

CAHIERS DE CLIO

TRIBUNE LIBRE



ANTIMEMOIRE ET REVALORISATION.

Il est incontestable que le reproche essentiel fait à l'Histoire est d'être une matière de mémoire; c'est sous cette forme qu'elle apparaît aussi bien à l'élève de l'école primaire que malheureusement à de nombreux candidats bacheliers. Aussi n'a-t-elle pas cessé d'être dévaluée, non seulement dans l'esprit de la plupart des élèves, mais aussi des professeurs (y compris ceux de notre discipline) et des chefs d'établissement.

Même s'ils admettent que l'étude des langues, des mathématiques, de la littérature ou de la philosophie exige un minimum de mémoire, ils répliquent qu'en histoire il s'agit d'une mémoire pure : une date ne se justifie pas d'une manière logique, ne se déduit pas de ce qui précède, ne fait pas appel à la sensibilité. En un mot, l'intelligence ne peut en aucune manière s'appliquer à l'histoire. Bien sûr, il ne s'agit pas de vouloir faire de l'histoire-géographie (les deux apparaissent aujourd'hui heureusement de plus en plus liées) l'essentiel de l'enseignement mais simplement de faire en sorte qu'elle cesse d'être une « matière secondaire » : la preuve manifeste de cette tendance étant la réduction récente des horaires de classes terminales (3 heures en C et D au lieu de 3 h. 30), la suppression à l'écrit du baccalauréat.

*
* *

Pour arriver à ce changement de mentalité, bien des efforts sont nécessaires et il est évident que les professeurs n'ont pas souvent l'enthousiasme indispensable. En effet, il est possible d'obtenir beaucoup de jeunes élèves : nombre de professeurs adoptent la solution de facilité dans les petites classes sous prétexte que leurs élèves sont trop jeunes et ne peuvent qu'apprendre par cœur des résumés. Profonde erreur : il faut au contraire les obliger à être personnels. Si certains sont maladroits, d'autres font preuve dès la sixième, à l'âge de 10 ou 11 ans, d'une originalité remarquable et se révèlent capables de dégager des idées générales, que ce soit pour mettre en valeur l'essence de l'histoire ou faire preuve d'un jugement personnel. Ainsi ces réflexions sur les rapports entre nos disciplines : « Je crois que l'histoire et la géographie se complètent l'une l'autre, mais qu'elles ont chacune leur côté indépendant. L'histoire nous montre les progrès des idées

des hommes alors que la géographie nous montre leurs réalisations ». Ou bien ce que représente l'histoire pour un enfant : « Il y a des gens qui se complaisent à juger ceux qui ont vécu avant nous, quelquefois parce qu'on ne leur permet pas de juger ceux qui vivent en même temps qu'eux. Mais sans les juger, on peut essayer de mieux connaître leur civilisation. Etudier l'histoire sans arrière-pensée, c'est intéressant et c'est même presque notre devoir ».

Ainsi nous bénéficions dans les classes du premier cycle d'un capital de sympathie, voire de passion : « Je sais que l'année prochaine en cinquième, j'apprendrai l'empire romain qui est et restera toujours ma plus grande passion et cela me donne une grande satisfaction personnelle ». Mais ce capital se dilapide en général vers la quatrième ou la troisième parce que les méthodes d'enseignement se révèlent peu adaptées et que *l'ordre chronologique n'évoque rien pour nos élèves* : de plus à partir du second cycle, « l'accélération de l'histoire » achève d'écraser le sentiment désintéressé que le jeune esprit adressait à Clio.



En ce qui concerne les méthodes d'enseignement, la solution est simple. Il suffit d'éviter à l'élève tout effort stérile de mémoire. Beaucoup de professeurs ne se rendent pas compte qu'en une heure de cours un élève ne peut assimiler de manière durable qu'un très petit nombre de dates, de noms et de faits, qui sont de l'ordre de la demi-douzaine au maximum. Une leçon, même très bien faite sur le plan pédagogique qui en contiendra dix ou vingt fois plus, laissera d'autant moins de traces dans l'esprit de l'élève qu'il n'en entendra jamais plus parler au cours de sa scolarité. En classes terminales, des professeurs de langue se plaignent amèrement de voir leurs élèves ignorer des mots ou des règles de grammaires simples que leurs camarades de quatrième manient couramment. Et ce n'est pourtant pas faute de les avoir rabâchés pendant plusieurs années. Que peut-il rester dans l'esprit de ces mêmes élèves d'une leçon d'une heure, portant sur les Croisades, écoutée en classe de cinquième, où le professeur n'épargnant aucun détail se sera livré à un marathon pour terminer dans le temps imparti.

De même en quatrième, une leçon d'une heure et demie environ doit être consacrée aux pays européens au XV^e siècle. Elle représente, dans la plupart des manuels, une dizaine de pages, dont la moitié de cartes, ce qui laisse pour le texte : une page pour l'Angleterre, trois quarts de page pour l'Allemagne, une demi-page aux divisions de l'Italie, une demi-page à la formation de l'Espagne, trois quarts de page à l'Asie et une page aux conquêtes turques. Tout cela a son intérêt sans aucun doute, mais cet intérêt ne risque-t-il pas d'échapper même à un très bon élève ?

Il suffirait d'être moins ambitieux dans le cadre même de la leçon en ignorant des détails pour développer quelques faits débouchant sur des idées. Il faudrait non pas répéter le même cours, ce qui serait fastidieux pour les auditeurs, mais *réutiliser les idées dans un autre contexte*, afin de donner à la période sa signification ou du moins l'une de ses significations possibles. Si l'élève entend parler quatre ou cinq fois de ces mêmes Croisades avec des points de vue différents, il commencera de prendre conscience de l'intérêt de la question et de la difficulté de l'interprétation. Beaucoup de professeurs considèrent que ce qui a été étudié une fois l'a été pour toujours, alors que les rapprochements, les comparaisons peuvent être fructueux s'ils sont fréquemment pratiqués; d'autant qu'ils seront enrichis par l'utilisation judicieuse de documents tant écrits qu'audio-visuels.

Mais l'adoption de telles pratiques exige une double contrepartie. Tout d'abord une rupture de rythme : à l'intérieur de chaque question il faut savoir privilégier non pas obligatoirement ce qui est le plus important mais ce qui peut être formateur. Nous devons habituer de jeunes esprits aux difficultés de l'histoire : mais comment ces dernières pourraient-elles apparaître dans une sorte de résumé de dictionnaire où tout est mis sur le même plan ? Au lieu de citer cinq personnages, en caractérisant chacun d'eux par deux ou trois mots anodins et passe-partout : « orgueilleux, honnête, téméraire, intelligent », pourquoi ne pas s'arrêter longuement sur l'un d'eux et grâce aux documents se livrer à une petite étude psychologique, essayer de comprendre ses réactions face à une situation donnée. Et si les témoignages ne concordent pas, quelle belle occasion de faire réfléchir la classe sur le problème de la vérité historique. Mais pour être fructueux, un tel exercice ne doit pas se plier aux exigences de l'horaire. Tout dépend des réactions de la classe et nous savons tous que ce ne sont pas toujours les cours préparés avec le plus de soin et le plus de livres qui « accrochent » le mieux. En procédant ainsi nos élèves écriront moins pendant le cours mais prendront peut-être l'habitude de réfléchir.

Mais une sélection sévère est non moins nécessaire : si l'on s'attarde sur certaines questions, si on n'hésite pas à les reprendre plusieurs fois, cela ne peut se faire qu'aux dépens des autres. Il faut se résoudre à des sacrifices. Quand on voit ce qui peut rester à un jeune adulte de ses trois ou quatre heures de cours en sixième sur la Mésopotamie, on songe avec nostalgie qu'il aurait mieux valu en consacrer deux ou trois fois plus à l'Egypte seule. La volonté d'encyclopédisme n'a qu'une seule conséquence : redoubler la violence des critiques qui nous sont adressées; mais elle est l'antithèse de la culture. C'est pourquoi une *refonte totale de l'esprit des programmes doit être envisagée et peut seule nous sauver*.

Ce qui oblige en premier lieu à s'interroger sur le but de notre travail : il s'agit de donner les bases de la vie politique, économique, sociale, voire artistique, nécessaires pour comprendre le monde moderne et s'y insérer sans trop de mal malgré sa complexité grandissante. En outre la tendance à donner la prépondérance à l'histoire en « profondeur » aux dépens de l'histoire événementielle oblige à mettre l'accent sur les phénomènes de longue durée, ce qui implique un éclatement des cadres chronologiques traditionnels désormais beaucoup trop étroits et à un abandon du carcan de programmes vastes et inintelligents. Ces derniers *ne s'adaptent jamais à l'esprit et à l'âge des élèves car ils n'ont aucune prise sur l'actualité*, sur le réel, ce qui, sans démagogie, peut et doit contribuer à former l'opinion publique de demain.

La manie du découpage chronologique à petite échelle (quelques dizaines d'années) et l'étude l'un après l'autre des pays dans ce cadre étroit vient de l'époque où l'histoire était sensible avant tout aux relations entre les Etats. Mais ce morcellement ne peut aboutir qu'à un bourrage de crâne. Ainsi les Etats-Unis ont le privilège d'avoir une histoire courte s'étendant sur moins de deux siècles et d'où l'on peut dégager quelques constantes. Or nos élèves l'étudient environ pendant sept heures, réparties sur quatre années : l'indépendance en troisième, la période 1789-1865 en seconde (la plupart du temps non traitée car en fin de programme !), celle de 1865-1914 en première et le reste en terminale. Seul le programme de civilisations permet, et depuis peu, de regrouper les idées mais bien des professeurs s'en méfient le trouvant trop vague. Ainsi l'élève aura entendu quatre fois parler de la constitution américaine mais sans l'avoir jamais vraiment étudiée dans le détail et dans ses implications.

On pourrait ainsi isoler des types de civilisation qui feraient chacune l'objet d'une étude séparée sans que l'ordre chronologique entre en ligne de compte. Pourquoi commencer systématiquement par la préhistoire en sixième, alors que toute l'histoire ancienne est plus abstraite et plus difficile à comprendre sans doute que ce qui est plus proche donc plus concret et plus accessible. Pourquoi ne pas envisager dans la même classe la coexistence de deux périodes historiques éloignées dans le temps mais dont le rapprochement, en évitant l'anachronisme, peut enrichir : la démocratie grecque ou les guerres assyriennes seraient certainement plus profitables en terminale qu'en sixième.

D'autre part, la présentation chronologique, malgré tout utile, pourrait se faire à l'échelle des siècles en insistant sur les lignes directrices et les grands centres d'intérêt : chrétienté au Moyen Age, évolution politique aux XVII^e et XVIII^e siècles, évolution économique au XIX^e siècle.

De même en géographie, commencer par les généralités physiques (aussi bien en sixième qu'en seconde) apparaît absurde et trop compliqué (d'autant qu'elles sont de moins en moins importantes pour

comprendre l'économie des pays industriels). Pourquoi ne pas débiter par une étude régionale locale de la ville et de sa zone d'influence que les enfants connaissent le mieux pour déboucher ensuite sur la France, puis sur l'Europe mais en ne traitant que quelques cas révélateurs : un ou deux pays socialistes, un pays méditerranéen, un ou deux pays du Nord-Ouest, en essayant plus de faire comprendre les modes de vie, les originalités économiques, les différents paysages; avant de terminer sur des généralités, puis sur le monde de façon approfondie en liaison étroite avec l'étude des civilisations.

Ces idées ont commencé de faire leur apparition dans le cadre des travaux de la commission de réforme des programmes du second cycle mais sans toujours aller jusqu'au bout⁽¹⁾, en particulier en ce qui concerne la question de l'examen.

En effet, l'examen est inévitablement la clé de voûte du système. Il est certes nécessaire pour que les élèves travaillent un minimum et pas seulement entre l'écrit et l'oral, mais ne faudrait-il pas le réaménager totalement quand le coefficient est trop faible et que le candidat se désintéresse de l'histoire parce qu'elle ne lui apporte rien. Il est hélas impossible en effet de faire travailler des élèves — du moins la plupart — sans motivation de rentabilité. Or dans l'état actuel des choses, l'ampleur du programme empêche tout effort intelligent de la part du professeur comme des élèves mais par contre exige une considérable quantité de travail d'enregistrement.

Aussi faut-il envisager une nouvelle répartition des horaires entre les différentes sections : en A, augmentation du nombre d'heures (5 heures par exemple et pour une seule discipline dans le cadre d'une fusion de l'histoire-géographie), à prépondérance d'histoire et de civilisation en dégageant les idées-force du monde actuel et leurs origines. Ainsi ce programme serait la résultante des six années précédentes, en tenant compte que ce qui a été fait auparavant ne pouvait pas aborder tous les domaines en raison du manque de maturité des élèves, entre autres pour l'histoire des idées.

En B, avec un horaire identique, le programme insisterait davantage sur la civilisation contemporaine et sur ses aspects de géographie et d'histoire économiques, permettant de donner le substrat concret à l'étude des sciences économiques. Dans les deux cas, une composition d'écrit permettrait de voir l'aptitude à comprendre des faits qu'habituellement on ne fait qu'« ingurgiter » — ce qui exclut évidemment toute question de cours. Le sujet comporterait des documents (chronologie, textes, statistiques, graphiques).

Mais dans les sections scientifiques, en C et D, deux heures seraient suffisantes pour développer les notions nécessaires à la compréhension

(1) cf. PORTES-REYNAUD, *Le complexe d'infériorité de la commission*, dans *Historiens et Géographes*, N° 205, juin 1967, pages 859-871.

du monde immédiatement contemporain, depuis 1945 : démographie, formation des blocs politico-économiques, évolution des systèmes sociaux, décolonisation et sous-développement. Ce qui précède étant réduit à un schéma clair et explicatif. L'épreuve d'examen se bornerait à une discussion où le sujet, plus encore que dans les autres sections, fournirait un thème servant simplement de point de départ. Journaux radio, télévision seraient alors des sources d'information au même titre que le manuel ou le cours. Ainsi aurait-on l'assurance qu'une fois lancés dans leur vie d'adulte ces jeunes gens seraient aptes à utiliser ces mêmes sources d'information sans les subir passivement.

*
**

Alors l'histoire ne pourra plus être considérée comme la cinquième roue du carrosse, mais vraiment comme la base de la formation d'hommes modernes. Le fait que nos disciplines soient si décriées, alors qu'elles sont renforcées dans des écoles ayant pourtant pour but une formation très pratique (Instituts d'études politiques, préparation aux Hautes Etudes commerciales) n'est-il pas la preuve de leur caractère indispensable dans le secondaire et de la nécessité de les revaloriser en les réaménageant.

Mais ne faut-il pas nous-mêmes nous réformer profondément pour qu'enfin on soit forcé de nous considérer d'un œil plus attentif ? L'histoire traditionnelle est morte...

J. PORTES et A. REYNAUD.

DIALOGUE

DANS LE CADRE DES SCIENCES HUMAINES.

La crise de mai 1968 a révélé au grand public un malaise dont les signes précurseurs se multipliaient depuis longtemps. Nos CAHIERS n'ont pas été les derniers à en aviser les historiens, enseignants du secondaire et d'ailleurs. Voici qu'ils entament la cinquième année de leur parution.

En la Pentecôte de 1967, Maurice Crouzet, alors doyen de l'Inspection générale d'histoire de France, nous recevait, simple et accueillant, en son cabinet tapissé de volumes. Longuement, il nous délivrait le message d'une existence consacrée entièrement à cette promotion de l'histoire dont témoigne son *Histoire générale des civilisations*. Il confirmait point par point les doutes et les angoisses suscités en notre cœur touchant l'enseignement de l'histoire, son élimination menaçante, et la grande espérance qu'une histoire renouvelée dans ses méthodes et dans son contenu pouvait faire naître au sein des éducateurs. Sa bonhomie, fine, souriante, ne nous cachait pas le caractère écrasant du fardeau à lever, des doutes à dissiper, de l'inertie à secouer, des amis parmi les plus chers à convaincre sans les perdre ou se perdre soi-même.

En le quittant, le printemps nous paraissait plus allègre en ce quartier parisien de l'Observatoire, symbole ancien des temps nouveaux. Un printemps tout frais, nous réunissait quelques mois plus tard au *Centre d'Etudes pédagogiques international* de Sèvres, du 19 au 23 mars 1968, pour une première confrontation franco-belge touchant la réforme de l'histoire et de la formation de ses enseignants. Nouveau pèlerin, Louis François, tout jeune doyen de l'Inspection générale d'histoire de France, succédait à Maurice Crouzet admis à la retraite. De l'avis de témoins impartiaux, rarement rencontre donna le spectacle d'un échange plus direct, plus riche en problèmes fondamentaux posés avec franchise et conviction⁽¹⁾.

Puis, il y eut mai, le « Joli Mai » que tant nous aurions souhaité épargner. Mais peut-être faut-il le tonnerre pour secouer les torpeurs ?

(1) Voir *Bulletin d'information*, décembre 1968, Bruxelles, Ministère de l'Education Nationale, Organisation des Etudes, 1968.

En France, comme en Belgique, l'histoire se revendiquait comme axe fondamental de l'éducation dans le cadre des sciences humaines⁽¹⁾. Toute une nouvelle conception s'imposait d'évidence pour les plus sensibles parmi les éducateurs, nous n'en donnerons comme exemple que ce document rédigé en juin 1968, au **Lycée de Sèvres** :

Département des Sciences Humaines

(Histoire, Géographie, Economie, Instruction civique)

Nos propositions visent à préciser ce que pourrait être la place de notre enseignement dans une école conçue et organisée en fonction des objectifs définis par le Colloque d'AMIENS.

« Dans l'école de demain, il ne s'agira plus essentiellement d'acquérir des connaissances, pas même « d'apprendre à apprendre », mais « d'apprendre à devenir » (G. FERRY.)

Il faudra donc :

- développer chez l'enfant l'aptitude au changement pour lui faciliter l'adaptation à l'évolution rapide des techniques;*
- et pourtant créer des conditions pour qu'il puisse se construire une personnalité solide, l'aider à rassembler de façon cohérente les informations multiples qui l'assaillent de tous côtés;*
- lui permettre de maîtriser les conditionnements économiques au lieu de se laisser asservir;*
- enfin, lui apprendre la participation, l'encourager au dialogue, lui permettre d'élaborer des formes de pensée et d'action communautaires ».*

Dans cette perspective, il s'agira d'abord d'aider nos élèves à se situer dans le monde où ils vivent, à comprendre leur environnement.

En partant du concret, de l'observation directe — chaque fois que cela est possible — et de l'étude méthodique du document — au sens le plus large — nous chercherons à

- entretenir la curiosité de l'enfant et de l'adolescent;*
- faire découvrir la diversité, la richesse, la complexité du réel;*
- construire un système de référence dans le temps et dans l'espace;*
- éveiller l'esprit critique, le sens du relatif, la tolérance envers les autres;*
- éclairer les décisions et l'action du jeune citoyen en mettant l'accent sur les données démographiques, les contraintes naturelles, les conditions de la croissance économique, les structures sociales et les mentalités collectives, les mutations et les continuités, la dimension internationale des problèmes, les options politiques.*

(1) Voir R. VAN SANTBERGEN, *Sciences humaines sans histoire ?*, dans *Cahiers de Clio*, n° 14 Bruxelles 1968.

L'apprentissage de la participation se fera tout au long de la scolarité, le travail en équipe donnera aux élèves l'occasion de s'exprimer, de confronter leurs points de vue, de nuancer leur jugement; il les encouragera à prendre des initiatives et à persévérer dans l'effort; il leur permettra d'exercer leurs responsabilités.

La structuration des connaissances s'effectuera progressivement sous la direction d'une équipe d'enseignants qui essaieront de définir en commun avec des psychologues, la fonction d'un enseignement directif, adapté au niveau mental des différents groupes d'élèves.

- Dans cette voie, nous veillerons pour notre part à*
- inculquer un vocabulaire précis;*
 - clarifier et consolider les notions fondamentales;*
 - faire acquérir une méthode de travail et de réflexion.*

Cela nous conduira à élaborer et à expérimenter des séries d'exercices rigoureusement gradués.

Juin 1968.

*
* *

Comme la Belgique, après le tumulte, la France connut le désarroi et les affrontements. Toute vie nouvelle ne naît-elle pas dans la douleur ? Mais déjà s'annoncent des orientations naguère encore jugées inconcevables ou incongrues. En Belgique, septembre 1968 voyait entamer des expériences multiples de rénovation de l'enseignement de l'histoire dans une perspective de coopération avec l'ensemble des sciences sociales⁽¹⁾. En son assemblée générale du 11 novembre 1968, la Société des professeurs d'histoire et de géographie de France affirmait que « pour la formation de base de tous les élèves du second degré, l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique renouvée, comprenant une initiation aux réalités économiques, sociales, politiques et culturelles, doit former un tout. En conséquence, le contenu des programmes doit être envisagé pour assurer cette unité. La formation initiale et permanente des professeurs d'histoire et de géographie doit donc être élargie dans cette perspective.

Cet enseignement conçu selon les trois coordonnées « histoire » - « géographie » - « initiation économique, sociale, politique et culturelle » se propose **quatre objectifs** :

1) *Aider le jeune Français à se situer dans le temps et l'espace, c'est-à-dire à savoir prendre du recul par rapport à cette situation;*

(1) Indépendamment d'expériences visant à alléger le programme actuel, des expériences vérifient l'application du programme suggéré par les groupes de travail d'histoire de René Van Santbergen; cfr. *L'histoire en procès dans l'Enseignement secondaire*, dans *Cahiers de Clio*, n° 15, Bruxelles, 1968.

2) Lui apporter l'outillage mental nécessaire pour comprendre son époque et pour agir sur elle en prenant toutes ses responsabilités;

3) Lui donner l'esprit critique et le sens de la relativité, notamment en le faisant pénétrer dans des civilisations de jadis ou d'ailleurs, différentes de la nôtre;

4) Le préparer ainsi à son métier de citoyen en lui montrant les possibilités laissées à la liberté humaine et en lui permettant de faire l'apprentissage des impératifs de la vie en groupe, en particulier, le respect des opinions d'autrui ».

*
* *

Quoique harcelé par les devoirs de sa charge, emporté dans les vagues des réformes, vigilant nautonnier, Louis François fut fidèle au rendez-vous de décembre annoncé neuf mois auparavant. Du mardi 10 au samedi 14 décembre 1968, il présidait à Sèvres, au *Centre d'Etudes pédagogiques international*, un stage groupant une centaine de professeurs en présence de plusieurs inspecteurs généraux et de divers experts, ainsi que de représentants des élèves des Lycées de la région. Sujet :

LE RENOUVELLEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE L'INSTRUCTION CIVIQUE.

Dès l'ouverture, un message personnel du Ministre de l'Education nationale précisait la portée du débat.

« Vous voici réunis pour cette importante recherche des professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique sur l'évolution de leurs enseignements.

Vos conclusions pourraient avoir des répercussions, non seulement sur l'enseignement de vos disciplines, mais sur celles de l'enseignement secondaire tout entier, dont nous avons entrepris la nécessaire adaptation aux conditions d'une culture de masse.

La finalité nouvelle d'un enseignement secondaire démocratique, dans une perspective d'éducation permanente, implique une redéfinition de son contenu. Celui-ci, délesté de sa surcharge encyclopédique doit être repensé : les jeunes d'aujourd'hui ont des besoins nouveaux et doivent apprendre à participer de façon active et inventive au monde de demain. Pour cela, il est indispensable qu'ils acquièrent l'aptitude à s'informer et à analyser l'actualité, en la situant dans son arrière-plan historique et son contexte géographique.

Il me semble donc qu'un véritable approfondissement de vos disciplines, répondant aux exigences pédagogiques et culturelles du

dernier tiers de ce siècle, devrait tenir compte du développement des nouvelles sciences humaines et des nouvelles méthodes d'analyse du réel social, économique et politique. Il faudra accroître la liberté pédagogique des enseignants grâce à la suppression de la course au programme, afin qu'ils puissent consacrer un nombre plus important de séances aux chapitres qui rejoignent plus spécialement le domaine nouveau de l'actualité.

Ainsi l'histoire, la géographie et l'instruction civique, disciplines d'éveil dans le premier cycle, contribueront dans le deuxième cycle à l'initiation des jeunes aux aspects politiques, économiques et sociaux du monde contemporain. Par le rôle majeur que vous, professeur, pouvez jouer dans cette formation, une place de choix vous revient au sein d'un enseignement secondaire ouvert sur le monde ».

signé : Edgar FAURE.

*
* *

De l'ensemble des conférences, discussions générales et travaux de commissions ressortent des points précis dont la nature n'est pas étrangère aux problèmes soulevés par nos *Cahiers* depuis tant d'années. Le rôle central de l'histoire comme branche de synthèse y apparaît clairement.

« La FINALITE d'un enseignement de l'**histoire-géographie, initiation économique, politique et sociale** conçu pour toutes les sections, consiste dans son APPORT SPECIFIQUE à une éducation globale des jeunes, visant à la formation de personnalités autonomes et responsables dans le monde d'aujourd'hui. Le Docteur WALLON, pédiatre, a montré comment la crise de civilisation actuelle mettait en cause la personnalité d'une génération de jeunes dans ses rapports avec les autres générations et avec le milieu qui l'entoure. L'objet de l'enseignement de l'histoire-géographie, initiation économique, politique et sociale doit être d'apporter aux jeunes non pas des savoirs exhaustifs mais le VOCABULAIRE, L'OUTILLAGE MENTAL, qui leur permettront de COMPRENDRE LEUR TEMPS, d'acquérir le sens de la RELATIVITE d'une société et un esprit de tolérance.

M. MANDROU a souligné que l'enseignement de l'histoire avait pour but la mise en perspective du devenir de l'humanité et l'acquisition d'une méthode critique par le rassemblement et l'étude de dossiers et d'informations sur une question. M. René REMOND a précisé que cet enseignement devait permettre une exploration du champ conceptuel de la culture politique et des mentalités politiques, devait apporter un VOCABULAIRE et une GRILLE pour saisir, les mécanismes politiques, devait initier à la lecture raisonnée des journaux; M. GUILLOT, économiste, et M. LAUTMANN, sociologue, ont indiqué comment les ap-

ports de l'économie et de la sociologie, intégrés à un enseignement historique et géographique fournissaient des moyens d'**analyse** des **DONNEES ECONOMIQUES** et des comportements sociaux. La géographie, pour MM. PELISSIER et DUGRAND, est une discipline qui permet la connaissance des **civilisations** contemporaines. Elle permet d'établir un **DIAGNOSTIC** de la situation spécifique d'un milieu humain enraciné dans un contexte spatial, elle doit donner une technique d'analyse des **MECANISMES** et des **RAPPORTS**, apprendre à formuler une **PROBLEMATIQUE** et par-là aider le futur citoyen à se déterminer en fonction des données objectives d'une **SITUATION**.

Le renouvellement de ces perspectives de l'enseignement de l'**histoire-géographie, initiation économique et sociale** doit s'accompagner d'une **REDEFINITION** de la **NOTION** de **programme**. Celui-ci ne doit plus être un carcan d'impératifs, formulé en une série de titres exhaustifs, prescrivant un itinéraire contraignant, cristallisé dans des chapitres de manuels. Il doit consister en un **LIBELLÉ** extrêmement succinct déterminant **3 centres d'intérêt** pour l'année, selon 3 axes : historique, géographique, économique et politique, et fixant **parallèlement** des objectifs rigoureux, dosés selon les âges mentaux, d'**ACQUISITIONS MINIMALES** d'un vocabulaire, de repères spatiaux et chronologiques, de mécanismes d'analyse.

Ce renouvellement passe également par une nouvelle **TECHNIQUE** de la classe. Celle-ci devra faire alterner des exposés d'ensemble des travaux pratiques, des recherches documentaires.

Ce renouvellement de l'enseignement de l'histoire-géographie-initiation économique, politique et sociale, implique une **MUTATION** des conceptions et des habitudes des enseignants. Celle-ci pourra s'opérer si les maîtres sont eux-mêmes placés dans une **SITUATION NOUVELLE** et insérés dans des **STRUCTURES** de travail collectif.

A. La formation permanente implique d'abord la libération psychologique et pédagogique de l'enseignant. Ceci suppose que les professeurs se sentent plus aidés que contrôlés.

B. Des structures de **formation permanente** doivent être mises sur pied au niveau de l'**ETABLISSEMENT** et au niveau départemental ou régional en vue de la **CONCERTATION PEDAGOGIQUE**, de la mise en commun de l'information, du **RECYCLAGE**.

La formation permanente pourrait s'organiser sans délai et sans frais si la Direction de la Pédagogie faisait savoir aux chefs d'établissement qu'elle autorise immédiatement les enseignants à prélever sur quelques heures de cours le **TEMPS** nécessaire à des rencontres mensuelles ou trimestrielles aux deux niveaux.

La formation initiale et permanente d'enseignants capables de dispenser à la fois un enseignement historique et géographique et une initiation économique, politique et sociale, implique une formation, un recyclage en **ECONOMIE**.

Il apparaît comme impératif, dans cette perspective, que les unités de recherche de l'enseignement supérieur se constituent en établissant les **LIAISONS** nécessaires pour que les futurs enseignants reçoivent à la fois une formation universitaire historique, géographique et économique. »

*
* *

Les rapports des commissions confirment l'orientation que devrait prendre notre enseignement dans l'avenir.

En matière de programmes, la commission **ad hoc** estime « que le libellé des programmes en histoire, géographie et initiation économique, sociale et politique doit libérer la capacité d'initiative des maîtres. Dans ce but, elle propose que la rédaction du programme annuel comporte :

1. un **libellé**, extrêmement succinct, se contentant de donner des objectifs, à savoir :
 - a) trois **centres d'intérêt** de l'année dans trois axes : historique, géographie, et d'initiation économique sociale et politique;
 - b) les mécanismes d'analyse et de synthèse, les notions de vocabulaire, les repères spatiaux chronologiques et culturels constituant un **minimum** considéré selon l'âge mental des élèves comme normalement acquis ou confirmé dans le courant de l'année.
2. l'affirmation de **deux règles** :
 - a) le professeur doit être libre de choisir l'**itinéraire** qui lui convient pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, ce qui suppose que le découpage interne du programme d'année ne soit pas précisé. Dans ce cadre, le professeur organise l'utilisation des heures dont il dispose sur l'ensemble de l'année comme il le juge bon.
 - b) au cours de l'année, le professeur a la liberté de consacrer des séances à titre d'option, à un centre d'intérêt choisi pour réaliser un souhait des élèves ou un travail interdisciplinaire ou répondre à des besoins locaux ou créés par l'actualité. »

Dans le domaine des méthodes, la commission concernée suggère des changements dans plusieurs domaines essentiels :

1° TECHNIQUES DE LA CLASSE :

La séance de travail, habituellement appelée cours, peut prendre plusieurs formes :

- l'exposé d'ensemble;
- les travaux pratiques;
- le travail libre, les recherches documentaires, les visites, conférences, etc.

Chacun de ces travaux présente un intérêt spécifique. Toutefois aucun ne doit être considéré isolément. Chaque sujet demande à être abordé en fonction d'une démarche globale faisant appel à la combinaison de ces différentes méthodes et au choix de la meilleure approche. Notre démarche pédagogique est fondée sur la nécessité de permettre à la fois :

- l'acquisition de connaissances nouvelles;
- l'expression de chacun dans la classe;
- la critique du contenu et des formes de l'information.

— L'exposé, qu'il soit fait par le professeur ou par l'élève, reste néanmoins nécessaire pour faire apparaître à propos de certaines questions des analyses d'ensemble, des synthèses, la définition précise des termes et des concepts. Toutefois il peut être remplacé, dans certains cas et à certaines conditions, par des matériaux programmés. L'exposé doit s'accompagner d'un dialogue permanent avec le reste de la classe; il est bon qu'il laisse une trace écrite et personnalisée.

— Les travaux pratiques consistent en examen de documents et en divers travaux de groupes. Ils ont leur autonomie et ne sont pas des applications du cours magistral. Ils occupent des séances entières. A tous les documents écrits ou figurés déjà en usage, il convient d'ajouter les films à caractère historique ou géographique.

Ces T. P. supposent un équipement convenable en locaux spécialisés et en matériel dont sont encore dépourvus beaucoup de collèges. Chaque établissement devrait posséder, outre les habituels épiscopes, lanternes, électrophones et magnétophones, un projecteur de 16 mm., plusieurs projecteurs de 8 mm., et un stock de documents contrôlés par l'Inspection Générale et l'Institut Pédagogique National : bandes magnétiques et disques, films de 16 et 8 mm., copies d'émissions de la Radio et de la Télévision.

Chaque Centre Régional de Documentation Pédagogique devrait posséder une collection de films en 16 mm. récents, et disposer automatiquement de films ou bandes magnétiques, à caractère historique ou géographique et des bandes magnétiques réalisées pour le compte de la T. V.

— Les visites à l'extérieur, les expositions, le travail libre, les débats tenus dans l'établissement avec des personnalités non enseignantes, constituent un soutien indispensable au travail de la classe. Ils occupent une demi-journée par semaine et sont l'occasion d'un travail collectif auquel participent les professeurs.

Enfin l'ensemble de ce travail scolaire suppose une installation matérielle permettant de déplacer facilement tables et chaises et de travailler à plusieurs groupes dans un même local. Il suppose aussi la présence dans la salle même d'un équipement audio-visuel minimum,

d'une documentation de base, et de quelques usuels. Il est évident que cette mise en œuvre serait grandement facilitée par des effectifs réduits à 25 élèves.

Vœu : La mise en place du travail d'équipe entre professeurs et des changements de structure de l'emploi du temps supposent l'accord du chef d'établissement. L'Assemblée souhaite que leur soient envoyées par le Ministre des instructions précises et largement publiées qui rendent possibles ces réformes, notamment un réel travail d'équipe entre professeurs.

2° LE TRAVAIL EN EQUIPES :

Le travail en équipes de trois à six élèves est souhaitable sans être exclusif.

Justification : la commission lui reconnaît des mérites éminents :

- le petit groupe permet l'affirmation d'élèves effacés qui dans l'ensemble de la classe restent passifs;
- il donne l'habitude de travailler en commun, dans un même but, développe l'esprit critique constructif, tant à l'égard de documents mis à la disposition du groupe que du travail présenté par un camarade;
- le travail en équipe apprend à travailler avec méthode et fixe solidement les acquisitions.
- Il modifie les relations entre enseignants et enseignés.
- Bref il est un lieu privilégié de l'épanouissement de la personnalité comme des qualités sociales.

Modalités : Le travail en équipe peut consister en enquêtes; études de documents, préparation de sujets différents ou d'un même sujet.

Il aboutit à une confrontation avec le travail des autres équipes; l'exposé devant la classe, ou tout autre forme de communication est souhaitable par la motivation qu'il apporte au travail; il est de plus un excellent exercice d'expression orale ou écrite; son efficacité est encore augmentée lorsqu'il est suivi d'une discussion où le professeur n'est qu'observateur ou animateur discret.

Problèmes du contrôle : Le travail des élèves des équipes peut être appréhendé de deux façons :

- de l'extérieur : appréciation ou notation par le professeur à partir de l'exposé ou d'une interrogation écrite. Le professeur contrôle ainsi les acquisitions;
- de l'intérieur : plusieurs modalités peuvent exister :
 - a) l'auto-évaluation du travail du groupe par ses membres (le professeur est seulement le témoin et aide à la réflexion);
 - b) la prise de conscience personnelle par chaque élève de ce qu'il fait et de ses responsabilités;
 - c) l'appréciation mutuelle : notation de l'individu par le groupe.

Les conditions matérielles : cette méthode impose :

- des classes peu nombreuses, parfois des demi-classes;
- lorsque le travail se fait en étude, les élèves doivent être libérés de contraintes trop étroites : disposition du local, interdiction de se déplacer, de parler, etc.;
- il serait souhaitable de disposer parfois de séances d'une durée supérieure à une heure;
- ce travail exige une documentation abondante, disponible en de nombreux exemplaires lorsque plusieurs équipes ou des classes parallèles travaillent sur un même sujet.

L'efficacité du travail de groupe peut être considérablement accrue si les professeurs d'une même classe travaillent eux-mêmes en équipe et proposent, dans toutes leurs disciplines des travaux de ce genre. Il est souhaitable que ces professeurs soient initiés aux problèmes de la vie des groupes.

3° LE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES :

Une vérification du travail en classe (et à l'occasion des examens), fondée sur la constatation des qualités acquises autant que sur la vérification des connaissances est à souhaiter. Cependant ce souci de contrôle ne doit pas prendre le pas sur celui du développement des aptitudes.

Le contrôle du travail scolaire devant permettre d'élaborer peu à peu des appréciations aussi sûres et justifiées que possible sur les élèves, peut se faire de deux façons à utiliser conjointement :

- les exercices-tests, très brefs, révélateurs d'une aptitude sollicitée d'une manière précise. Ces tests individuels pouvant se placer à la fin d'un travail en équipes;
- les contrôles d'assimilation des connaissances, se faisant par écrit ou oralement (avec ou sans document) une semaine ou deux après l'étude d'un sujet; l'acquisition des connaissances fondamentales pouvant faire l'objet de vérifications périodiques ultérieures.

Pour l'oral de B.E.P.C. et du Bac, tant qu'ils existent, l'Assemblée souhaite que sur la feuille apportée par l'élève à l'examineur soit précisée en quelques mots la façon dont les thèmes énoncés ont été étudiés au cours de l'année. L'examineur serait officiellement tenu de ne choisir pour sujet de l'entretien avec l'élève, qu'un des thèmes ainsi énoncé dans l'esprit où il a été étudié au cours de l'année. Cette disposition a pour but d'éviter la subdivision des questions d'oral qui conduirait à nouveau à une étude exhaustive et précipitée de chacun des thèmes choisis.

L'élève, sans y être obligé, pourrait apporter à l'examineur des documents étudiés en classe au cours de l'année et l'examineur, sans y être obligé, pourrait faire porter l'entretien sur ces documents.

4° LA FORMATION PERMANENTE DES MAITRES :

La libération psychologique du professeur suppose que soit affirmée sa liberté pédagogique vis-à-vis des chefs d'établissement, des parents, et d'une façon générale, des forces extérieures à l'établissement. Elle suppose aussi que le professeur se sente plus encore aidé que contrôlé.

Dans la profession d'enseignant est ressentie la nécessité d'introduire un travail collectif qui ne met nullement en cause le rôle du professeur dans sa classe.

Dans cette optique, on peut envisager une coopération à deux niveaux :

1) au niveau de l'établissement :

Les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique doivent pouvoir s'organiser en département dans le cadre d'un secteur privilégié de l'établissement pour :

- se concerter sur l'organisation du travail des élèves à chaque niveau dans le cadre d'un cycle;
- mettre en commun information, documentation, et recherches émanant tant des membres de l'établissement que des autres établissements et des centres pédagogiques ou tout autre organisme, en liaison avec le documentaliste qui doit exister dans tout établissement;
- favoriser les rencontres inter-disciplinaires.

2) au niveau départemental ou régional :

Les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique doivent susciter la création d'Instituts régionaux et départementaux de recherches pédagogiques historiques, géographiques et civiques, **animés par des professeurs momentanément et partiellement détachés** dans le cadre des nouvelles structures de recherches pédagogiques actuellement mis en place. Ces Instituts auront pour but :

- la coordination de toutes les recherches pédagogiques locales, grâce à un bulletin de liaison qui en assurera aussi la diffusion;
- l'information, avec l'aide des centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique de toutes les recherches scientifiques ou méthodologiques effectuées à l'échelon national ou international;
- l'animation par l'organisation de rencontres à l'échelon régional et départemental, facilitant la formation permanente des professeurs;
- la publication des travaux jugés intéressants par l'Institut, avec l'aide matérielle des centres pédagogiques régionaux et départementaux. Dans la région, cette coopération suppose la création d'un centre départemental de documentation pédagogique dans chacun des nouveaux départements.

Les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique sont d'accord pour reconnaître l'utilité dans leur enseignement d'un **manuel** pour les élèves, mais ils en souhaitent un **aménagement** : juxtaposition au manuel allégé et éventuellement présenté en plusieurs fascicules, d'un fascicule essentiel de documents historiques ou géographiques facilement maniables et mieux adaptés à une participation active des élèves et à des séances de travaux pratiques.

Mais ils sont aussi d'accord pour demander des **instruments de travail distincts** pour la mise à jour de leur information. Dans ce but, ils souhaitent :

- la rénovation des bulletins existants
par la publication de mises au point synthétiques sur de larges questions renouvelées dans les années précédentes;
par le rapport suffisamment critique et détaillé d'expériences pédagogiques;
- la publication sous forme de dossiers de fiches d'information ou de documentation dans tous les domaines de nos disciplines.

Les professeurs d'histoire géographie et instruction civique conscients de l'obligation pour eux d'une formation continue dans un monde à tous égards en plein renouvellement pensent que les publications nouvelles ou renouvelées ainsi que les modes et les formes de coopération précédemment définis, pourront les aider.

Mais ils sont aussi persuadés de la nécessité de **recyclages périodiques** qui devront avoir deux objets :

- assurer une meilleure formation technique du professeur par l'initiation à de nouvelles méthodes pédagogiques ainsi qu'à l'utilisation du matériel d'information (montage audio-visuels, projection fixe ou animée des films 16 ou 8 mm., télévision, etc...);
- assurer une meilleure formation intellectuelle du professeur par l'organisation de conférences par des professeurs ou des spécialistes compétents tant dans les disciplines enseignées que dans des disciplines voisines;
par l'organisation de stages ou de colloques au niveau régional ou national;
par la remise à jour des connaissances dans le domaine politique, économique ou social, serait particulièrement urgent.

Il est entendu que la formation permanente des professeurs implique la participation à des stages dont certains ne peuvent avoir lieu que pendant les vacances, mais elle implique **aussi** la nécessité de lier quotidiennement la pratique et la recherche pédagogique.

Dans cette perspective, des rencontres, tant au niveau de l'établissement qu'au niveau départemental ou régional pourraient s'organiser sans DELAI et sans frais, s'il était décidé officiellement que quel-

ques heures de cours pourraient être remplacées par des heures de formation permanente.

VCEU : Nous demandons que les professeurs d'histoire débutants, quel que soit leur catégorie, ne soient chargés que d'un demi-service pendant leur première année, afin de leur permettre de commencer à la fois leur enseignement responsable et une nouvelle étape dans leur formation permanente.

*
* *

Déjà un effort de rénovation est entamé dans le cadre d'initiatives partielles. L'*Institut pédagogique national* se penche avec intérêt sur certaines suggestions concernant la méthodologie de l'enseignement de l'histoire mettant en cause la manière d'approcher de la connaissance historique en fonction des aptitudes psycho-pédagogiques des élèves. Dans cet esprit, le *Lycée expérimental de Sèvres* a mis sur chantier un avant-projet de programme thématique pour un premier cycle de deux années. Nous vous en livrons le premier document qui porte simultanément un appel à l'imagination créatrice des maîtres.

PROGRAMME THEMATIQUE POUR LA CLASSE DE 6^e.

Observations préliminaires.

1) L'étude schématique suppose l'utilisation constante d'une échelle chronologique et d'un planisphère affichés en permanence dans la classe et de multiples exercices de repérages dans l'espace et dans le temps.

2) Cette étude sera très concrète. Elle partira de l'observation de reproductions et de la lecture de textes choisis les uns et les autres non seulement pour leur valeur documentaire mais aussi, chaque fois que ce sera possible, pour leur valeur esthétique (par ex. *Odyssée*, *miniatures des Très Riches Heures du duc de Berry*, etc...).

3) Les thèmes retenus seront suffisamment larges pour permettre de montrer la complexité du réel et certaines corrélations relativement simples. Il n'est pas question de se limiter à une histoire technologique.

4) Ces thèmes seront étudiés dans le temps mais aboutiront à un tableau de la situation actuelle (liaison histoire-géographie — d'autres aspects de la géographie seront abordés à partir de l'étude du milieu).

Bien entendu l'ensemble 6^e - 5^e formera un tout que nous nous efforcerons de rendre cohérent, mais l'élaboration du programme de 5^e est à un stade si embryonnaire qu'il ne nous est pas possible d'en faire état.

Deux grands thèmes pourraient être abordés en 6^e :

I. L'alimentation et la production agricole.

II. Les transports et le commerce.

Nous donnerons seulement des indications sur le premier thème avec quelques exemples sur l'épaisseur qu'il est possible de lui donner.

Indiquons seulement que le second, transports et commerce, incluerait les contacts entre les peuples et leur élargissement progressif ainsi que l'apparition de la monnaie.

Premier Thème. Alimentation et production agricole.

A.

- La nourriture de l'homme avant l'agriculture.
- La naissance de l'agriculture et la sédentarisation.
- Les agricultures irriguées du Proche-Orient antique.
- L'agriculture méditerranéenne de l'Antiquité classique.

Ici peut-être faudrait-il introduire l'étude d'une ancienne civilisation agricole de l'Asie des Moussons, à moins de n'aborder cette question qu'avec le tableau actuel.

- L'évolution de l'agriculture en Europe occidentale.

B. Tableau du monde contemporain :

- Les agricultures hautement évoluées, dans la Région Parisienne, possibilité d'étude du milieu : une ferme d'Ile de France.
- L'inégalité de l'évolution dans nos pays.
- Les agricultures irriguées contemporaines : ex. de l'Egypte, permanences et évolution.
- L'Asie des Moussons.
- Le monde équatorial et tropical africain, le maintien de techniques parfois très anciennes, cultures commerciales et cultures vivrières.
- Le problème de la faim dans le monde.

Exemple d'aspects divers de la question et de corrélations qui pourraient être étudiées :

- à propos de l'agriculture irriguée dans le Proche-Orient antique;
- l'étude reposant sur l'observation de peintures funéraires, l'origine des documents devra être précisée, donc le culte des morts évoqué;
- l'étude du milieu naturel et des techniques agricoles pourra déboucher sur le récit du mythe d'Osiris montrant les très anciens besoins religieux des hommes, ou encore sur le récit du songe de

Pharaon (les sept vaches grasses et les sept vaches maigres) montrant la précarité de l'alimentation et peut-être l'utilité du pouvoir politique;

- *à propos de l'Occident, on verra la pauvreté et la précarité de l'alimentation traditionnelle, les famines, et donc concrètement une atmosphère et une mentalité très différentes des nôtres. On verra que la pénétration de plantes nouvelles (contact avec l'Amérique) et les progrès des techniques ont amené le recul de la faim et l'essor démographique de nos pays aux XVIII^e et XIX^e siècles, etc...*

Nous sommes conscientes du caractère très fragmentaire de ces indications, nous pensions continuer à travailler toute cette année à préciser (et peut-être modifier) ce projet.

Nous serions heureuses si d'autres groupes, dans d'autres établissements, acceptaient de travailler dans ce sens et de tenter une expérimentation dans les deux années à venir.

*
**

A l'heure où il s'avère de plus en plus exact que l'éducation vraiment démocratique n'atteindra ses objectifs qu'en assurant la formation et le développement de toutes les aptitudes de chaque homme et de chaque petit d'homme, la fièvre qui saisit les historiens témoigne qu'ils commencent à prendre très sérieusement conscience du drame qui se joue. Puissent-ils tous ensemble, rejetant les préventions et les partis pris, surmontant les intérêts particuliers, travailler à la grande œuvre de la culture générale que Paul Langevin définissait comme « ce qui rapproche et unit les hommes... », tous les hommes.. du Monde entier, dans le respect des principes fondamentaux de la science historique et en étroite coordination avec toutes les autres disciplines.

R. VAN SANTBERGEN.

INFORMATION HISTORIQUE

INFORMATION HISTORIQUE

LES FOUILLES BELGES DE THORIKOS (ATTIQUE).

En octobre 1963, une équipe d'archéologues belges entamait la fouille du site antique de Thorikos, sur la côte orientale de l'Attique, fouille qui s'est poursuivie méthodiquement depuis lors et devrait, selon les prévisions, se poursuivre durant plusieurs années encore. Cet événement marque un tournant dans l'histoire des études d'archéologie grecque dans notre pays. Si, en effet, des archéologues belges avaient déjà, à des titres divers, pratiqué des fouilles limitées ou des sondages ici ou là en Grèce, ou participé à des fouilles organisées par des institutions étrangères, c'est la première fois que la Belgique dispose officiellement d'un chantier archéologique dans ce pays et qu'un programme de fouille à long terme a pu être élaboré en commun par un groupe de chercheurs issus de nos quatre universités.

Voilà, ne manqueront pas de dire certains, qui est bel et bon, mais à quoi cela sert-il ? Avant de répondre, il n'est pas, je crois, inutile d'essayer de replacer le problème particulier des fouilles de Thorikos dans leur contexte, celui de la recherche archéologique en Belgique — et ailleurs — et, puisque je m'adresse ici à des historiens, de ses rapports avec la recherche historique.

Le nouveau visage de l'archéologie.

Parmi les sciences dites « auxiliaires de l'histoire » — qui sont, en fait, essentiellement des techniques d'accès aux sources —, l'archéologie est sans doute celle qui, au cours des vingt dernières années, a connu les progrès les plus fulgurants. Ces progrès ont été surtout spectaculaires dans le domaine de la prospection des sites (photographie aérienne en noir et en couleur, cartes de résistivité des sols, sondes optiques et photographiques, etc.) et dans celui de la datation des trouvailles : le symbole ^{14}C a d'ailleurs été jugé digne de figurer au blason des *Cahiers de Clío*. Mais des bouleversements aussi profonds, quoique plus discrets, ont affecté la démarche fondamentale de l'archéologie : la fouille, qui seule permet de vérifier et de compléter les données fournies par les moyens de prospection et sans laquelle, faut-il le dire, nous n'aurions guère de matériel à dater.

On n'ignore plus aujourd'hui qu'à l'archéologie de naguère, à la recherche d'objets de collection ou de monuments d'architecture, s'est

substitué peu à peu un archéologue nouvelle manière, soucieux avant tout de « déchiffrer les archives du sol ». Ce qu'on sait moins, c'est que ce « déchiffrement » exige du fouilleur non seulement un soin minutieux et une attention soutenue, mais la mise en œuvre de techniques de creusement, de repérage et d'enregistrement des trouvailles très précises et qui se perfectionnent sans cesse. On a justement comparé le fouilleur à un archiviste qui détruirait au fur et à mesure les archives qu'il dépouille : de fait, les murs exhumés, les trouvailles telles que vases, monnaies, armes et ustensiles divers n'ont d'intérêt historique que par les relations qui les unissent à des vestiges périssables : modifications dans la consistance et la coloration des couches de terrain traversées, tessons de poterie commune que leur abondance — du moins sur les sites classiques — ne permet pas de garder tous, traces de rouille ou d'enduits impossibles à recueillir ou qui disparaissent aussitôt mises au contact de l'air. Ces vestiges périssables, l'archéologue doit s'efforcer d'en fixer avec précision le souvenir par la photographie, le dessin, les notes prises dans le carnet de fouille — indispensable rescapé de l'archéologie d'antan, mais qui, lui aussi, a changé de caractère.

Tout cela doit se faire rapidement, parfois instantanément, dans le feu de l'action, tandis que la fouille continue et que les trouvailles se succèdent à un rythme imprévisible. Le temps est révolu, où un archéologue unique se sentait capable de « surveiller » une centaine d'ouvriers déblayant chaque jour un nombre impressionnant de mètres cubes de terre à grand renfort de brouettes et de wagonnets Decauville. L'archéologue d'aujourd'hui doit être sans cesse en éveil, avoir un œil au bout de chaque pioche, de chaque couteau manié par ses ouvriers, de crainte de laisser échapper une donnée utilisable. Dans ces conditions, il est évidemment impensable qu'il se fie à l'intuition du moment pour résoudre tous les problèmes qui se poseront à lui au cours de la fouille : une préparation approfondie est indispensable, de même qu'une stricte organisation du travail sur le terrain.

Une fouille ne s'improvise pas. Elle ne s'achève pas non plus avec la mise au jour des trouvailles conservables et l'enregistrement des vestiges périssables. D'une part, en effet, il est exceptionnel qu'un mur, qu'un objet quelconque, une fois exhumés, puissent être laissés tels quels : l'enlèvement des terres de soutien, le changement brutal du milieu ambiant, l'action de l'air à laquelle ils se trouvent à nouveau soumis constituent pour eux autant de dangers — sans parler des objets abîmés ou brisés, qu'il convient de restaurer et de recoller. D'autre part, toutes les trouvailles, ainsi que les documents qui s'y rapportent doivent être inventoriés, classés, éventuellement codés en vue de leur utilisation pour la reconstitution de l'histoire — au sens le plus large — du site, qui est le but ultime de la fouille.

Les tâches multiples que je viens d'évoquer, sans prétendre d'ailleurs, tant s'en faut, être complet, exigent de ceux qui sont appelés à

les assumer une formation et un entraînement adéquats, qui ne peuvent guère s'acquérir que sur le terrain. En outre, les techniques de fouille, d'enregistrement et de conservation se modifient sans cesse. Or, il ne suffit pas, en ces matières, de « se tenir au courant de la bibliographie du sujet » : seule l'expérience permet de juger les mérites respectifs des méthodes proposées. L'archéologue doit non seulement « garder la main », mais encore tester régulièrement les dernières techniques mises au point par ses collègues, définir leurs cas d'application, les critiquer au besoin, les perfectionner et, éventuellement, en créer lui-même de nouvelles. Cela implique qu'il puisse pratiquer son métier de façon continue.

L'archéologie et l'historien.

De son côté, l'historien, à mesure que l'archéologie affinait ses moyens d'investigation, a découvert en elle une source de plus en plus importante d'informations, qu'il lui est désormais impossible de négliger. Dans le même temps, l'histoire a élargi son champ d'action : elle se veut « histoire totale », englobant toutes les formes de l'activité humaine. Pour mener à bien ce programme ambitieux, elle cherche des renseignements dans des domaines de plus en plus variés, dont l'historien d'antan n'avait cure, et ici encore l'archéologie est susceptible de lui apporter une aide substantielle. Malheureusement, la spécialisation et la « technicisation » de plus en plus poussées de cette « science auxiliaire » rendent l'utilisation des données qu'elle fournit de plus en plus difficile pour le non-initié. Ce phénomène n'est pas propre à l'archéologie : l'épigraphie, la numismatique, la vénérable philologie elle-même connaissent une évolution analogue, et l'effet cumulé de ces évolutions n'est pas sans peser lourdement sur le travail de l'historien. Je croirais volontiers que le problème le plus ardu qui se pose actuellement à lui est celui de l'intelligence et de la mise en œuvre correctes de sources de plus en plus nombreuses, dont les techniques d'accès lui échappent de plus en plus. On est d'ailleurs en droit de se demander si l'histoire totale pourra jamais être réalisée autrement que par un travail d'équipe associant des spécialistes de diverses disciplines.

Quoi qu'il en soit, l'historien d'aujourd'hui doit pouvoir compter sur la collaboration — occasionnelle ou organisée au sein d'une équipe — d'archéologues bien au courant des méthodes et des techniques les plus récentes de leur science, car eux seuls sont réellement capables de comprendre et de juger les publications de leurs collègues : pour apprécier l'exacte valeur d'une information archéologique, il faut, en effet, être à même de reconstituer par la pensée les conditions dans lesquelles elle a été recueillie, ce qui n'est pas concevable sans une expérience personnelle de la fouille. D'autre part, pour qu'un dialogue fructueux puisse s'établir entre historiens et archéologues, il est indispensable que les premiers aient reçu à l'Université une initiation,

même sommaire, au vocabulaire, aux principes méthodologiques, aux modes de pensée des seconds, initiation qu'ils ne sauraient recevoir que d'un archéologue expérimenté. Ceci vaut évidemment davantage encore pour les candidats archéologues. La formation et l'entretien d'un corps scientifique d'archéologues militants intéresse donc directement l'avenir des études historiques dans notre pays.

Pourquoi un chantier belge en Grèce ?

Comment cette formation et cet entretien sont-ils assurés actuellement ? Je n'envisagerai ici que l'archéologie grecque. Car, si les méthodes de l'archéologie sont, en gros, les mêmes pour toutes les régions et pour toutes les époques, les conditions du travail archéologique diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, suivant la législation de chacun et les accords qui l'unissent ou non à la Belgique. Pour la Grèce, un accord qui remonte au siècle dernier permet à de jeunes aspirants-archéologues belges, docteurs en philologie classique, en histoire ancienne ou en histoire de l'art et archéologie, choisis à tour de rôle par les quatre Universités, de passer quelques années à l'Ecole française d'Athènes au titre de membre étranger. Ils ont ainsi l'occasion de participer aux fouilles de l'Ecole, de visiter les chantiers des autres institutions étrangères et des Services archéologiques grecs, de prendre un contact direct avec les grands sites antiques et les trouvailles, anciennes ou récentes, conservées dans les Musées et les dépôts. Malheureusement, rares étaient autrefois ceux qui, après avoir achevé leur terme, retrouvaient l'occasion de fouiller en Grèce. Leur formation archéologique se perdait peu à peu, faute d'entretien, leur expérience se démodait, si bien que, paradoxalement, les « Athéniens » ont donné à la Belgique plus de philologues éminents que d'archéologues.

C'est conscient de cette lacune et désireux de la combler, afin d'assurer au stage accompli à l'Ecole française sa pleine efficacité, qu'un groupe d'anciens « Athéniens » constitua, en 1961, un Comité des Fouilles belges en Grèce, composé de professeurs des quatre Universités. Le moment était bien choisi. En effet, l'Ecole française comptait alors parmi ses membres un archéologue belge particulièrement dynamique : Herman F. Mussche. Curieux d'architecture et d'histoire militaires, il avait obtenu l'autorisation de nettoyer, dans le courant de l'automne précédent, une forteresse maritime située sur la presqu'île d'Haghios Nikolaos, à 4 km. au nord de la ville de Lavrion, sur la côte orientale de l'Attique. Son intention première était simplement de dresser le plan de cet ouvrage, mais ses promenades aux environs le convainquirent rapidement qu'il y avait là plus et mieux à faire : l'abondance des tessons de diverses époques récoltés en surface, les nombreux affleurements de murs anciens dénonçaient la présence d'un site archéologique exceptionnellement riche, s'étendant sur plus de deux kilomètres carrés. Ces vestiges étaient ceux de l'antique Thorikos, l'un des bourgs les plus importants de l'Attique à l'époque classique. Rela-

tivement peu explorés jusqu'alors, ils constituaient un champ d'action idéal pour une entreprise archéologique interuniversitaire belge.

Le projet rencontra immédiatement l'adhésion enthousiaste de l'ambassadeur de Belgique à Athènes, S. Ex. le comte G. d'Aspremont-Lynden. Fort de son appui, qui ne lui fut d'ailleurs pas ménagé, H.-F. Mussche engagea avec les autorités grecques des pourparlers qui, grâce à la compréhension du Directeur du Service hellénique des Antiquités, le regretté J. Papadimitriou, aboutirent favorablement. Il restait à convaincre le gouvernement belge. C'est à quoi s'employa le Comité des Fouilles belges en Grèce, dont le programme fut finalement agréé par le Fonds, nouvellement créé, de la recherche scientifique fondamentale collective. Le dernier obstacle étant ainsi levé, une première mission archéologique belge pouvait débarquer à Thorikos en octobre 1963, avec à sa tête H.-F. Mussche, devenu entretemps professeur à l'Université de Gand. Cinq campagnes ont eu lieu à ce jour, dont les résultats, bien qu'encore fragmentaires, n'en sont pas moins déjà appréciables.

Mort et résurrection d'une ville industrielle.

Thorikos est située sur la côte orientale de l'Attique, à une douzaine de kilomètres au nord du cap Sounion. « Sise sur la frontière septentrionale de la région minière du Laurion, la ville prit une part active dans l'exploitation des mines — dont plusieurs d'ailleurs se trouvaient sur son propre territoire —, ainsi que dans le traitement du minerai. D'autre part, sa situation au bord de la mer lui valut de jouer un rôle non négligeable dans le commerce maritime. Du côté de la terre, Thorikos occupe une position-clef, au carrefour des lignes de communication qui sillonnent l'Attique méridionale. Ces deux derniers aspects firent de la ville un point stratégique important »⁽¹⁾.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Thorikos compte parmi les sites les plus anciennement peuplés de la Grèce. Philochore la mentionne comme l'une des douze *poleis* fondées par Cécrops, le premier roi mythique d'Athènes⁽²⁾. Elle aurait eu pour prince Céphale, l'amant d'Eos et l'époux malheureux de Procris⁽³⁾. C'est là également que Déméter aurait débarqué en Attique, sur le chemin d'Eleusis⁽⁴⁾. L'existence de telles légendes invitait à placer l'origine de Thorikos dès les temps mycéniens. De fait, lors de deux brèves campagnes en 1888 et 1893, l'archéologue grec Vassilios Staïs avait mis au jour deux tombeaux mycéniens à coupole, du type que les archéologues appellent *tholos*, datant de la première moitié du XV^e siècle, ainsi que les traces de deux habitats successifs, dont le plus ancien peut être daté de l'helladique

(1) H.-F. MUSSCHE, *Thorikos 1963*, p. 6.

(2) PHILOCHORE *ap.* STRABON, IX, 1, 20, p. 397 (= *Fragm. griech Historiker*, 328 F 94).

(3) PHERECYDE *ap.* SCHOLIE à l'*Odyssée*, XI, vs 321; APOLLODORE, *Bibliothèque*, II, 4, 7; ANTONINUS LIBERALIS, 41.

(4) *Hymne homérique à Déméter*, vs 126.

moyen (première moitié du deuxième millénaire)⁽⁵⁾. Les fouilles belges ont permis de remonter plus haut encore, puisqu'un sondage stratigraphique a atteint un niveau du début du bronze ancien ou de la fin du néolithique (première moitié du troisième millénaire)⁽⁶⁾.

Par ailleurs, l'occupation de Thorikos apparaît continue, au moins depuis l'helladique moyen, jusqu'à la fin du V^e siècle avant notre ère. A ce moment, elle cesse brusquement sous l'effet des bouleversements qui marquent l'avènement des temps nouveaux. Liée à l'exploitation des mines d'argent, la prospérité de Thorikos ne pouvait survivre à leur décadence : l'épuisement des filons les plus aisément accessibles, donc les plus rentables, la dépréciation de l'argent consécutive à la substitution du monnayage d'or macédonien au monnayage d'argent des cités grecques, la régression économique d'Athènes, l'insécurité due aux guerres entre les Diadoques, ces divers facteurs se conjuguèrent pour précipiter sa ruine et provoquer son abandon rapide. Dès le III^e siècle, la forteresse maritime de la presqu'île d'Haghios Nikolaos est entièrement désaffectée, ainsi qu'en témoigne la présence d'un four à plomb, que ses émanations délétères interdisaient d'installer ailleurs qu'en un lieu désert, ⁽⁷⁾ et, au premier siècle de notre ère, le géographe Pomponius Mela pouvait écrire : *Thoricos et Brauronia, olim urbes, iam, tantum nomina* ⁽⁸⁾.

Le destin particulier de Thorikos lui confère un intérêt archéologique considérable. En effet, dans la plupart des grands sites urbains de la Grèce antique, l'occupation humaine s'est poursuivie pratiquement sans interruption jusqu'à nos jours, si bien que les vestiges d'époque classique qu'on y trouve sont irrémédiablement bouleversés, mutilés, défigurés par les constructions hellénistiques, romaines, byzantines, turques et modernes qui s'y sont superposées pendant des siècles. A Thorikos, rien de tel n'est à craindre : une fois ôté le dépôt de terre arable, le premier niveau que rencontre la pioche du fouilleur est, au plus tard, contemporain de Démosthène. Le fait prend toute son importance lorsqu'on se rappelle que nous ignorons presque tout de l'architecture domestique et de l'urbanisme grecs classiques. L'essentiel de notre information dans ce domaine provient des fouilles américaines conduites entre les deux guerres mondiales à Olynthe en Chalcidique, ville éphémère fondée en 432 par des colons athéniens et dont la destruction en 348 par Philippe de Macédoine fournit le thème des *Olynthiennes*. Mais Olynthe était une cité coloniale, créée artificiellement dans les marches septentrionales de la Grèce et nécessairement différente de villes comme Athènes, Thèbes ou Corinthe, dont les origines se perdent dans les brumes de la légende : quelle image

(5) V. STAIS, *Deltion arkhaiologikon*, 6, 1890, pp. 159-160; *Praktika tis arkhaiologikis etairias*, 1893, pp. 12-17; *Ephimeris arkhaiologiki*, 13, 1895, col. 221-234 cf. J. SERVAIS, *Thorikos* 1963, pp. 27-29.

(6) J. SERVAIS, *Thorikos* 1965, pp. 24-27.

(7) H.-F. MUSSCHE, *Bulletin de correspondance hellénique*, 85, 1961, p. 204.

(8) POMPONIUS MELA, *De situ orbis*, II, 3.

un archéologue de l'avenir, qui ne connaîtrait que San Francisco, pourrait-il se faire de Paris ou de Londres ?

Or, à défaut d'Athènes, Thorikos, grosse bourgade industrielle de l'Attique, constitue un document de choix pour l'historien de l'urbanisme. Sans doute, seule une portion relativement peu étendue — environ 4.000 m² — de la ville classique a pu être dégagée jusqu'à présent. Mais, si les fouilles entreprises sous les auspices du C.F.B.G. continuent de tenir leurs promesses, le site pourrait bien mériter quelque jour le surnom de « Pompéi grecque ». D'autre part, les vestiges de plus en plus nombreux de bâtiments archaïques, subgéométriques, géométriques et méso-helladiques, sans compter plusieurs nécropoles importantes, dont les tombes s'échelonnent du VIII^e au IV^e siècle, permettent de reconstituer peu à peu et de préciser chaque année davantage l'histoire de l'agglomération et de ses habitants.

Les résultats : douze siècles de métallurgie de l'argent.

Un des résultats les plus spectaculaires des fouilles belges concerne l'histoire des techniques. Pour Xénophon, l'exploitation des mines d'argent du Laurion aurait débuté dans des temps immémoriaux⁽⁹⁾. Mais, pour qu'une telle exploitation fût possible, il fallait disposer d'un procédé pour séparer l'argent du plomb auquel il est mêlé. Ce procédé, c'est celui dit de la « coupellation », qui se fonde sur la différence de vitesse d'oxydation du plomb et de l'argent : le minerai préalablement débarrassé de sa gangue et « lavé », est fondu et versé dans une coupelle en terre cuite, de manière à offrir une large surface à l'action oxydante de l'air; le plomb s'oxyde le premier et se transforme en litharge, laissant surnager un « bouton » d'argent pur. Or, la plupart des historiens de la métallurgie hésitaient à faire remonter beaucoup plus haut que l'époque classique la découverte du procédé de « coupellation ». Quelle ne fut donc pas notre surprise, lorsque, en 1964, au cours de la fouille d'un bâtiment d'époque géométrique ancienne, nous découvrîmes dans un niveau homogène du IX^e siècle de la litharge qui, n'existant pas à l'état naturel, prouvait indiscutablement la pratique de la coupellation dès ces temps reculés⁽¹⁰⁾. L'année suivante, nouveau coup de théâtre : de la litharge apparaissait dans un niveau méso-helladique, datant probablement de la fin du XVI^e siècle ! ⁽¹¹⁾. Xénophon avait raison : une fois de plus, l'ingéniosité des Anciens met en défaut l'hypercritique des modernes.

A côté de ces découvertes, dont la portée dépasse la simple reconstitution de l'histoire du site, les fouilles ont également fait progresser celle-ci de manière appréciable. Si l'occupation de Thorikos à l'époque néolithique n'est encore attestée que par un sondage de faible

(9) XENOPHON, *Revenus*, IV, 2.

(10) J. BINGEN, *Thorikos 1964*, pp. 29-30.

(11) J. SERVAIS, *Thorikos 1965*, pp. 22-24.

étendue, les objets qu'il a livrés — essentiellement des fragments de vases — indiquent que des rapports assez étroits devaient unir dès ce moment l'Attique méridionale à l'île de Céos⁽¹²⁾. Aux habitations mésohelladiques mises au jour par Staïs est venu s'ajouter le bâtiment partiellement dégagé en 1965, qui avait peut-être une destination industrielle ou, du moins, artisanale. Les deux grandes tholoi témoignent de l'importance du site à l'époque mycénienne : elles sont évidemment à rapprocher des légendes qui placent à Thorikos la résidence du héros Céphale. Aucune trace d'habitat mycénien n'a cependant été retrouvée jusqu'à présent : les restes des maisons, que Staïs croyait contemporaines des tombes, semblent dater plutôt de l'helladique moyen. En revanche, d'autres tombes, plus petites, ont été fouillées, dont l'une fut, aux VII^e-VI^e siècles, le siège d'un culte héroïque : la tradition locale avait conservé le souvenir, sans doute embelli, des princes achéens qui avaient régné là aux temps homériques⁽¹³⁾.

Il est naturel que la période troublée qui suivit la chute de l'empire mycénien au début du XII^e siècle n'ait guère laissé de traces à Thorikos. Mais, dès la première moitié du IX^e siècle, la vocation industrielle du site s'affirme à nouveau. Les morceaux de litharge, dont il a été question plus haut, se trouvaient mêlés à des cendres, dans des cuvelles rondes creusées dans le sol d'une salle rectangulaire, flanquée d'une cour à l'ouest⁽¹⁴⁾. Ces cuvettes servaient-elles de « coupelles » et sommes-nous en présence d'un atelier métallurgique rudimentaire ? C'est, en tout cas, vraisemblable. Détail curieux : dans chacun des deux angles conservés de la pièce était calée une cruche debout ; peut-être s'agissait-il d'un rite à caractère magique, tel qu'en accompliront encore les artisans de l'époque classique pour se prémunir contre les aléas de techniques dont l'empirisme laissait une large place au hasard — partant, aux superstitions. Cet établissement géométrique ancien, qui subit plusieurs incendies, semble avoir eu une existence relativement brève. Au VIII^e siècle, son emplacement sera occupé par un cimetière, qui demeurera en usage jusqu'au IV^e siècle⁽¹⁵⁾.

En un autre point du site, le sondage qui livra les tessons néolithiques et la litharge mésohelladique mit également au jour une maison subgéométrique, datant des environs de 700⁽¹⁶⁾. Bien qu'elle n'ait pas été entièrement dégagée, elle paraît se composer d'une cour rectangulaire, que bordent au nord une série de chambres contiguës ouvrant vers le sud. L'une d'elle, qui comportait une banquette appuyée aux murs sur trois côtés et dans laquelle on a trouvé de nombreux fragments de vases à manger, à boire ou à verser, devait être une espèce de salle à manger ou de séjour. L'intérêt de la trouvaille n'a pas besoin d'être

(12) J. SERVAIS, *Thorikos 1965*, p. 27.

(13) J. SERVAIS, *Thorikos 1963*, pp. 37-39.

(14) J. BINGEN, *Thorikos 1964*, pp. 26-34; *Thorikos 1965*, pp. 31-42.

(15) J. BINGEN, *Thorikos 1963*, pp. 59-86; *Thorikos 1964*, pp. 34-46; *Thorikos 1965*, pp. 42-56.

(16) J. SERVAIS, *Thorikos 1965*, pp. 10-18.

souligné, le dossier de l'architecture domestique aux époques géométrique et subgéométrique étant des plus mince.

L'absence d'habitations du VI^e et de la première moitié du V^e siècle ne laissa pas d'abord d'étonner; car, si pour les temps plus anciens on ne peut guère citer que le témoignage — à vrai dire, assez vague — de Xénophon, l'exploitation des mines d'argent du Laurion est bien attestée dès le temps de Solon, et surtout à partir de la première guerre médique. La compagne de 1968 a permis, semble-t-il, de combler cette lacune, mais ces découvertes sont encore trop récentes pour recevoir une interprétation précise. En revanche, il est d'ores et déjà assuré que la construction connut un essor extraordinaire à Thorikos au cours du dernier tiers du V^e siècle, malgré — ou à cause de ? — la guerre du Péloponnèse : l'agglomération s'étend alors vers le nord, en remontant la pente du Vêlatouri⁽¹⁷⁾. La zone dégagée jusqu'à présent comprend une grande laverie métallurgique, un sanctuaire d'Hygie (?) et un certain nombre de maisons disposées le long de rues, dont les principales empruntent en gros le tracé des courbes de niveau, tandis que des ruelles perpendiculaires n'hésitent pas à suivre la ligne de plus grande pente. Les maisons, plus petites que celles — contemporaines — d'Olynthe, sont régulièrement orientées au sud, comme la maison du VII^e siècle.

L'élément le plus important de cet ensemble, dont les limites débordent largement celles de la fouille, est la laverie, vaste établissement industriel, où le minerai de plomb argentifère était broyé et débarrassé de ses impuretés avant d'être traité par le procédé de coupellation. Elle se compose de deux ateliers de broyage, où l'on a retrouvé des meules en trachyte de Milo, d'une aire de lavage comportant un système de bassins cimentés réunis par des trop-pleins, d'une cour triangulaire et de locaux de service (cuisine, logement des esclaves, etc.), ainsi que d'une citerne, le tout occupant une surface de quelque 600 m². Construite vers 425, elle fut abandonnée à la fin du siècle; la présence d'un stock important de minerai brut indique que cet abandon fut soudain. Il est logique de le mettre en rapport avec les événements qui précipitèrent la chute d'Athènes : prise de Décélie par les Spartiates en 413, qui favorisa les défections d'esclaves travaillant dans les mines, défaite de Mytilène en 406, qui provoqua la mobilisation de ce qui restait de main-d'œuvre servile pour reconstituer les équipages de la flotte de guerre, désastre d'Aegos-Potamos en 405, à la suite duquel l'Attique méridionale, que seule la voie maritime reliait encore à sa capitale, se trouva privée de ce dernier lien.

Autre témoin des luttes entre Athènes et Sparte à la fin du V^e siècle : la forteresse maritime, dont l'étude par H.-F. Mussche en 1961 constitua le point de départ des fouilles belges de Thorikos. Xénophon

(17) H.-F. MUSSCHE, *Thorikos 1963*, pp. 87-104; *Thorikos 1964*, pp. 48-62; *Thorikos 1965*, pp. 57-71; G. DONNAY, *Thorikos 1964*, pp. 63-72.

nous apprend, en effet, qu'en 412 « les Athéniens fortifièrent Thorikos »⁽¹⁸⁾. On croyait autrefois qu'on avait alors entouré la ville entière d'une enceinte fortifiée. Mais cette enceinte, longue de 2 à 5 km. selon les auteurs, n'a jamais existé que dans l'imagination des voyageurs, trompés par les vestiges des puissants murs de soutènement, indispensables assises des constructions étagées sur les flancs du Vélaturi, et par une tour carrée qui a le double défaut d'être isolée... et de dater du IV^e siècle - Le seul ouvrage avec lequel on puisse identifier la fortification dont parle Xénophon reste donc la forteresse maritime élevée sur la presqu'île d'Haghios Nikolaos⁽¹⁹⁾. Les données chronologiques fournies par son nettoyage et les sondages complémentaires qui l'accompagnèrent confirment l'identification. Des forteresses analogues furent construites, en 412 également, Sounion et à Rhammonte: il s'agissait de répondre à la menace que la tête de pont spartiate installée à Décélie l'année précédente faisait peser sur le district du Laurion, en créant une série de points d'appui à partir desquels des patrouilles pouvaient contrôler et intercepter les infiltrations ennemies dans cette zone vitale pour l'économie athénienne. La hâte avec laquelle la forteresse de Thorikos fut édiflée se traduit d'ailleurs par l'appareil peu soigné des murs et leurs fondations souvent insuffisantes.

Parmi les édifices de la fin du V^e siècle, il convient de mentionner encore, dans la plaine cette fois, un bâtiment dorique — sans doute un temple — connu au moins depuis le XVIII^e siècle, fouillé à diverses reprises au cours du XX^e siècle, puis enseveli sous les alluvions de l'Adami et recherché en vain depuis. Grâce à des levés topographiques très précis, fondés sur d'anciennes photographies montrant le temple dans son paysage, nous sommes parvenus à en retrouver l'emplacement⁽²⁰⁾. Les colonnes du péristyle et les degrés du soubassement sont inachevés : seule l'amorce inférieure des cannelures a été taillée, les fûts demeurant lisses, et les tenons grossiers qui servirent à manipuler les blocs avant leur mise en place n'ont pas été ravalés. Des traces identiques d'inachèvement caractérisent le petit temple de Némésis à Rhammonte, dont la construction, entreprise à la faveur de la paix de Nicios en 420, dut être interrompue par la reprise des hostilités. On peut supposer que le temple de Thorikos connut un destin analogue.

Si la laverie métallurgique cessa définitivement toute activité vers 405, diverses traces de réoccupation du site au IV^e siècle ont été mises au jour⁽²¹⁾. Cette réoccupation couvre, semble-t-il, le deuxième et le troisième quart du siècle. Elle correspond à la reprise de l'exploitation des mines dans le cadre de la politique financière de Callistratos (373-366), qui marqua pour la région du Laurion le début d'une nouvelle — et première — période de prospérité, dont l'apogée se place sous le

(18) XENOPHON, *Helléniques*, I, 2, 1.

(19) H.-F. MUSSCHE, *Bulletin de correspondance hellénique*, 85, 1961, pp. 176-205.

(20) H.-F. MUSSCHE, *Thorikos* 1964, pp. 73-76.

(21) H.-F. MUSSCHE, *Thorikos* 1965, p. 71.

gouvernement d'Euboulos (354-340) et dont le déclin s'amorcera au lendemain de celui de Lycurgue (338-326). Aux deux phases de haute conjoncture que Thorikos connut à la fin de l'époque classique correspondent d'ailleurs les deux phases de construction de son théâtre : les gradins inférieurs, en pierre, datent de la seconde moitié du V^e siècle; les gradins supérieurs en bois et leur mur de soutènement en bel appareil régulier datent du milieu du IV^e (22).

Comme on le voit, les données de l'archéologie et celles de l'histoire se complètent et s'éclairent mutuellement. Il ne s'agit néanmoins que de résultats partiels, portant sur une exploration encore très insuffisante du site. Mais ils fournissent déjà une base solide et un guide aux recherches ultérieures, dont ils garantissent par ailleurs qu'elles seront fructueuses. Si l'équipe archéologique belge de Thorikos parvient à mener à bien la tâche qu'elle s'est donnée, elle sera en mesure d'apporter dans quelques années une lumière nouvelle sur l'évolution d'une bourgade industrielle de l'Attique depuis le néolithique jusqu'à l'aube des temps hellénistiques et, par-là, une contribution importante à l'histoire économique, technique, domestique, urbanistique et religieuse du monde grec.

Guy DONNAY.

Conservateur a.i. du Musée
de Mariemont.

(22) T. HACKENS, *Thorikos* 1965, pp. 95-96.

LA REVOLUTION INDUSTRIELLE EN HAINAUT.

Par Révolution Industrielle, on entend cette transformation essentielle qui a fait passer l'humanité d'une économie essentiellement rurale à une économie dominée par la fabrication industrielle. Transformation essentielle, certes, puisque des changements profonds ont bouleversé les genres de vie, les mentalités, en un mot, ont suscité la naissance d'un homme nouveau.

Le processus a commencé au XVIII^e siècle en Angleterre où il s'est manifesté, en premier lieu, dans le textile de coton; il fallait lutter contre la concurrence des cotonnades importées des Indes et les premières machines mécaniques ont produit à meilleur compte, en plus grandes quantités. L'accroissement de la production répondait aux besoins d'un marché en expansion, notamment en raison de la croissance démographique. La demande en fer, elle aussi, était en hausse. Depuis très longtemps déjà, le charbon de terre — la houille — était utilisé dans les forges comme dans les fournaies à verre et les fours à chaux et l'on craignait la destruction totale des forêts productrices de charbon de bois. Des techniciens s'attachèrent à remplacer celui-ci pour la fusion du minerai de fer dans les hauts fourneaux. De longues recherches aboutirent à l'emploi d'un dérivé du charbon de terre, à savoir du coke. Bref, pour des raisons multiples, la demande en houille était, elle aussi, en plein accroissement. En conséquence, les mines allaient constamment en s'approfondissant pour autant que le problème de l'épuisement de l'eau — ou exhaure — fût résolu. Or, celui-ci devenait évidemment plus difficile. Pour pomper l'eau des mines, un forgeron et serrurier du Devonshire, Thomas Newcomen (1663-1729) inventa, un type particulier de machine à vapeur, la pompe à feu, qui servit longtemps pour l'exhaure.

La machine à feu de Newcomen, perfectionnée par James Watt (1736-1819) devint la première machine à vapeur dont on usa comme source d'énergie. Aussi, la machine de Watt est-elle probablement l'invention majeure de la Révolution Industrielle : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'homme disposa librement à volonté d'une source d'énergie dont la puissance devait se révéler presque illimitée. Jusqu'alors, les chutes d'eaux, la force du courant des rivières formaient avec la force du vent la principale source d'énergie utilisée par l'industrie, que ce soit par les moulins à papier de type médiéval ou

par les nouvelles machines textiles, ou par les anciens marteaux — « makas » ou martinets — qui aplatissaient les loupes de fonte en barres ou en platines. La machine à vapeur donna à l'homme le moyen de se libérer des contraintes naturelles. Capable d'actionner des mécaniques de toutes sortes, elle favorisa leur concentration et explique ainsi les progrès de l'organisation du travail.

A côté des mécaniques inventées dans et pour l'industrie textile, et qui trouvèrent par la suite des applications dans d'autres secteurs, la machine à vapeur et les procédés modernes du travail du fer sont les innovations techniques de base de la Révolution Industrielle. Pour des raisons complexes liées tout autant à l'évolution du commerce international, à la force de la livre sterling, à l'amélioration de l'agriculture qu'à des conditions géographiques déterminantes, ces découvertes faites en Angleterre au XVIII^e siècle se répandirent dans ce pays dans le courant du siècle passant du stade d'innovation technique à celui d'innovation économique. L'extraction de la houille et l'industrie du fer rivalisèrent avec l'industrie textile traditionnelle — en train de se moderniser de son côté — par la valeur de leur production et par les chiffres de leur main-d'œuvre.

Sur le continent, quelques régions possédant, comme l'Angleterre, des gisements de houille et de fer avaient comme elle, une longue tradition dans l'exploitation de ceux-ci.

Dans le Borinage ou Couchant de Mons, dans le Centre dont La Louvière va devenir le chef-lieu et dans le pays de Charleroi, on a des traces d'exploitation charbonnière depuis le Moyen Age, cette activité étant vraisemblablement complémentaire, pour la plupart, des travaux de la terre. Il en était de même, dans bien des localités de la vallée de la Sambre, de la fabrication des clous et de petites usines à fer établies sur les affluents au cours rapide de celle-ci. Cette métallurgie de petite dimension s'approvisionnait surtout en fonte dans l'Entre-Sambre-et-Meuse voisine, un pays de forêts qui fournissait le combustible, à savoir le charbon de bois mais aussi le minerai de fer. En effet, on oublie parfois que les minières assez importantes de la région ont suffi à alimenter les besoins des usines à fer carolorégiennes jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Sous l'Ancien Régime, ce commerce rencontrait des obstacles en raison des frontières douanières, car la province de Hainaut actuelle tout en étant l'héritière de la principauté médiévale n'a pas la même configuration géographique que celle-ci. En premier lieu, le comté s'étendait sur les régions de Maubeuge, Avesnes, Bavay et Valenciennes devenues françaises à la fin du XVII^e siècle. D'autre part, Tournai et le Tournaisis formaient une principauté distincte; les environs de Charleroi étaient partagés entre le Hainaut, le duché de Brabant, le comté de Namur et la principauté de Liège. Charleroi était namurois alors que Marcinelle, comme Thuin et Aulne, étaient liégeois, Roux et Courcelles, hennuyers et Souvret, brabançon. Certes, à partir du XV^e siècle, Hainaut, Brabant et Namur dépendaient du même souverain fai-

sant partie, au XVIII^e siècle, d'une même entité politique et douanière, les Pays-Bas autrichiens; Charleroi et ses environs restaient une zone frontière entre ceux-ci et la principauté de Liège. C'est l'invasion des révolutionnaires français qui en supprimant cette dernière, créa la Belgique actuelle ainsi que la province de Hainaut et permit la formation d'une véritable région, au sens économique du terme, le pays de Charleroi.

Malgré ce handicap politique, le Hainaut riche en charbon et en une main-d'œuvre expérimentée dans l'exploitation de celui-ci ainsi que dans le travail du fer détenait des atouts majeurs à l'aube de la Révolution Industrielle. Un important réseau de routes romaines dont le centre était Bavay en avait fait une voie de transit pendant tout le Moyen Age mais elles ne résistaient pas aux lourds charrois de charbon. La Haine dans le Borinage comme la Sambre dans le bassin carolo-régien furent bien plus utiles pour l'exportation de cette matière pondéreuse.

Coupé du Hainaut français et ayant donc perdu Valenciennes, le Hainaut autrichien a Mons comme principale ville; centre administratif et religieux, capitale au petit pied avec ses grands hôtels et ses beaux refuges d'abbayes, Mons servant d'étape sur la route de la France vers le Brabant et les Flandres a connu au Moyen Age un important commerce de vin. On peut se demander dans quelle mesure elle n'a pas aussi servi au transit du fer fabriqué dans le pays de Chimay, comme elle formait un marché pour les toiles fabriquées dans les campagnes environnantes. L'agriculture hennuyère est mal connue mais il y a des témoignages nombreux de sa richesse comme de ses progrès au XVIII^e siècle. C'est aussi sans surprise que l'on trouve des membres de la noblesse locale à côté de bourgeois de Mons dans les premières sociétés d'exploitation du charbon.

En effet, si les exploitations primitives appartenaient à des groupes d'ouvriers mineurs, à partir du moment où l'on éleva des machines d'exhaure plus compliquées, c'est-à-dire au XV^e siècle, ceux-ci durent s'associer à des gens capables d'investir de plus gros moyens financiers, des propriétaires fonciers, de hauts fonctionnaires, des marchands. Les concessions accordées dans le Borinage par les seigneurs fonciers pour un laps de temps limité — 3, 6, 9 ans — portaient sur des couches de charbon bien déterminées; la division était horizontale et non verticale, de nombreux procès opposaient les exploitants déterminant fréquemment des abandons suivis de retours d'autant plus coûteux. En général, le gisement paraît avoir été connu du moins dans ses couches superficielles et la plupart des villages borains avaient au XVII^e siècle leurs exploitations. A côté des difficultés d'ordre juridique, elles rencontraient à chaque pas des difficultés techniques : l'exhaure n'était résolue ni par les galeries d'écoulement, ni par les machines à molettes, l'aération et l'éclairage posaient également de graves problèmes dans ces mines très grisouteuses.

Le charbon était utilisé sur place pour les fours à chaux, dans les forges des maréchaux-ferrants et même pour entretenir les braseros des gardiens des portes de la ville de Mons. En raison de la pénurie de bois, il servait de plus en plus pour le chauffage et se vendait aussi à cet effet dans les Flandres. Il fallait pour l'exporter emprunter la Haine puis l'Escaut mais comme leur confluent, Condé, devint français sous Louis XIV, des difficultés douanières apparurent. Elles ne furent que partiellement résolues par la création de grandes chaussées carrossables par les Etats de Hainaut et, par le Gouvernement autrichien, des chaussées nouvelles et plus résistantes.

Les gisements houillers du Centre et du pays de Charleroi faisaient l'objet d'une exploitation tout aussi dispersée. Bien que la topographie de ces régions fortement découpées par les affluents de la Haine supérieure et de la Sambre favorisait l'exhaure par des galeries d'écoulement, le nombre de puits y était moins élevé que dans le Borinage. Le charbon était utilisé sur place dans les verreries et pour le travail du fer, la Sambre lui servit de voie d'exportation vers le Namurois, puis la route de Charleroi à Bruxelles permit la vente sur les marchés de la capitale, ces marchés que les charbons du Centre ne pouvaient atteindre parce que les Etats de Hainaut qui protégeaient les marchands du Borinage refusèrent en 1756 de construire une route reliant leur région à Soignies ou Braine-le-Comte, c'est-à-dire à la chaussée de Mons à Bruxelles.

En résumé, les charbonnages du Centre n'étaient guère favorisés pour ce qui est des débouchés, d'autant que la Haine supérieure ne fut jamais navigable. Pourtant, on y rencontre des formes plus modernes d'entreprises : de 1680 à 1750 se constituèrent des sociétés composées de bourgeois capitalistes de Mons et de Binche et d'ouvriers charbonniers qui obtinrent des concessions à perpétuité alors que dans les deux autres bassins, elles étaient de 3, 6, 9 ou au maximum 33 ans. Les charbonnages de Charleroi, qui eux trouvaient un débouché dans l'activité de la verrerie et de la métallurgie, tirèrent également parti des possibilités financières des entrepreneurs de ces deux secteurs dont l'essor doit être souligné.

La clouterie qui occupait un grand nombre de bras appartenait pratiquement à des marchands cloutiers qui procuraient la matière première, c'est-à-dire le fer fendu en verges, à des ouvriers à domicile et les payaient à la pièce. Les autres usines à fer — forges, *makas*, platineries, fonderies — étaient des ateliers de taille réduite n'employant, en 1811 encore, que 244 ouvriers et 1.431 hommes de peine pour le transport. Dès le XVII^e siècle, elles ont fait l'objet d'une certaine concentration entre les mains de familles de maîtres de forges : les de Cartier, les de Moreau, les Puissant, les Desandrouin. Plusieurs d'entre elles étaient aussi intéressées dans la verrerie, cette industrie qui s'était fixée à Lodelinsart, Jumet, Gilly et au Faubourg de Charleroi à la fin du XVII^e siècle parce que les fournaies marchaient à la houille; les

Dorlodot qui sont uniquement verriers au XVIII^e siècle sont actionnaires de charbonnages au même titre que les Puissant et les Desandrouin.

Bref, il se forme dès le XVIII^e siècle dans le bassin de Charleroi de puissantes familles d'entrepreneurs qui participent à des activités industrielles diversifiées et cumulent celles-ci, soit avec l'intendance de grandes seigneuries — Simon-Louis Puissant est receveur du seigneur de Charleroi — soit avec des charges publiques — les deux Desandrouin ont été baillis-maîtres de Charleroi. Des liens matrimoniaux les unissaient aux milieux de la métallurgie de l'Entre-Sambre-et-Meuse; par exemple, les de Moreau étaient alliés aux de Montpellier d'Annevoie et les de Cartier aux Jacquier de Rosée.

Les Desandrouin sont sans doute le meilleur exemple de cette ascension économique et sociale. Le grand-père Gédéon, français et officier dans l'armée française, se fixa à Charleroi parce qu'il épousa la fille du verrier Jean de Condé de même d'ailleurs que son compagnon d'armes, de Dorlodot. Le fils devint vicomte. Le petit-fils Stanislas, à la tête de verreries, de charbonnages, d'usines à fer, obtint le titre de marquis, fut chambellan à la Cour de Vienne, l'ami du célèbre prince de Ligne, après avoir épousé la fille d'un des plus riches banquiers de Bruxelles, de Walckiers.

Dans le Borinage, par contre, on n'a aucun témoignage d'une activité économique de quelque importance autre que les charbonnages et ceux-ci apparaissent très liés au commerce du charbon.

Malgré les plaintes des marchands, les difficultés incontestables de l'exportation, la concurrence du charbon anglais et — j'ajouterai — l'incertitude des sources, on peut avancer que l'exploitation de la houille progressa d'une façon générale dans le Borinage dès le début du XVIII^e siècle. Pour résoudre le problème de l'exhaure de l'eau, les Etats de Hainaut examinèrent des projets de « grand conduit » d'écoulement, une seule galerie aurait abouti à Pommerœul dans un canal de drainage pour arriver à l'Escaut. Mais, il semble bien, sans que ces problèmes soient définitivement éclaircis, que des pompes à feu, donc des machines d'exhaure à la vapeur du type Newcomen auraient déjà été élevées, notamment à Pâturages, Boussu, Hornu, Frameries, Quaregnon, Jemappes, vers le milieu du siècle (1740-1754). On en dénombre six nouvelles entre 1760 et 1767, puis d'autres encore si bien que 39 pompes à feu auraient été montées dans le Borinage avant 1795, 25 d'entre elles seulement fonctionnant à cette date. Le Borinage n'a pas le prestige de l'ancienneté de la première machine à vapeur en Hainaut puisque celle-ci fut installée par Desandrouin à Lodelinsart en 1725, mais il a sans conteste celui du nombre; il n'y en avait que trois dans le Centre et 7 dans le bassin de Charleroi à la fin du XVIII^e siècle.

Il s'agit de mécanismes fort simples mais qui, à l'époque, n'étaient pas si faciles à réaliser; les calculs de base manquaient d'exactitude.

On comprend que l'établissement des pompes à feu fort coûteux ait définitivement écarté les anciennes associations d'ouvriers mineurs; ceux-ci conservèrent souvent des actions dans les sociétés qui se constituèrent. Des contrats nouveaux sont explicitement passés dont le but précis est l'installation de « l'engin », de la machine. On cherche des méthodes nouvelles de financement. Des Français attirés par la réputation de richesse du sous-sol borain arrivent : Ambroise Richebé qui fait le commerce de charbon à Jemappes et fonde les 3 grandes sociétés des Produits, de Belle et Bonne et du Rieu du Cœur, Godonnesche, de Valenciennes au Grand Hornu. Et les conflits surgissent : dans cette confusion que représentent les concessions de veines, on discute de l'exhaure d'une machine qu'on a voulu partager en deux; on discute des taux de location, certaines pompes restant la propriété soit d'un groupe d'actionnaires, soit des constructeurs. A ce propos, il faut souligner le rôle des spécialistes borains et tout particulièrement de la famille Dorzée de Boussu et Hornu qui ont construit au XVIII^e siècle la majorité des pompes à feu non seulement du Borinage et du Centre, mais ont travaillé aussi dans les environs de Charleroi et à Aniche dans le Nord de la France. En un mot, au moment où les révolutionnaires français entrèrent dans le Borinage et arrêtaient momentanément toute activité, cette région dont l'économie était essentiellement axée sur le charbon, paraît en pleine mutation; on cherche, on modernise, des capitaux étrangers s'investissent.

Dès 1794, le Comité de Salut Public imposa un nouveau mode de régie à nos houillères et, comme il leur ouvrait le marché français, on pouvait espérer un bel essor. Celui-ci ne peut se manifester que vers 1802-1804, après la réparation des routes abîmées puis négligées et après la réorganisation de la batellerie sur la Haine. D'ores et déjà, celle-ci fut reconnue insuffisante et le canal de Mons à Condé fut mis à l'étude. De la législation nouvelle — suppression des droits seigneuriaux, confiscation des biens ecclésiastiques et nobles, loi de 1810 sur les mines et création du Corps des Mines — il faut surtout retenir les deux dernières innovations, quoique des procès intentés par des seigneurs, la noblesse belge ayant très peu émigré, retardèrent en plusieurs endroits la modernisation. La loi de 1810 est importante puisqu'elle constitue la loi-cadre de la législation minière; quant au Corps des Mines, il exerça, dès cette époque, une grande influence en raison surtout de la personnalité du premier ingénieur-chef, Miché, qui, fort consciencieux, apprit rapidement à connaître le sous-sol de son arrondissement et ne ménagea point ses efforts et ses conseils judicieux. Il n'empêche qu'en 1815, Gendebien, malgré ses sentiments pro-révolutionnaires, et Delneufcourt, le seul ingénieur montois sorti de l'Ecole des Mines de Paris, s'opposèrent au nom de leurs collègues charbonniers à la création d'une Ecole des Mines à Mons, dans la crainte du rétablissement des « ingénieurs, inspecteurs des mines et quantité d'autres suppôts subalternes absolument inutiles... ! ». Le gouvernement hollandais maintint, bien sûr, le Corps des Mines et s'appliqua

également à aider avec discernement les sociétés charbonnières. En fait, estima-t-on vers 1825, elles n'en avaient pas besoin. Les législations française et hollandaise permirent également des concessions de plus longue durée et plus vastes. La concession de Mariemont et de l'Olive, faite à des banquiers et marchands de charbon de Mons, dont les Warocqué, en est un exemple.

Pour ce qui est des méthodes techniques, on continua à user dans le Borinage, comme dans le Centre, des antiques pompes à feu pour l'exhaure. De même que les puits, elles se multiplièrent et beaucoup d'entre elles restèrent en activité jusque dans les années 1840. La principale innovation des années 1820-1830 est la machine d'extraction à vapeur, le système Watt et Bolton étant le plus courant. Il s'agissait de l'application d'une découverte technique qui avait près de 100 ans. On introduisit aussi des moteurs à vapeur pour la ventilation, la lampe Davy fut solennellement apportée en 1818 à Mons par le chimiste anglais lui-même. Des « chemins en fonte de fer » pour le transport du charbon furent installés au fond des fosses de Dour dès 1810. Routes pavées d'abord, chemins de fer ensuite furent même construits par les charbonniers. En un mot, la progression de la production déjà très sensible sous le régime français devint spectaculaire après 1815 et surtout de 1822 à 1829. Ce rythme s'explique d'une part, par l'application de la machine à vapeur pour l'extraction et, d'autre part, par l'ouverture du canal de Mons à Condé puis du canal de Pommereul à Antoing. Le bassin du Couchant représente environ la moitié de la production du Hainaut, ceux du Centre et de Charleroi se partageant l'autre moitié. Le charbon du Borinage se dirige certes vers le marché intérieur mais il continue à approvisionner le marché français, où il évince la concurrence anglaise vers 1820. Il fournit le Nord et le Pas-de-Calais dont l'expansion charbonnière est postérieure, il gagne le Sud-Ouest par les ports, Paris et Rouen par les canaux, l'Oise et la Seine. Le charbon dit *flénu* est particulièrement apprécié par les usines à gaz, notamment à Paris où on le préfère au charbon de Saint-Etienne.

Le financement de l'expansion ne fut pas facile. On assiste à des fusions, à des mutations et même à des subdivisions nouvelles. Beaucoup de sociétés étaient entre les mains de marchands de Mons, de Saint-Ghislain, de Jemappes, de Condé, voire de Gand ou d'Ypres qui touchent des dividendes en nature, parfois d'entrepreneurs de routes, parfois aussi des banquiers de Mons, notamment la maison Fontaine-Spitaels.

Les Ateliers Dorzée continuèrent à fabriquer des machines; Billard essaya de monter une usine analogue à Jemappes avec le soutien du gouvernement, mais il échoua. Toutefois, le charbonnage des Produits de Jemappes a son propre atelier de machines de même que Degorge-Legrand, au charbonnage du Grand Hornu; celui-ci est peut-être le type le plus exemplaire de ces entrepreneurs de la révolution industrielle,

de cette mentalité moderne, nouvelle, dite capitaliste. Marchand de charbon à Lille, Henri Degorge réussit à se réserver une partie de la production du Grand Hornu en faisant des avances à Godonnesche. En 1810, il prend la direction du charbonnage dont il détient tous les titres l'année suivante; il devint entre 1815 et 1830 le charbonnier le plus prospère et le plus influent de la région. En 1828-1829, son exploitation y occupe le deuxième rang avec ses neuf machines à vapeur et son millier d'ouvriers. Ceux-ci sont logés dans une cité de plus de 400 maisons avec un établissement de bains, une salle de danse, une école et une bibliothèque publique.

Dans une supplique au roi de Hollande, Degorge explique qu'il voulait attirer les ouvriers par « l'appât d'un bien-être inouï ». Quoi qu'il en soit, ses réalisations méritent une étude sur le plan social. Du point de vue économique, il faut souligner qu'il fut le premier dans le Borinage à former un ensemble industriel intégré : des mines, une corderie, un atelier de construction de machines à vapeur et de mécaniques utilisant le fer et le cuivre de son fonderie, des fours au coke. Sa mentalité moderne se manifeste aussi par la création en 1829-1830 d'un chemin de fer qui reliait le charbonnage au canal de Mons à Condé et qui déclencha une émeute menée par les charretiers dont le gagne-pain était menacé.

A côté des Français, quelques techniciens anglais vinrent aussi chercher fortune à Mons. James Farrar et David Clarke dressèrent des plans de machines à feu qui ne furent pas acceptés. Toutefois, la fabrique de broches et cylindres pour les filatures de coton que Clarke ouvrit à Hyon connut une certaine prospérité, quoique plusieurs essais de textile échouèrent. Seule, la filature de coton installée par Tiberghien dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie survécut même jusqu'au XX^e siècle. P.-J. Tiberghien, associé aux Warocqué à Mariemont, administrateur des fonderies de Romilly en France avait d'autres entreprises textiles à Heylissem en Brabant, à Saint-Quentin, à la maison de détention de Vilvorde. A Saint-Denis, dont il était devenu maire, il avait encouragé l'installation d'une fonderie qui ne fut jamais réalisée. En effet, la métallurgie ne fut pas plus prospère que le textile dans la région. Certes, plusieurs ateliers de fabrication mécanique sont signalés; ils travaillent en liaison avec les charbonnages. Si les hauts fourneaux dits du Borinage fonctionnèrent à Pommerœul avec du minerai du Tournaisis, leur signification économique est limitée. C'est le charbon et le charbon seul qui a fait la richesse du pays.

Après 1835, la haute finance pénétra dans la gestion des charbonnages avec la constitution de sociétés anonymes : la Société Générale prit la première place, suivie par la Banque de Belgique puis par des Français dont les Rothschild de Paris d'autant que le marché français continua à s'approvisionner dans le Borinage jusqu'au milieu du siècle. Autre transformation importante à souligner : la création, à Mons, en 1837, d'une Ecole des Mines d'où sortirent des générations d'ingé-

nieurs, ainsi qu'un nombre très élevé d'innovations techniques, qui, sans frapper les imaginations comme la machine à vapeur, ont permis une exploitation sans cesse plus rationnelle et plus systématique du sous-sol borain. Une étude récente a montré à ce propos que les ingénieurs français prirent bien des suggestions dans les charbonnages du Borinage et ce sont aussi celles-ci qui servent d'exemples au manuel classique d'exploitation des mines de Ponson, édité à Liège, en 1852.

Malgré la valeur de ces améliorations, tout était joué ou presque aux environs de 1830. C'est l'installation des machines à vapeur pour l'exhaure d'abord, pour l'extraction ensuite qui a donné le signal de départ. Les découvertes techniques étaient anglaises, les capitaux nécessaires à leur application vinrent de France, de la région elle-même et, en grande partie, des mains des commerçants. L'exploitation du charbon du Borinage étant avant tout tournée vers l'exportation, et surtout vers la France où il a joué un rôle essentiel dans la première industrialisation.

Il en est tout différemment des charbonnages du pays de Charleroi. On le sait, celui-ci n'avait que 7 pompes à feu en 1794 alors qu'il y en avait 25 en activité dans le Borinage. Sans doute, le gisement était moins profond et les galeries d'écoulement des eaux plus efficaces. Comme dans le Borinage, des sociétés houillères nouvelles se formèrent à partir de 1745-1750 pour réunir les fonds nécessaires à ces équipements coûteux. Toutefois, en 1830 encore, les 128 puits connus ne comptaient que 81 pompes à feu pour l'exhaure et 8 machines à vapeur pour l'extraction. Quelques-uns sont très prospères, comme Bawette et Mambourg, à Charleroi, Lardinoise à Gilly et Amercœur à Jumet, mais la majorité sont de toutes petites exploitations. Par contre, entre 1830 et 1838, une modernisation extrêmement rapide se produisit puisqu'on dénombre 65 nouvelles machines à vapeur et que la production passa de 400.000 tonneaux environ à 725.000. Jusqu'à cette date, les houillères du pays de Charleroi étaient dépassées par celles du Borinage; par la suite, ce dernier fut de plus en plus distancé. Pourquoi cette différence de rythme chronologique ? Parce que l'industrie houillère du pays de Charleroi est étroitement liée à sa métallurgie. Pour comprendre la première, il faut d'abord étudier la seconde. C'est elle qui constitue le facteur de croissance de base. Par ailleurs, il faut noter que cette croissance s'est produite dans un cadre politique rénové; la suppression des douanes de l'Ancien Régime avec la création sous le Régime Français du département de Jemappes permit — répétons-le — la formation d'une véritable région économique.

Malgré ses dimensions réduites, la métallurgie du XVIII^e siècle avait fait la fortune de la famille Puissant et contribué partiellement à celle des Desandrouin. On ne constate pas de progression importante avant 1820 et dans son rapport de 1807, l'ingénieur en chef Miché fait état de la difficulté qu'il a eue d'obtenir des renseignements, « en raison de la taciturnité, de la brusquerie, de l'arrogance des maîtres de

forges accoutumés à faire les petits despotes et qui sont pour la plupart vains, présomptueux et orgueilleux et dont les ouvriers butors et sans intelligence et les commis ou facteurs aussi peu intelligents et autant esclaves ne savent quoi répondre... ».

Toutefois, dès 1786, les usines de Hourpes sous Thuin fabriquent des cylindres pour les pompes à feu Newcomen et elles mettront au point, en 1819, une machine à vapeur à haute pression du type Evans. De même, d'après un rapport de 1794-1795, la méthode anglaise avait été introduite dans la plupart des forges et des fourneaux : il s'agit ici des soufflets à cylindre en fer fondu pour activer la fusion et, dans le même but, la hauteur des hauts fourneaux fut portée de 17 à 25 pieds. En 1812, fut créé à Acoz le premier laminoir moderne du bassin par Gauthier-Puissant, un officier français qui avait épousé la fille de Joseph Puissant. Bref, quoi qu'en dise Miché, des indices de transformation se manifestèrent. La pénurie de bois sert de prétexte aux gens en place pour écarter les nouveaux venus. Elle n'en est pas moins une réalité; une seule forge, d'après des plaignants de 1810, consomme en un an le produit de 40 hectares de forêts. Les autorités publiques exigent d'ailleurs des engagements à cet égard; verriers ou maîtres de forges doivent limiter leur consommation de charbon de bois. Et l'on cherche des méthodes nouvelles. Ce n'est pas sans tâtonnements que les Anglais ont fait marcher leurs hauts fourneaux au coke et il semble que, faute de connaissances scientifiques précises, ces tâtonnements se répètent 50, voire 70 ans plus tard sur le continent. Il ne suffisait pas de reproduire simplement une invention anglaise comme c'était le cas pour les machines, mais de réduire le minerai de fer du pays avec du charbon du pays. Il semblerait que l'on crût pendant longtemps que les minerais et charbons anglais étaient d'une qualité telle que le procédé ne valait rien ailleurs.

Enfin, dès 1820 environ, les découvertes et applications majeures se succèdent à Charleroi. Elles sont surtout le fait d'un homme nouveau dans la métallurgie carolorégienne : Paul-François Huart-Chapel. Né dans un milieu de petite bourgeoisie, il prit dès 1808, un brevet d'invention pour un four à réverbères qui servait à fondre la mitraille. Tout en gérant plusieurs usines, pour le compte d'autrui, et en se mariant avec la fille du métallurgiste Daniel Chapel qui possédait un ensemble de fourneaux et forges dans le Luxembourg, à Charleroi et un comptoir de vente à Bruxelles, il poursuit ses recherches. En 1820, il applique une machine à vapeur à la soufflerie d'une fonderie et l'année suivante, avec son beau-frère Henrard — époux lui aussi d'une fille Chapel — il réussit dans une petite forge de Couillet les premiers fours à puddler et à réchauffer qui convertissent en fer la fonte préalablement affinée dans des feux de houille. En 1822, il obtient un nouveau brevet, expose comment il se propose de fondre le minerai avec du charbon de houille, si bien qu'un arrêté royal du 13 mai 1824 l'autorise à ériger un haut fourneau au coke qui fut mis à feu en 1827. C'est le premier du bassin. Il fut installé dans l'usine des Hauchis, à Marcinelle,

construite en 1822 et qui avait, pour moteur général, une machine à vapeur de 30 HP. Bref, avec son haut fourneau au coke, sa machine à vapeur et ses fours à puddler, l'entreprise de Paul-Huart Chapel représente la réalisation moderne caractéristique de l'époque. Le personnage est peu connu : il siège, par la suite, dans plusieurs conseils d'administration de sociétés métallurgiques, devient vice-président, puis président de la Chambre de commerce de Charleroi, occupe des charges publiques, mais le recensement de Charleroi de 1829 lui donne le titre de cultivateur, il habite en effet rue de la Chaudronnerie dans la Ville-Basse où il emploie des domestiques de labour. Son portrait, par François Navez, est intéressant parce qu'il paraît sorti tout droit d'un roman de Balzac avec son col haut et ses airs renfrognés et on pense à ces maîtres de forges brusques et taciturnes dont parlait Alexandre Miché. François-Isidore Dupont avait une tout autre allure. Pourtant c'était aussi un homme nouveau. Fils de cultivateur, il commença par construire un moulin à vent, puis, du métier très lucratif de meunier, il passa, en 1800 (il a 20 ans) au commerce des clous et, à ce qu'il semble, il établit en deux ans les assises de sa fortune. Il nous intéresse parce que maître de forges traditionnel à Feluy, sur la Sambre (donc, il s'agit ici du bassin du Centre) à partir de 1810, il construit à Fayt des laminoirs et fonderies mus à la vapeur en 1820-1821. Il trouve grâce en 1823 devant Roetgen, un inspecteur envoyé par Guillaume I^{er} qui le qualifie de « très industrieux », affranchi de la vieille routine » et envoie son fils en Angleterre pour s'initier « aux progrès de la forgerie ». En 1829, il met à feu, un haut fourneau au coke activé par une machine à vapeur d'une puissance de 50 CV. La même année, deux autres hauts fourneaux sont autorisés à Bouffioulx. A Acoz, Eugène de Dorlodot, avec son beau-père Houyoux, un maître de forges du Brabant Wallon, a racheté le laminoir des Puissant : l'ensemble forme un vaste complexe industriel d'autant qu'il a commandé un autre laminoir à l'ingénieur anglais Thomas Bonnehill. Des spécialistes anglais forment en effet le troisième type d'entrepreneurs de la révolution industrielle carolorégienne à côté des hommes nouveaux et des maîtres de forges anciens qui s'adaptent. Bonnehill est dans la région depuis 1824; il construit des fours, des fourneaux nouveaux mais surtout des laminoirs dont le plus célèbre est celui de la Providence à Marchienne-au-Pont qui appartient à la famille Puissant. C'est aussi à Marchienne qu'il finira par en établir un pour lui-même et ses fils.

La période 1820-1830 marque le départ. Puis, c'est le progrès fulgurant : 9 hauts fourneaux au coke en 1831, 24 en 1838. La production totale de fonte passe de 7.690 tonnes en 1830 (dont 5.760 provenaient des hauts fourneaux au bois) à 52.628 en 1840 et 118.575 en 1847, année de pleine expansion. En 1851, le dernier haut fourneau au bois de la province s'éteint.

L'innovation technique fut suivie d'une application rapide et généralisée bien plus qu'à Liège et cette expansion s'explique par les structures préexistantes de la métallurgie. Les familles riches de maî-

tres de forges sans aller elles-mêmes au-devant de la nouveauté avaient les fonds suffisants pour s'équiper, pour suivre. En outre, la Sambre fut réaménagée sous le régime hollandais, des routes nouvelles s'ouvrirent un peu partout et le canal de Charleroi à Bruxelles fut enfin achevé en 1832.

De plus, très rapidement, des sociétés anonymes se constituèrent procédant à des intégrations totales, comportant à la fois charbonnages, minières de fer, hauts fourneaux, fours à puddler, forges, laminoirs et parfois aussi ateliers de construction. Comme dans le Borinage, la Société Générale et ses filiales, la Société de Commerce et la Société de Mutualité industrielle apparaissent dans plusieurs combinaisons de même que la Banque de Belgique. On y trouve aussi des descendants d'anciens maîtres de forges de la région ou de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ou d'anciens verriers, des commerçants, des banquiers, agents de change de Mons, Bruxelles, Liège, Grammont, Valenciennes, voire de Paris.

Citons la famille Gendebien surtout intéressée dans les charbonnages, les Warocqué, John Cockerill, les Spitaels, banquiers de Grammont alliés à la banque Fontaine de Mons, la banque Hennekinne-Briard alliée aux Gendebien, les Puissant, les de Cartier, les de Dordodot, les Willmar, etc...

Bref, déclare Valerius dans son « Traité de la fabrication du fer » en 1842 : « Le district de Charleroi est la terre classique de la métallurgie belge. C'est là que se fabrique le plus de fer. Les usines y sont plus parfaites, mieux organisées, mieux disposées qu'à Liège ». Plus haut, il explique l'essor de 1836 à 1839 par la qualité de la houille, le prix très bas du bois, l'abondance et la qualité des minerais, celle aussi des matériaux pour la construction et l'entretien des fourneaux : les briques d'Andenne, la pierre de Huy. Valerius insiste aussi sur l'importance des voies de communication. Le chemin de fer a été d'ailleurs, en Belgique, comme partout, un excellent client pour la métallurgie à ses débuts.

En conclusion, en 1840-1850, le départ de la grande industrie est donné dans le pays de Charleroi. Il ne faudrait pas oublier le rôle adventice de la verrerie dont les besoins en houille favorisèrent aussi l'expansion des charbonnages. Toutefois, du XIX^e siècles à nos jours, la métallurgie a formé la base de l'industrie carolorégienne.

L'histoire du bassin du Centre diffère quelque peu de celle du Borinage et du pays de Charleroi. Ses charbonnages qui avaient été les premiers à connaître une forme capitaliste de gestion se modernisèrent surtout sous le Régime français; des chaussées créées à la fin du XVIII^e siècle facilitèrent l'exportation vers le Brabant. Ils fournirent aussi la métallurgie du pays de Charleroi et il ne se constitua sur place une métallurgie moderne que plus tard. Certes, François-Isidore Dupont appartient au bassin du Centre où il établit très tôt un laminoir et des

fonderies mues à la vapeur. Mais son premier haut fourneau était installé à Châtelineau. Il faut attendre les années 1850 pour que La Louvière concurrence Charleroi. Plus que Mons qui conserva une allure d'Ancien Régime et resta toujours un peu étrangère à l'agglomération charbonnière qui se développait à ses portes, ces deux villes avec leurs rues populeuses, leurs multiples magasins, leurs « corons » de maisons ouvrières sont caractéristiques de la Belgique industrielle du XIX^e siècle. Noirci par les fumées des machines à vapeur, par les poussières des terrils, le Hainaut devint une terre d'industrie; de peu d'étendue par rapport aux terroirs agricoles, les trois bassins charbonniers n'en ont pas moins donné à toute la province une couleur nouvelle. Sa population ouvrière dépassa en nombre la main-d'œuvre attachée à l'agriculture. Le charbon et le fer ont provoqué la mutation décisive. Au même moment que dans les régions de Liège-Verviers et que dans la région gantoise, et avec une certaine avance sur d'autres régions belges, voire même d'Europe Occidentale, l'économie hennuyère est passée du stade rural au stade industriel. Les conditions géographiques ont été déterminantes, mais il a fallu que les hommes se décident à innover; des personnalités hors série se sont révélées tirant parti d'une évolution économique mais aussi politique et institutionnelle favorable.

BIBLIOGRAPHIE.

1. *L'Association charbonnière et l'industrie houillère des bassins de Charleroi et de Basse-Sambre*, Couillet, 1931.
2. G. ARNOULD, *Bassin houiller du Couchant de Mons, Mémoire historique et descriptif*, Mons, 1877.
3. E. BIDAUT, *Etudes minérales. Mines de houille de l'arrondissement de Charleroi*, Bruxelles, 1845.
4. A. BELPAIRE, *Cartes des mouvements des transports en Belgique*, 1834 et 1844.
5. N. BRIAVOINE, *De l'industrie en Belgique. Causes de décadence et de prospérité*, 2 vol., Bruxelles, 1839.
6. R. CHAMBON, *Histoire de la verrerie en Belgique*, Bruxelles, 1931.
7. R. DARQUENNE, *Histoire économique du département de Jemappes*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 1962-1964, t. 65, 1965.
8. G. DECAMPS, *Mémoire historique sur l'origine et les développements l'industrie houillère dans le bassin du Couchant de Mons*, dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 4^e série, t. V, 1880 et 5^e série, t. I, 1889.
9. R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique des Provinces Belges (1815-1830)*, Liège, Paris, 1938.
10. H. DE NIMAL, *La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911*, avec des notes historiques sur la forgerie. Extrait du *Livre d'Or de l'exposition de Charleroi*, par DREZE, 1913.

11. C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *L'exploitation houillère dans la région de Charleroi au début du XVIII^e siècle*, dans *Actes du Colloque Charbon et Sciences humaines*, Lille-Paris, 1966.
12. Idem, *Notes sur l'industrie houillère dans la région de Charleroi au XVIII^e siècle*, dans *Documents et Rapports de la Société d'Archéologie et de Paléontologie de l'arrondissement de Charleroi*, t. LII, 1966.
13. Idem, *Les premiers essais de fabrication du coke dans les charbonnages du Nord de la France et de la région de Charleroi à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Revue du Nord*, t. L, 1968.
14. M. GILLET, *Charbonnages belges et charbonnages du Nord de la France aux XVIII^e et XIX^e siècles*, dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, U.L.B., Institut de Sociologie, Bruxelles, 1968, pp. 361-385.
15. E. GRAR, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français*, 3^e vol. in-4^o, Valenciennes, 1847-1848 et 1851.
16. H. HASQUIN, *Impôts provinciaux sur le charbon en Hainaut aux XVII^e et XVIII^e siècles : les droits de marlotage et de navigation*, dans *Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière*, IV, 1966.
17. F. HAYT, *Les charbonnages de Mariemont-Bascoup (des origines à 1830)*, dans *Documents et Rapports de la Société Archéologique et de Paléontologie de l'arrondissement de Charleroi*, t. XLVIII, 1950.
18. V. LEFEVRE, *La verrerie à vitres et les verreries de Belgique depuis le XV^e siècle*, s.l.n.d. (Prix Maurice Denis) [1938].
19. F. LENTACKER, *Les charbons belges sur le marché français au cours du XIX^e siècle*, Académie royale des sciences d'outre-mer, *Bulletin des séances*, 1964-1966, pp. 1392-1411.
20. A. LINARD DE GUERTECHIN, *Les ingénieurs des mines français en Belgique de 1795 à 1814*, dans *Actes du Colloque Charbon et Sciences humaines*, Lille, Paris, 1966, pp. 115-124.
21. J. MONOYER, *Mémoire sur l'origine et le développement de l'industrie houillère dans le bassin du Centre*, Mons, 1873.
22. Ph. MOUREAUX, *Charbon et capital dans le Hainaut du XVIII^e siècle*, dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut*, t. 78, 1964.
23. J. PLUMET, *Une société sous l'Ancien Régime. La société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng, 1685-1800*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. 57, 1940.
24. A. T. PONSON, *Traité de l'exploitation des mines de houille*, 4 vol., Liège, 1852-1854.
25. M. REVELARD, *La société de Haine-Saint-Pierre et de La Hestre (1755-1905)*, dans *Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière*, t. V, 1967.
26. E. STAINIER, *Histoire commerciale de la métallurgie dans le district de Charleroi de 1829 à 1867*, 2^e édition, Charleroi, 1873.
27. A. TOILLIEZ, *Mémoire sur l'introduction et l'établissement des machines à vapeur dans le Hainaut*, Mons, 1836.

28. B. VALERIUS, *Traité théorique et pratique de la fabrication du fer*, Paris-Bruxelles, 1843.
29. M. VANDEN EYNDE et R. DARQUENNE, *Les débuts de la société de Mariemont (1801-1840)*, dans *Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre*, t. IV, 1966.
30. A. WARZEE, *Exposé historique et statistique de l'industrie métallurgique dans le Hainaut*, Mons, 1861.
31. H. WATELET, *Le rôle de l'individu dans l'industrie houillère belge au début du XIX^e siècle. L'exemple de M. de Gorge-Legrand*, dans *Actes du Colloque Charbon et Sciences humaines*, Lille, 1963 - Paris, 1966.
32. Idem, *L'enrichissement d'un homme nouveau au début du XIX^e siècle. De Gorge-Legrand dans le Nord, puis en Hainaut belge*, dans *Histoire sociale, Revue Canadienne*, n° 1, avril 1968.

Marinette BRUWIER.

N.D.L.R. :

Voir aussi P. DEFOSSE et R. VAN SANTBERGEN, *La révolution industrielle dans nos régions, 1750-1850*, dans *Chantiers d'histoire vivante*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1967.

COLONISATION, DECOLONISATION ET ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

L'AFRIQUE NOIRE.

Dès l'origine, l'histoire s'est trouvée tiraillée entre deux vocations à la fois complémentaires et apparemment contradictoires. Vocation d'objectivité d'abord : restituer la vérité, par-delà la subjectivité des témoignages, comme Thucydide, le premier, s'y essaya consciemment. Vocation formatrice de l'esprit, et — pourquoi ne pas le dire ? — morale : tirer leçon des événements, mettre en lumière les erreurs, afin de ne plus les commettre, mettre en valeur les réussites humaines, pour s'en inspirer.

Vocations complémentaires : car restituer le passé *objectivement* implique, qu'on le veuille ou non, (et mieux vaut en être conscient que l'ignorer) un *jugement de valeur* sur les faits, ne serait-ce que par le choix que l'on opère de ceux que l'on retient comme essentiels. Par-là même, il n'y a point d'histoire désincarnée, et ceux mêmes qui se targuent de ne point juger le font sans s'en rendre compte, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Inversement, tirer des « leçons » d'une version de l'histoire falsifiée serait œuvre vaine, à moins qu'il ne s'agisse d'une entreprise délibérée de mystification.

En bref : restituer le passé tel qu'il fut, et le juger, correctement, loin d'être contradictoires, ne sont que les côtés différents d'une même entreprise, se heurtant aux mêmes difficultés, et dont la nature même exclut la perfection, comme toute œuvre humaine. Il y aura toujours des lacunes dans notre information, toujours des risques d'erreur dans nos jugements. L'entreprise est pourtant possible et nécessaire.

L'enseignement de l'histoire en France, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, s'est voulu de formation civique. Il visait à nourrir le *patriotisme* et l'attachement aux *institutions républicaines*. L'intention n'était pas en elle-même irrecevable. Elle était même légitime. Mais les conditions dans lesquelles elle fut remplie contribuèrent à la discréditer.

Il était bien de vouloir, à travers l'histoire, apprendre à l'enfant à aimer son pays, à en apprécier les valeurs nationales. Malheureusement, dans le contexte des impérialismes nationaux, cette exaltation

devait tourner trop souvent à l'*exclusivisme chauvin*, à la tentation d'inciter au mépris et à la haine des autres nations (particulièrement des « ennemis héréditaires » anglais ou allemands) et ceci, inévitablement, au prix de *falsifications* délibérées des faits historiques.

Nos manuels (et ceux d'autres pays voisins) sont encore loin d'avoir éliminé ce genre de défauts : les travaux entrepris par nos sociétés nationales de professeurs d'histoire depuis une vingtaine d'années, pour y remédier par une critique réciproque, en témoignent.

De même, la volonté de faire de l'écolier un citoyen conscient, attaché aux valeurs démocratiques et républicaines, n'était pas mauvaise. Mais l'identification, à ces valeurs, de la 3^e République telle qu'elle était, république oligarchique du grand capital affairiste, si éloignée de l'image que s'en faisaient ses promoteurs d'avant 1870 (... « Quelle était belle sous l'Empire », disait-on avec raison) était lourde de conséquences. La République et la démocratie étaient identifiées avec la République bourgeoise et elle seule : on exaltait 1789 et les Girondins; mais Robespierre, Marat, les journées de juin 1848 et la Commune de 1871 se voyaient marquer d'infamie. Et on exaltait d'un même élan, dans l'« œuvre de la III^e République », les lois assurant l'exercice des libertés démocratiques, l'école laïque, gratuite et obligatoire, et l'œuvre coloniale, civilisatrice et bienfaitante...

La guerre de 1914-1918, l'utilisation faite entre les deux guerres du nationalisme par les fascismes, ont contribué à discréditer une orientation qui n'a pas été supprimée pour autant mais dont on s'est trop souvent borné à élaguer les manifestations trop visiblement choquantes.

Et, comme il arrive souvent, un excès en a engendré un autre. Au nom de la nécessaire objectivité, naguère bafouée, on en est venu à proposer une histoire dépouillée de toute intention formatrice, souvent réduite à un fatras d'abstractions économiques plus ou moins bien dirigées (à bas l'événementiel !), au demeurant parfaitement incompréhensibles pour des enfants de 10 à 15 ans. Il en est résulté que l'histoire a acquis dans certains milieux la réputation d'être une discipline « de mémoire », ennuyeuse et indigeste, encombrant les esprits de connaissances inutiles, toute désignée pour les coupes sombres à effectuer dans les programmes et les horaires surchargés. A vrai dire, c'est, bien au contraire, ce que contient l'histoire de civiquement formateur qui explique certaines hostilités à son égard. Mais les adversaires intéressés de notre discipline savent faire feu de tout bois.

Nos manuels, pour la plupart, en sont restés à des compromis bâtarde entre la routine et la mode. Ils ont en général dépouillé le style cocardier qui, désormais, indigne ou fait rire : mais la forme a été souvent plus touchée que le fond. La volonté d'« impartialité » a conduit à répercuter dans les manuels des réhabilitations contestables, qui ne sont peut-être pas toujours exemptes d'arrière-pensées politiques (celle de Napoléon III par exemple). En certaines matières comme

l'appréciation du fait colonial, rien n'avait changé jusqu'à ces toutes dernières années.

Les chapitres de nos manuels qui en traitaient — en dehors du relevé d'un certain nombre de faits et de dates — reprenaient une série de clichés relevant de la propagande coloniale.

Il était entendu, par exemple, que l'histoire de l'Afrique noire ne commençait qu'avec la colonisation, ce qui précédait relevant de l'obscur barbarie des roitelets sanglants dont les massacres dépeuplaient l'Afrique. Et l'élève, comme le professeur, en était d'autant plus persuadé qu'il n'avait jamais entendu parler — pour l'Afrique occidentale par exemple — des Empires du Ghana et du Mali. Seuls quelques spécialistes (administrateurs du reste, et non historiens universitaires) étaient initiés dans ce domaine, pour tous autres parfaitement inconnu.

Il était entendu que la colonisation avait été bienfaisante : elle avait supprimé l'esclavage; elle avait mis fin aux guerres intestines qui ravageaient l'Afrique et apporté la « paix française » (ou britannique, ou belge...). A l'anarchie et aux désordres sanglants, elle avait substitué la justice dispensée par l'administration coloniale. Elle avait construit ports, routes, chemins de fer; créé des écoles et des hôpitaux. Par là même elle avait, affirmait-on (sans trop de preuves à l'appui) amélioré le niveau de vie des indigènes.

Sans doute les droits et libertés politiques jugés indispensables en Europe n'avaient pas été introduits en Afrique : mais c'était pour le bien des indigènes qui n'étaient pas « mûrs » pour de telles institutions. Il s'agissait de « grands enfants » qu'il fallait progressivement éduquer jusqu'à ce qu'ils fussent capables d'en bénéficier. C'était du moins la thèse des plus libéraux, qui repoussaient cette éventualité dans un avenir très lointain — plusieurs générations — tandis que d'autres (c'était le cas je crois pour la colonisation belge), reprenant implicitement ou explicitement les thèses racistes, se refusaient à l'envisager, en se fondant sur une prétendue incapacité congénitale de la race noire.

Ce que l'on a appelé la décolonisation — je préfère dire, pour ma part, la crise et l'effondrement du système colonial — a brutalement ébranlé ces dogmes. Mais elle a rarement débouché sur un changement radical d'optique. Les auteurs de manuels (et souvent aussi les historiens) se sont contentés d'apporter le plus fréquemment quelques retouches et compléments à la conception traditionnelle. On admet que la colonisation n'a pas été, tout d'une pièce, bienfaisante et civilisatrice. Il y a eu des ombres au tableau, dues à des erreurs humaines, individuelles. Exceptions qui confirment la règle pour les plus conformistes; deuxième volet d'un tableau où le mal et le bien se font pendant, pour les plus hardis. De toute façon, la polémique sur ce sujet est inutile, la colonisation appartenant désormais à l'histoire; la page étant tournée sur le temps des lampes à huile ou de la marine à voiles, toute insis-

tance est malséante, et signe d'un esprit partisan incompatible avec l'objectivité historique.

Peut-on se satisfaire de ces aménagements ? Pour ma part, je ne le pense pas. L'objectivité historique repose d'abord sur l'examen des faits ; elle ne saurait procéder d'un compromis entre préjugés.

Sans doute admet-on aujourd'hui beaucoup de choses qui étaient autrefois passées sous silence, et dont la mise en lumière vous était imputée à crime. Je me souviens qu'ayant — en 1948 — parlé dans mon cours sur l'A. O. F. au Lycée Van Vollenhoven de Dakar, du rôle des sociétés commerciales, et démontré les mécanismes de ce qui est devenu classique sous le nom d' « économie de traite » (le mot avait tout juste été lancé par le géographe Jean Dresch quelques années plus tôt), je fus l'objet d'une plainte des parents d'élèves (parmi lesquels il y avait, il est vrai, plusieurs directeurs ou agents des dites sociétés), accusé d'avoir « fait de la politique dans mon cours » et tenu des propos « racistes et antirfrançais ». Plainte qui fut accueillie par les autorités universitaires et me valut une semonce de M. le Recteur Cappel, alors Directeur général de l'Enseignement en A. O. F., qui me dit en substance que je devais comprendre qu'il y avait des choses qu'on pouvait dire à la rigueur dans un Lycée de Paris ou de Marseille, mais pas à Dakar, surtout devant des Africains (il y en avait deux sur quarante et un élèves de ma classe de première classique).

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui. Mais les préjugés ont-ils pour autant disparu ? Dans le numéro de mai-juin 1967 de l'*Information historique*, notre collègue Bourdon prend à partie certains auteurs de manuels africains d'histoire et reprend avec éloge cette opinion de M. Raymond Marny, citée par le Gouverneur général Delavignette :

« Il serait vain de faire les efforts financiers et autres que l'on fait en faveur des jeunes Etats de ce continent si les livres d'histoire, et plus encore les manuels scolaires, enseignent aux jeunes Africains la haine de l'ex-colonisateur, montant en épingle tout ce qui peut rappeler un passé douloureux et taisant sciemment l'œuvre immense accomplie ».

Et il poursuit : « Pourquoi travestir Samory et autres chasseurs d'esclaves en héros de l'indépendance africaine ? Pourquoi, après avoir dénoncé l'exploitation du Congo par Léopold II, ne pas louer l'œuvre civilisatrice accomplie pendant un demi-siècle par le gouvernement constitutionnel belge ? »⁽¹⁾.

En laissant de côté le caractère très unilatéral de l'appréciation donnée sur le contenu des manuels (ou du manuel) visés, il faut bien reconnaître que cette appréciation ne semble pas déterminée au premier chef par le seul souci de l'objectivité historique, mais par des

(1) Jean BOURDON, *Manuels africains d'histoire*, dans *Information historique*, mai-juin 1967, p. 144.

considérations politiques (reprochées par ailleurs aux auteurs ici critiqués !). Est-ce la bonne méthode ?

Mais il est temps d'abandonner les considérations générales et de juger sur pièces. Il n'est pas question dans le délai qui nous est imparti d'aborder tous les problèmes. Nous nous contenterons d'en examiner quatre qui ont fait l'objet de débat au cours de ces dernières années :

- La découverte européenne de l'Afrique noire et l'entreprise coloniale furent-elles ou non des entreprises déterminées fondamentalement par des motifs économiques (intéressés) ?
- La conquête coloniale : héros coloniaux ou héros africains ?
- Méthodes d'exploitation et d'administration coloniale : peut-on parler d'une « œuvre civilisatrice » ?
- Décolonisation octroyée ou conquête de l'indépendance ?

1) Découvertes géographiques et conquête coloniale.

Le thème du caractère désintéressé, humanitaire, ou animé par la passion scientifique, de l'œuvre de découverte et de conquête, fut souvent avancé, à l'époque même, par les acteurs de l'entreprise coloniale et par ses propagandistes.

Ce thème est aujourd'hui repris par M. Brunschwig au nom de l'objectivité historique, de la lutte contre la « passion politique » et contre le schématisme dans l'explication historique.

Ainsi, il serait faux de voir dans la grande œuvre d'exploration intérieure du continent noir au XIX^e siècle, un phénomène lié à l'avènement du capitalisme industriel en Europe. Les préoccupations scientifiques, désintéressées, auraient été largement dominantes comme en témoigne le peu de soutien accordé par les gouvernements de l'époque aux explorateurs.

Pour y voir clair, il faut d'abord dissiper les malentendus. Que les explorateurs aient été souvent — individuellement — parfaitement désintéressés, animés par des préoccupations scientifiques ou par l'aventure passionnante de la découverte, cela est indéniable. Ils risquaient — et ils ont souvent donné leur vie — dans une entreprise qui ne pouvait leur apporter que la gloire. Mais les déterminations personnelles des individus et les déterminations historiques d'un phénomène d'ensemble (à savoir la découverte de l'intérieur du continent) ne se confondent pas nécessairement.

(1) Nous laissons ici volontairement de côté deux questions qui se rapportent à un passé plus éloigné et qui mériteraient aussi débat : la réévaluation de l'histoire africaine précoloniale, le problème de la traite des Noirs.

Une première observation à faire est que dans l'œuvre d'exploration un rôle prépondérant fut joué par la Grande-Bretagne, par des Anglais ou par des hommes qui s'étaient mis au service de l'Angleterre : ce fut le cas de Heinrich Barth et René Caillé qui, avant d'entreprendre leur voyage en francs-tireurs, cherchèrent à plusieurs reprises à recevoir l'appui britannique, à défaut de celui de leur pays. La Grande-Bretagne était le seul pays à disposer d'une « infrastructure » de soutien aux voyages d'exploration. C'est en 1788 qu'avait été fondée en Angleterre l'« Association for promoting the discovery of the inland parts of Africa » et, à partir de 1805 — en pleine guerre napoléonienne — le gouvernement britannique commença de subventionner les explorations patronnées par l'Association. La date de 1788 n'est pas indifférente. On ne peut considérer comme un simple hasard que le début des grandes explorations coïncide avec la défaite subie par la Grande-Bretagne dans la guerre d'Amérique. La coïncidence avec l'essor des campagnes abolitionnistes (toujours en Angleterre) n'est pas non plus le fait du hasard. Certains, à l'époque, s'en expliquent très clairement. La colonisation américaine, esclavagiste (pour une part), a fait son temps : il faut prévoir d'en relayer les apports par la mise en valeur du marché africain, jusqu'ici limité au « bois d'ébène » et abandonné aux intermédiaires africains du littoral. L'explorateur Golberry écrit en 1802 : « Ce ne sera pas assez d'être parvenu après l'avoir civilisée et instruite (l'Afrique), à en exporter non plus des hommes, mais une masse de denrées précieuses, qui autorisera à exiger beaucoup moins de nos colonies (sous-entendu : d'Amérique); il faudra aussi trouver un tempérament, entre la liberté absolue, et l'esclavage trop sévère de ces ouvriers nécessaires »⁽¹⁾.

Vue prophétique sans doute, en avance d'un siècle sur l'événement, mais qui annonce très exactement ce que sera le système économique et social de la colonisation établi à la fin du XIX^e siècle.

Plus tard, à travers l'œuvre prodigieuse et scientifique du premier chef de Heinrich Barth, on remarque la minutie avec laquelle l'explorateur allemand scrute et évalue la nature et l'importance des marchés : bonne aubaine aujourd'hui pour ceux qui étudient l'économie précoloniale ! Mais en son temps, préoccupation pratique !

L'intérêt attaché par les explorateurs à la reconnaissance des grands systèmes fluviaux, donc des voies de pénétration et de circulation éventuelles à l'intérieur du continent, n'est pas non plus purement géographique. Il s'agit de trouver les moyens d'accéder directement à des marchés, dont les intermédiaires africains du littoral spécialistes de la « troque » se réservaient jusqu'ici le fructueux monopole.

Que l'Angleterre, la première entrée dans la révolution industrielle, jouissant d'une incontestable suprématie commerciale et maritime, ait

(1) GOLBERRY : *Fragments d'un voyage en Afrique fait pendant les années 1785, 1786 et 1787*. Paris, 1802, t. II, p. 363-364.

joué dans ces entreprises un rôle prépondérant, ne peut être l'effet du hasard. C'est là que se trouvaient, le plus fortement concentrés, les esprits et les intérêts pour qui cette entreprise avait un sens, même si l'intérêt et la compréhension étaient loin d'être partagés par tous, même s'il s'agissait encore dans une large mesure d'un pari sur l'avenir.

Et la conquête ? M. Brunschwig⁽¹⁾ met en question l'interprétation de Lénine (dans l'*Impérialisme, stade suprême du capitalisme*) dont une phrase sert d'épigraphe à son livre. Pour n'avoir pas assez accordé d'importance au « côté non économique de la question », Lénine se serait fourvoyé, en ce qui concerne du moins l'impérialisme français. Ce ne sont pas, dans ce cas particulier, les faits économiques qui expliquent l'impérialisme colonial français ; « c'est dans la poussée de fièvre nationaliste consécutive aux événements de 1870-1871 qu'il faut rechercher la vraie cause de l'expansion »⁽²⁾. On en revient ainsi, comme on le voit, à une interprétation très classique. Preuves à l'appui ? (très classiques également). L'entreprise coloniale ne fut pas « intéressée », économiquement parlant, car (jusqu'en 1914), elle a coûté plus qu'elle n'a rapporté. Elle fut donc fondamentalement nationaliste, politique.

La plupart des faits avancés sont exacts. L'interprétation n'en est pas moins contestable. Si la *vraie cause* de l'expansion fut (indirectement) la défaite de 1871, peut-on en conclure raisonnablement que, si la France avait été victorieuse dans la guerre, il n'y aurait pas eu d'expansion coloniale française ? Peut-on chercher dans un fait *particulier* à la France l'explication d'un phénomène qui n'est pas particulier à la France mais qui concerne dans le même temps la plupart des grandes puissances européennes ? Ou faut-il chercher à cette expansion des « vraies causes » (entendez fondamentales) valables pour toutes ? Ce qui réduit celles particulières à la France (au demeurant très réelles et non négligeables) à la dimension des *causes accessoires* ?

Les hésitations, les incompréhensions, voire l'hostilité à l'égard de la politique coloniale de certains gouvernements, de certaines fractions (parfois prépondérantes) des milieux capitalistes, ne sont pas particulières à la France. Bismarck ne s'est rallié que tardivement à la politique coloniale ; Léopold II a été l'initiateur d'une colonisation belge, *malgré* la Belgique...

La colonisation n'a pas été le résultat prémédité d'un plan des grands capitaux nationaux, pas plus que la révolution française n'a été le résultat d'une entreprise délibérée de la bourgeoisie française... Mais l'apparition du phénomène colonial contemporain, sa nature, ont été déterminées par l'évolution du capitalisme, par les caractères nouveaux qu'il a pris dans le dernier quart du XIX^e siècle. Cette liaison (du moins

(1) H. BRUNSCHWIG, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, Paris, A. Colin, 1960.
(2) O. C., p. 185.

au début) n'a été saisie et consciemment exprimée que par quelques pionniers...

Quant au bilan « économique » de la colonisation, il n'a de signification qu'à la lumière de deux considérations fondamentales.

a) Dans toute entreprise « capitaliste », il faut au départ faire des avances et prendre des « risques » (ces fameux « risques » que certains économistes invoquent pour justifier la « rémunération » du capital, le profit). Et il arrive qu'on fasse faillite... Ce ne fut pas le cas de la colonisation française, dont les revenus de 1914 à 1945 justifiaient les « avances » consenties.

b) Le bilan ne peut être significatif que si l'on précise *qui* a payé et *qui* a recueilli les profits... Dans cette entreprise comme dans d'autres c'est avant tout le contribuable (la masse de la population) qui a payé; ce sont certains intérêts privés qui ont recueilli les bénéfices. De ce point de vue, pour ces intérêts privés, la colonisation était une affaire rentable, et elle l'était bien avant 1914 (Paul Louis, dans son opuscule *Le Colonialisme* l'avait montré dès 1905).

2) La conquête coloniale : héros coloniaux et héros africains.

L'historiographie coloniale française — et les manuels — présentaient et présentent encore souvent les acteurs français de la conquête comme de purs héros. Cette présentation hagiographique a d'ailleurs des limites strictement nationales : on admet que beaucoup de conquérants coloniaux usèrent de méthodes cruelles, commirent des atrocités : mais c'étaient les autres, les Anglais, les Allemands, ou le féroce Stanley, opposé au doux Brazza.

Cette version de l'histoire obligeait à camoufler bien des faits. Naturellement, il ne saurait être question de négliger les personnalités, les tempéraments. Il y eut parmi les conquérants coloniaux des hommes honnêtes, désintéressés, qui croyaient collaborer à une grande œuvre, dans la perspective nationale dans l'immédiat, et pour l'avenir, dans l'intérêt bien compris des populations conquises. Je citerai dans le nombre le Général Meynier, le « conquérant du Tchad », dénonçant certains excès et déplorant la destruction des civilisations africaines; ou encore, dans la génération suivante, celle de l'implantation définitive, le gouverneur Maurice Delafosse, initiateur des études africanistes en France. Mais par-delà leurs bonnes intentions, ils agirent au service d'une cause dont l'objectif était l'asservissement de peuples entiers, contre leur gré... Un mot, puisque nous sommes à Bruxelles, du mythe de Brazza. Son dévouement à sa patrie adoptive (il était Italien d'origine), son désintéressement personnel (il s'est ruiné pour faire face à l'accomplissement de ses premières missions, pour lesquelles les gouvernements de l'époque n'avaient pas voulu consentir les crédits suffisants) ne font pas de doute. Il a employé les méthodes « pacifiques »,

par tempérament peut-être, mais aussi parce qu'elles étaient les seules convenables aux régions intéressées et surtout parce qu'il n'avait pas (comme Stanley) les moyens matériels qui lui auraient permis d'en employer d'autres. Lorsque, en 1905, sept ans après avoir été « limogé » pour son incapacité administrative, il revint en justicier enquêter sur les actes de ses successeurs, ceux-ci ne manquèrent pas de lui rappeler qu'il n'était pas exempt de tout reproche et qu'il avait lui-même usé ou laissé user des méthodes qu'on leur imputait à crime. Ainsi Mgr Angovard, le turbulent évêque de Brazzaville, qui lui fait savoir qu'il n'était pas « au Congo depuis 28 ans sans avoir de graves documents entre les mains » et qu'il « saurait bien s'en servir pour se défendre »⁽¹⁾. Son successeur Le Lamothe souligne que la « conquête pacifique » du Congo n'est « bien réellement qu'une légende. On s'y est battu, on y a tué et brûlé comme ailleurs, seulement la consigne était de ne point parler »⁽²⁾. Dans sa thèse au cours de rédaction sur les compagnies concessionnaires au Congo, M^{me} Cognery montre que Brazza contribua plus qu'on ne le pense à l'établissement au Congo du système des grandes compagnies concessionnaires, dont il apparut plus tard comme le censeur imputoyable.

Deux hommes furent rayés de la galerie des héros. Et en même temps de l'histoire. Encore en 1923, quand le général Meunier, témoin des faits, voulut les relater, il se vit imposer par ses supérieurs hiérarchiques de les supprimer de son livre « Les conquérants du Tchad ». Les capitaines Voulet et Chanoine s'étaient pourtant illustrés par la conquête du pays mossi. Si leur histoire s'était arrêtée là, ils auraient eu droit à figurer au tableau d'honneur, bien que les archives révèlent qu'ils commirent dans cette campagne des atrocités analogues à celles qui les perdirent par la suite. En 1898, ils sont désignés grâce à de hautes protections (Chanoine est le fils du Ministre de la guerre en exercice) pour prendre la tête de la colonne qui, du Soudan, doit gagner le Tchad pour y affirmer les droits de la France, et y converger avec la mission Foureau-Lamy, partie d'Algérie, et la colonne Gentol, partie du Congo. Mais les atrocités commises retardent l'avance de la colonne; on envoie à leur suite pour les remplacer le colonel Klobb et le lieutenant Meynier. Furieux de se voir « frustrés » de leur mission, ils n'hésitent pas à faire tirer sur eux, tuant le premier et blessant grièvement le deuxième. Ils décident de poursuivre l'expédition pour leur compte. « Je renie ma famille, mon pays. Je ne suis plus Français, je suis un chef noir... Je ne regrette rien de ce que j'ai fait... En somme mon action... n'est autre chose qu'un coup d'Etat. Si nous étions à Paris, je serais aujourd'hui maître de la France »⁽³⁾. Ainsi parle Voulet, après son crime... qui ne réside pas dans le massacre de milliers d'Africains, dont on ne lui aurait pas tenu rigueur s'il n'avait

(1) Mgr ANGOVARD, *Mémoires*, t. II, p. 153-154.

(2) Lettre du 15 juin 1898 citée par M. BLANCHARD, *Administrateurs d'Afrique Noire, Revue d'histoire des colonies*, 1953, p. 404.

(3) Extrait du rapport Joalland, cité par le Ministre des colonies Decrais (*Annales de la Chambre des Députés, séance du 30 novembre 1900*), p. 582.

abouti à entraver la bonne marche de l'expédition (on envisageait tout au plus contre lui des arrêts de rigueur), mais dans le fait que l'homicide a porté cette fois sur un officier supérieur. Voulet et Chanoine seront peu après tués par leurs tirailleurs, à qui ils ont annoncé qu'ils ne pourraient plus retourner dans leur pays. Version officielle : « crise de folie » due au climat et promptement réparée par la fidélité à la France des tirailleurs ! Mais les contemporains bien informés en jugeaient autrement.

Un administrateur colonial, signant sous un pseudonyme, écrivait dans la *Revue blanche*, après avoir dénoncé les massacres de la conquête du Soudan, le partage de milliers de « captifs » entre tirailleurs et officiers (au nom de la lutte contre l'esclavage !) :

« L'exercice de l'arbitraire le plus absolu, la possibilité d'abus les plus criants, sans qu'intervienne la moindre sanction, les font (les officiers) durs à l'égard de l'indigène, indociles à l'égard de leurs chefs... L'affaire Voulet est absolument typique, en ce qu'elle est l'aboutissement monstrueux, mais normal, de mœurs pareilles »⁽¹⁾.

Le Myre de Vilers, ancien résident de France à Madagascar déclare dans le même débat de 1900 à la Chambre :

« Les gouvernements ne peuvent pas ignorer qu'en confiant des pouvoirs excessifs à des fonctionnaires, en ne leur donnant ni instructions, ni directives, en ne leur imposant aucun contrôle, en leur permettant même de subventionner des journaux métropolitains pour chanter leur gloire en France, ces fonctionnaires, ces agents finissent par perdre la mesure des choses, par se croire appelés aux plus hautes destinées, par tout sacrifier à leur propres intérêts, par n'avoir d'autre guide que leur bon plaisir »⁽²⁾.

Arrêtons ici notre propos. La biographie des « héros » coloniaux est à refaire.

Mais les Africains « décolonisés » n'ont-ils pas tort de réhabiliter les « roitelets sanguinaires » honnis par l'historiographie coloniale ? Chasseurs d'esclaves ? Oui sans doute... Tous les chefs d'Etat africains l'étaient ! Et se conformant aux mœurs du pays, les conquérants coloniaux le furent aussi, partageant les captifs entre leurs soldats, ou bien, pour les plus scrupuleux, les vendant au bénéfice du Trésor, ou les « libérant »... après engagement préalable dans l'armée... Galliéni, lui, avait inventé les « villages de liberté » que les Africains, n'y voyant pas malice, avaient appelé « villages de captifs du commandant » ; on y puisait la main-d'œuvre nécessaire au portage et aux corvées ; il était interdit de s'en évader sous peine de prison et le régime en était si attrayant que certains administrateurs avaient inventé, pour obliger

(1) J. RODES, *Un regard sur le Soudan, la Revue blanche*, novembre 1899.

(2) *o. c.*, p. 581.

les villages à payer l'impôt, de placer quelques-uns de leurs habitants au « village de liberté » jusqu'à résipiscence... En général, la seule menace suffisait !

Ni Samory, ni Béhanzin, n'étaient des modèles d'humanités au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Ils n'étaient pas pour autant des brutes stupides dont l'histoire coloniale a voulu nous donner l'image. Des coloniaux contemporains, leurs adversaires (le général Barathier pour Samory) ont rendu hommage à leurs qualités d'hommes d'Etat et de stratèges, qualités d'autant plus remarquables qu'elles surent pallier dans une certaine mesure l'infériorité écrasante des moyens matériels dont ils disposaient. Il était légitime que les Africains mettent en lumière ce qui était naguère oublié ou nié, et mettent en cause une perspective historique, qui avait pour objet de fonder le préjugé de l'infériorité radicale de la race noire, présentée comme incapable de produire autre chose que des brutes ou des bourreaux. Et aussi que des historiens européens les aident à redresser la perspective. Il était légitime qu'à l'heure de l'indépendance, l'Afrique réhabilite des hommes qui étaient sans doute de leur temps et de leur société (une société esclavagiste) mais qui avaient lutté avec un courage indomptable contre l'asservissement colonial. Précurseurs de l'indépendance nationale, ils le furent en effet dans la mesure où ils refusèrent la domination étrangère, sans qu'ils fussent pour autant porteurs de conceptions nationales au sens moderne du terme, conceptions qui n'avaient pas cours chez eux à cette époque.

Y a-t-il là quelque scandale ? Est-il illégitime de mettre en relief dans l'histoire de France, le rôle de Louis XI ou de Louis XIV dans la formation de la Nation française telle qu'elle est aujourd'hui, sous prétexte que leur moralité n'était pas la nôtre, ou que la conception de la Nation qui est la nôtre aujourd'hui leur était étrangère ? Faut-il reprocher aux Roumains de rendre hommage à leur prince Vlad l'empaleur — dont le surnom est, pourrait-on dire, à lui seul tout un programme —, qui lutta farouchement contre la domination ottomane sans être pour autant un modèle d'humanité ? Devons-nous, comme certains l'ont fait, voir dans Napoléon seulement un ambitieux cynique et un massacreur — ce qu'il fut — et ignorer les capacités exceptionnelles de l'homme d'Etat et du stratège, tenir pour de nulle portée la marque qu'il imprima à l'évolution de l'Europe ? Dans le Mémorial de Saint-Hélène, il reprochait à ses adversaires de l'Europe d'Ancien Régime de n'avoir voulu voir en lui qu'un Robespierre à cheval : il ne voulait pas l'être ; il le fut dans la mesure où il contribua à faire prévaloir en Europe les idées, les institutions nées de la Révolution.

Bien entendu le risque existe, il n'est pas toujours évité, de la déformation nationaliste, qui idéalise les personnages, en fait les porteurs de valeurs qui n'étaient pas de leur temps. On ne saurait l'invoquer pour justifier la perpétuation des errements inverses, issus de préjugés contraires. L'étude historique sérieuse, scientifique, de ces personnages

longtemps mal connus et si longtemps calomniés que furent les chefs africains résistant à la conquête coloniale doit permettre d'éviter une déviation comme l'autre. En ce qui concerne Samory, la thèse monumentale actuellement en cours d'impression de M. Yves Person, fondée tant sur les témoignages oraux que sur l'étude approfondie des diverses archives coloniales, y contribuera sans aucun doute. D'autres contributions viendront sans doute qui permettront peu à peu de substituer l'histoire aux mythes.

3) Les méthodes d'exploitation et d'administration coloniale.

Les diverses historiographies coloniales — et, en tous cas, celle de la France —, jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ont présenté comme un dogme le caractère bienfaisant et civilisateur de la colonisation. Aujourd'hui, on n'admet plus guère cette présentation unilatéralement optimiste : la généralisation des mouvements de libération anticoloniaux au cours des vingt dernières années, la profondeur et parfois la violence de ces mouvements, la rendent insoutenable. Il faut bien admettre que quelque chose n'allait pas dans le système colonial, pour qu'il ait pu soulever contre lui des mouvements d'une pareille ampleur.

Mais le plus souvent, on se borne à tempérer l'affirmation traditionnelle. Oui, dit-on, la colonisation a été un facteur de progrès. Elle a amélioré le sort des indigènes. Malheureusement, ses résultats positifs se sont accompagnés d'erreurs, de fautes, parfois de crimes imputables à des individus isolés.

Bien entendu, la colonisation a apporté certains éléments de progrès technique. C'est évident. Encore faut-il souligner que jusqu'à ces dernières années ces progrès se trouvaient limités au milieu urbain. Pour l'immense majorité des paysans, rien n'était changé : ils couchaient sur la même natte, mangeaient le même riz ou le même mil qu'avant la colonisation; ils ne connaissaient ni route, ni chemin de fer, n'avaient ni école ni dispensaire. En 1945, le pourcentage des enfants scolarisés n'atteignait pas 5 % en A. O. F. Le professeur Auguste Chevalier — un des fondateurs de l'agronomie tropicale — parcourant en 1947 les campagnes arachidières du Sénégal qu'il avait découvertes cinquante années plus tôt, s'indignait d'y trouver toujours la même misère, les mêmes haillons, et s'exclamait : « Mais que sont devenus les millions de francs-or réalisés par la vente des cacahuètes ? »⁽¹⁾. Sans doute le récipient de tôle émaillée avait-il remplacé çà et là le « canari » de terre cuite, la lampe à pétrole, la lampe à huile, la cotonnade de Manchester, le tissu local (ce qui n'était pas toujours un progrès). Mais rien d'essentiel n'était changé dans les conditions de vie.

(1) *Revue de botanique appliquée*, N° 295-296, 1947, pp. 173-192.

Il faut constater qu'encore aujourd'hui la plupart des ouvrages effleurent à peine ou même s'abstiennent d'étudier les institutions coloniales dans leurs aspects touchant la condition réelle, matérielle des populations indigènes.

Un premier aspect réside dans la liaison beaucoup plus étroite et avouée que dans nos métropoles entre certains grands groupes d'intérêts financiers et économiques, et l'administration coloniale. Vous connaissez le rôle de ces grands intérêts au Congo Belge, avec la particularité qu'ils avaient d'être directement associés aux organismes politiques et administratifs eux-mêmes (dans les comités spéciaux du Katanga et du Kivu par exemple). En A. E. F., de 1899 à 1929, le territoire fut partagé entre plusieurs dizaines de « sociétés concessionnaires » qui, malgré la réduction progressive de leurs privilèges, conservèrent jusqu'au bout des droits exorbitants. En A. O. F., trois grandes sociétés, assurant les deux tiers du commerce extérieur, dominaient entièrement l'économie en se tenant à la maxime : acheter peu mais bon marché ; vendre peu mais cher. Grâce au concours de l'administration, dont c'était une des tâches principales, les produits du cru leur étaient fournis à des prix très bas, souvent par le moyen de cultures obligatoires ou forcées ; en contrepartie elles fournissaient à la population des marchandises importées à des prix pour le moins doubles de ceux pratiqués dans la métropole, ce que les frais de transport ne pouvaient justifier. Au Tchad, la culture forcée du coton rapportait au paysan, pour une année de travail 20 à 30 francs belges. La société jouissant du monopole d'achat (la CONTOFRAN) faisait, pour un capital de 11 millions en 1936, plus de 6 millions de bénéfices en 1938, plus de 10 en 1943, aucun exercice n'ayant donné moins de 2 millions de bénéfices de 1937 à 1945 (moyenne : 5 à 6 millions).

Aux cultures et fournitures obligatoires à prix imposés, il faut ajouter la charge générale du travail forcé sous les formes les plus diverses : entretien des routes et des ponts, construction et entretien des bâtiments administratifs, recrutements massifs (pour une longue période) pour de grands travaux : routes, chemins de fer ; ou pour l'approvisionnement en main-d'œuvre de plantations européennes. La construction du chemin de fer Congo-Océan (A. E. F.) de 1921-1934 coûta au moins de 10 à 20.000 morts... La mortalité sur les chantiers dépassait 45 % en 1927. Il s'y ajoutait avant 1914 les écrasantes corvées de portage, que les travaux d'entretien des pistes automobilisables relayèrent. A ces corvées s'ajoutaient celles exigées par la chefferie indigène intermédiaire de l'administration, dont l'arbitraire se couvrait du masque de la coutume.

A la fourniture d'hommes pour le travail s'ajoutait la fourniture d'hommes pour la guerre : en Afrique française, depuis la première guerre mondiale, trois ans de service militaire, avec utilisation en priorité sur les fronts de combat, notamment dans les expéditions coloniales : après la guerre de 1914-1918, guerres en Syrie et au Maroc ;

après la seconde guerre mondiale, guerres d'Indochine et d'Algérie. Ce qui limite au moins les effets heureux de la « paix française » si souvent mentionnée comme l'un des traits bénéfiques de la colonisation, pour ne rien dire des effets des expéditions répressives conduites en cas de révolte contre les populations (en A. E. F., la révolte des Bayas, qui se prolongea de 1928 à 1931).

Aux tributs en marchandises et au travail s'ajoute le tribut en argent, l'impôt. En règle générale, il s'agit d'un impôt par tête (quelquefois à l'origine, par case), apparemment peu élevé, mais particulièrement injuste en raison de son taux uniforme (les plus pauvres sont les plus frappés) et surtout très lourds en raison du fait qu'il frappe tous les adultes (à partir de 14 ans) et qu'il s'agit de populations dont le revenu monétaire est extrêmement faible. Il est fréquent que l'impôt absorbe la majorité des revenus monétaires, surtout dans les régions les moins touchées par le commerce.

En définitive, tout en continuant à produire sa subsistance avec le même outillage et les mêmes méthodes quasi préhistoriques de l'époque précoloniale, le Noir doit *en plus* pratiquer des cultures d'exportation (pour livrer les quantités de produits exigées, se procurer l'argent de l'impôt) et fournir à d'autres tâches une partie de son travail.

On comprend que l'imposition de telles obligations ne pouvant être exigée que par la force, était incompatible avec toute forme de démocratie ou même de souveraineté des populations locales. Avec le concours de la chefferie — elle-même soumise à l'arbitraire de l'administrateur blanc — l'administration coloniale exerçait un pouvoir absolu, dans le cadre de lois et règlements édictés par la métropole. Le statut de l'indigénat, non seulement excluait les droits civiques (le droit de vote), les libertés politiques (d'association, de réunion, de presse) mais supprimait la liberté individuelle. L'indigène pouvait en effet subir des sanctions pénales sans jugement, sur simple décision administrative et par conséquent sans recours (sinon auprès de celui-même qui avait édicté la peine); prison et amende dans les possessions françaises; châtiments corporels même au Congo Belge (dans les possessions françaises, la loi les interdisait, mais la pratique ne les ignorait pas).

En définitive, on est bien obligé de se poser la question : quelles étaient les fins du système ? Etaient-elles humanitaires ou bien le progrès technique (d'ailleurs bien limité) n'était-il introduit qu'en fonction des intérêts des sociétés capitalistes européennes tirant profit de la « mise en valeur » des colonies ? Les efforts scolaires, sanitaires, avaient-ils pour fin la promotion de l'homme ou bien la préoccupation de disposer d'une main-d'œuvre en état de remplir les fonctions qui lui étaient imparties ?

En 1921, un colonial éclairé, Maurice Delafosse, écrivait :

« Si nous condescendons à être francs vis-à-vis de nous-mêmes, nous sommes bien forcés d'avouer que ce n'est pas l'altruisme qui nous a conduits en Afrique, du moins en tant que nation...

Tantôt nous voulions assurer des débouchés à notre commerce ou des ressources de matières premières à notre industrie, tantôt nous éprouvions le besoin de protéger la sécurité de nos nationaux ou le besoin de ne pas nous laisser devancer par des rivaux étrangers, tantôt nous étions mus par le désir obscur et inconscient de procurer un peu de gloire ou de grandeur à notre patrie, tantôt nous obéissions simplement aux caprices du hasard ou suivions la trace d'un explorateur, parce que nous croyions ne pas pouvoir faire autrement. En aucun cas je ne découvre, comme mobile de notre expansion coloniale en Afrique, la volonté réelle et raisonnée de contribuer au bonheur des populations que nous sommes allés subjuguier. C'est là une excuse que nous donnons facilement après coup, ce ne fut jamais un dessein... »⁽¹⁾.

Et il conclut par cet avertissement :

« Il est absolument nécessaire que notre intervention soit pour elles (les sociétés africaines - U.S.C.) une cause et un élément de progrès et de bonheur, sans quoi ce serait la condamnation de toute tentative coloniale. C'en serait également la faillite »⁽²⁾.

Le vœu de Maurice Delafosse est resté un vœu pieux, et ce qu'il redoutait est advenu : la condamnation et aussi la faillite.

4) Décolonisation octroyée ou conquête de l'indépendance ?

Il est des cas où il est visible que la décolonisation n'a pas été octroyée, dans un sursaut de lucidité et de générosité de la métropole, mais subie parce qu'inévitable : le cas du Congo Belge vous est assez connu pour que je n'y insiste pas.

Dans certains manuels français (notamment destinés à l'Afrique), une version est parfois présentée faisant de la décolonisation une dessein longuement poursuivi du Général de Gaulle, dès 1944 avec la conférence de Brazzaville, enfin triomphant avec sa seconde accession au pouvoir, en dépit de traverses dues à l'incompréhension de l'opinion. Des appréciations voisines sont parfois données de la politique britannique, faisant de la décolonisation une œuvre réfléchie et délibérément conduite.

Cette présentation, telle quelle, ne peut être retenue comme conforme à la vérité historique.

(1) DELAFOSSE Maurice, *Sur l'orientation de la politique indigène en Afrique Noire*, Afrique française. Renseignements coloniaux, 1921, n° 61, p. 146-147.

(2) *Ibidem*.

La conférence de Brazzaville tenue en 1944 et le discours prononcé par le Général de Gaulle à cette occasion ont eu certes une grande portée historique.

Mais quelle en fut exactement la nature ?

La guerre, alors proche de sa dernière phase, était conduite par les Alliés au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Charte de l'Atlantique). Une contribution importante avait été demandée aux peuples d'Outre-Mer, en ressources et en hommes, au nom de ces objectifs. Pouvaient-ils leur en dénier le bénéfice ? L'attitude du gouvernement américain (notamment au Maroc) pouvait faire craindre que la situation de la France (métropole envahie) ne fut mise à profit pour ébranler son Empire. La conférence de Brazzaville avait pour objectif essentiel de couper court à cette tentative. Elle n'envisageait ni indépendance, ni autonomie plus ou moins lointaine des colonies françaises. Tout au contraire, elle les excluait formellement. Dans les recommandations elle inscrivait, en lettres capitales :

« Les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies ECARTENT TOUTE IDEE D'AUTONOMIE, TOUTE POSSIBILITE D'EVOLUTION HORS DU BLOC FRANÇAIS DE L'EMPIRE : LA CONSTITUTION EVENTUELLE MEME LOINTAINE, DE SELF-GOVERNMENT DANS LES COLONIES EST A ECARTER ». (Les capitales sont dans le texte original).

La conférence se contentait d'envisager *après les hostilités*, la suppression progressive des peines de l'indigénat, et la suppression du travail forcé dans un délai de cinq ans. Ce n'est pas le gouvernement provisoire, mais l'Assemblée Constituante de 1945-1946 qui, sous la pression de l'opinion française et des élus d'Outre-Mer, obtint que ces étapes fussent brûlées.

Mais le Général de Gaulle dans son discours affirmait la nécessité de permettre aux peuples d'Outre-Mer de « s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ».

Tel est le but vers lequel nous avons à nous diriger. Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes.

Quel que fût le vague de cette déclaration de principes, et les délais qu'elle laissait prévoir, son effet de choc fut indéniable. Par rapport à la politique coloniale traditionnelle, elle constituait un changement décisif. Elle souleva à la fois l'espoir des peuples intéressés et la protestation furieuse des milieux coloniaux traditionnels.

Mais on restait très loin de la « décolonisation ». Dès 1946, dans son discours de Bayeux, le Général de Gaulle écarté du pouvoir, se prononçait pour le maintien de l'autorité de la France dans ses colonies. Son opposition aux deux Constitutions successivement adop-

tées en 1946 se fondait, entre autres motifs, sur leurs dispositions jugées trop libérales en faveur des colonies. Il appuyait la politique de force en Indochine et on sait quelle fut jusqu'en 1961 sa position à propos de l'Algérie. En 1958, la Constitution proclamait l'incompatibilité entre l'appartenance à la Communauté et le droit à l'indépendance. Les changements ultérieurs furent acceptés : ils n'avaient pas été voulus.

En fait, pour la politique française comme pour la politique britannique, on constate que la résistance armée au mouvement d'indépendance ou l'acceptation d'une évolution pacifique furent fonction des circonstances. Répression militaire en Algérie ou au Kenya, où un important colonat européen s'opposait farouchement à l'indépendance; évolution pacifique — avec plus ou moins de bonne volonté — au Ghana ou en Guinée, parce qu'on ne voyait pas sur quelles forces s'appuyer localement pour faire obstacle à l'indépendance ou qu'on ne pouvait à l'excès disperser les moyens d'intervention. L'indépendance de la Guinée, reconnue avec la mauvaise humeur que l'on sait, n'aurait jamais été acceptée dans de telles conditions s'il n'y avait eu la guerre d'Algérie, et l'impossibilité d'envisager l'ouverture en Afrique noire d'un second front.

Il faut reconnaître que partout la décolonisation a été subie par les métropoles, jamais voulue ni vraiment préparée.

Telles étaient les quelques remarques que je voulais apporter sur ces quatre questions. Elles sont bien entendu loin d'en épuiser la matière. L'élaboration d'une histoire scientifique sur ces questions encore si chargées de passions reste dans une très large mesure à poursuivre, sinon à entreprendre. Mais ce qui en est acquis — fût-ce sous forme de questions ouvertes — doit être introduit dans l'enseignement de l'histoire si l'on veut que celui-ci réponde à sa mission de formation civique, qui suppose une connaissance exacte du passé immédiat et des réalités contemporaines d'un Tiers-Monde qui apparaît de plus en plus comme ce qu'il est : l'essentiel du Monde.

Jean SURET-CANALE.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE CONCERNANT L'AFRIQUE NOIRE.

On trouvera une orientation bibliographique raisonnée et commode dans :

MONIOT H., *Bibliographie pratique sur l'histoire de l'Afrique*. Documentation pédagogique africaine, 1963, n° 6, Paris, Institut pédagogique National.

Des résumés à usage pédagogique portant à la fois sur la géographie et l'histoire dans :

SURET-CANALE J. et CABOT J., *Afrique noire occidentale et centrale* (2 fascicules, 91-92).

DRESCH J., DAVIDSON B., etc., *Afrique noire orientale et australe* (2 fascicules, 93-94). Documents EDSW Chambéry (B. P. 24, Chambéry, Savoie).

Les ouvrages de DIVADSON B., *L'Afrique avant les Blancs*, Paris, P.U.F., 1962; *Mère Afrique*, Paris, P.U.F., 1965, sont d'excellents ouvrages de vulgarisation, de lecture aisée et de haute qualité scientifique.

Robert et Marianne CORNEVIN ont donné une *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1964, collection de poche, qui couvre en 420 pages toute l'histoire du continent; excellent répertoire des faits, conception événementielle; interprétation qui demeure assez conformiste. C'est un résumé de la monumentale *Histoire de l'Afrique* de CORNEVIN R., Paris, Payot, 2 tomes parus, 1962 et 1966 - des origines au XVI^e siècle; 1500-1900.

L'Histoire de l'Afrique d'Endre SIK, Budapest, t. 1, 1961. t. II, 1964, se place au contraire dans une perspective anticolonialiste, mais contient d'innombrables erreurs de fait, ses données se fondant sur une bibliographie trop ancienne : il convient donc de ne l'utiliser qu'avec précaution.

L'Afrique noire occidentale et centrale de J. SURET-CANALE, t. 1 : Géographie - Civilisations - Histoire : 3^e édition 1968 et t. II : L'ère coloniale - 1900-1945, Paris, Editions sociales, 1964, ne concerne que les territoires jadis colonisés par la France.

Sur le Congo Belge, voir P. JOYE et R. LEWIN, *Les trusts au Congo*, Bruxelles, Société populaire d'Editions, 1961.

MERLIER M., *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, Maspero, 1962.

CORNEVIN R., *Histoire du Congo-Léo*, Paris, Berger-Levrault, 1963.

Enfin sur l'histoire strictement contemporaine (après 1900) : GANIAGE J., DES-CHAMPS H., GUITARD O., *L'Afrique au XX^e siècle*, (1900-1965), Paris, Sirey, 1966.

Ouvrages de H. BRUNSCHWIG discutés dans le texte : *Mythes et réalités de l'Impérialisme colonial français*, Paris, A. Colin, 1960, et *L'Avènement de l'Afrique noire*, Paris, A. Colin, 1963.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

INFORMATION PEDAGOGIQUE

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

LEÇONS TYPES.

DEUX VILLES DE PROVINCE : POMPEI ET HERCULANUM.

Classe de quatrième des humanités.

BIBLIOGRAPHIE.

- DEMAT M. et LALOUP J., *A la découverte du Monde gréco-romain*, Liège, Dessain, 1964.
- COMTE CORTI, *Vie, Mort, Résurrection d'Herculanum et de Pompéi*, Paris, Plon, 1953.
- ETIENNE Robert, *Vie quotidienne à Pompéi*, Paris, Hachette, 1966.
- *Pompéi, ville surgie des fouilles*, Novara, Istituto geografico de Agostini, 1963.
- *Herculanum et la villa des Papyrus*, Novara, Istituto geografico de Agostini, 1963.
- DE FRANCISCIS Alfonso, *Guide Pompéi-Herculanum*, Rome, Vision, 1965.

MATERIEL DIDACTIQUE.

CARTE : Italie ancienne.

DISQUES : VIVALDI, *I Concerti delle Stagioni*, H.M.V.
STRAVINSKY, *Le Sacre du Printemps*, H.M.V.

TEXTES ENREGISTRES.

DIAPOSITIVES PERSONNELLES.

METHODE :

Inductive; recherche de la matière au travers des textes et des documents iconographiques.

REMARQUES.

Le but de la leçon est de décrire deux villes de province, une deuxième leçon sera consacrée à la vie quotidienne. Les élèves connaissent déjà les principaux monuments de Rome. Le montage sonore du début a pour but d'intriguer les élèves, ce n'est qu'à la fin de celui-ci que le sujet de la leçon est révélé. Pendant toute la durée de celle-ci, il faut essayer de faire oublier l'école.

CONTENU DE LA LEÇON.

INTRODUCTION.

Texte enregistré sur fond sonore (Stravinsky).

Projection de diapositives.

- 1) Cratère du Vésuve.
- 2) Eruption volcanique.
- 3) Coulée de lave.

TEXTE. Depuis plusieurs jours, on avait ressenti des tremblements de terre avant-coureurs, dont on s'était peu effrayé, parce qu'ils sont habituels en Campanie; mais cette nuit-là, ils devinrent si forts que l'on eût dit que tout était non seulement secoué mais renversé...

Arrivés hors des maisons, nous nous arrêtons. Là, mille prodiges, mille tonnerres nous assaillent...

Une nuée noire et effrayante, déchirée par des vapeurs de feu, qui se tordaient et s'élançaient en zigzag, laissait échapper de ses flancs entrouverts de longues traînées de flammes, semblables à des éclairs mais plus grandes.

Ce n'était pas seulement une nuit sombre ou chargée de nuages, mais l'obscurité d'une chambre où toutes les lumières seraient éteintes. Nous nous levions de temps en temps pour secouer cette masse qui nous eût engloutis et étouffés sous son poids. Enfin cette noire vapeur se dissipa.

Bientôt nous revîmes le jour et même le soleil, mais aussi blafard qu'il apparaît dans une éclipse. Tout se montrait changé à nos yeux encore troublés. Des monceaux de cendres couvraient tous les objets comme d'un manteau de neige.

PLINE LE JEUNE,

Lettres à Tacite, Paris, Garnier.

Localisons sur la carte : le Vésuve, Pompéi, Herculanium, la Campanie, Naples.

Nous sommes le 24 août 79 après J.-C., Pompéi est recouverte de lapilli et de cendres, les fouilles ne commenceront qu'au 18^e siècle.

VISITE DE LA VILLE.

LE FORUM.

Diapositive : Vue du Forum.

une place dallée de 142 m x 38 m

un portique; des arcs de triomphe,

accès interdit aux véhicules,

centre politique, religieux, civil, économique.

comparons avec la grand-place de la commune.
(maison communale, église, marché).

Diapositive : Reconstitution du Forum.

La vue est prise au même endroit que la précédente. les élèves peuvent ainsi se rendre compte du travail de l'archéologue qui, partant des restes actuels, peut reconstituer l'aspect ancien des édifices.

Diapositive : TEMPLE D'APOLLON.

Un podium; la cella est entourée de colonnes corinthiennes, devant le temple se dresse l'autel pour les sacrifices.

Diapositive : Reconstitution du temple.

LA BASILIQUE.

3 nefs, troncs de colonnes;
au fond, le tribunal (colonnes superposées);
avec le Forum, la partie la plus animée de la ville : banquiers, commerçants, désœuvrés.

Diapositive : Reconstitution de la basilique.

Remarquons l'influence grecque adaptée aux exigences romaines.

LES THERMES (*le caldarium*).

une vasque, doubles parois, rainures, décorations de stuc.
sudatorium, caldarium, tepidarium, frigidarium.

TEXTE : Toute la peau sillonnée de traces livides par le fouet, remuant leurs haltères de plomb, je les entends geindre. Si je suis tombé sur quelque baigneur passif qui ne veut rien de plus que la friction populaire, j'entends le bruit de la main claquant sur les épaules.

N'oublie pas le joueur de balle qui crie, le filou pris sur le fait. N'oublie pas la piscine et l'énorme bruit de l'eau remuée à chaque plongée. Figure-toi aussi l'épileur. Puis c'est le marchand de boissons avec ses appels, le marchand de saucisses, le confiseur qui ont chacun pour crier leur marchandise une modulation caractéristique.

SENEQUE, *Lettres à Lucilius*.

LE THEATRE.

Dans une dépression naturelle (Grèce).

Gradins, orchestre, scène.

5.000 personnes.

L'AMPHITHEATRE.

Elliptique; 130 m x 102 m; 20.000 spectateurs;

Gradins, arène, escaliers.

Trous dans la corniche supérieure pour le *velum*.

Comparons avec le Colisée.

TEXTE : A Pompéi, le 4 avril combattront 40 gladiateurs qui appartenaient à feu Lucretius Valens et 20 autres offerts par son fils. Il y aura également des combats d'hommes contre des fauves. Enfin, soucieux d'éviter au public de griller au soleil, on tendra le velum.

(Inscription sur un mur)

UNE RUE.

Rectiligne, trottoirs.

De grandes dalles de lave.

Des passages pour piétons.

Les ornières des chars.

UNE BOULANGERIE.

Les meules : base en maçonnerie, pierre conique surmontée d'une pierre biconique.

Des trous pour fixer une longue barre de bois manœuvrée par des esclaves ou des ânes.

Le four.

Mouture, pétrissage, cuisson, vente.

TEXTE : Toute la peau sillonnée de traces livides par le fouet, le dos meurtri, ombragé plutôt que recouvert par les lambeaux de leur casaque. Quelques-uns n'avaient qu'une étroite ceinture, le front marqué, la tête demi-rasée, les paupières rongées par cette atmosphère de fumée et de vapeur obscure.

APULEE, *Métamorphoses*.

UNE TAVERNE.

Amphores dans le comptoir.

Des inscriptions.

Un client satisfait : *Les dieux soient loués, nous sommes pleins comme des outres.*

Un client mécontent : *Puisses-tu périr dans ta piquette ! Tu vends de l'eau mais le vin pur c'est toi qui le bois !*

HERCULANUM.

Recouvert de lave, mieux conservé mais des fouilles plus difficiles.

UNE RUE.

Étroite, dallée, en pente vers la mer.

Trottoirs très hauts.

Pas d'ornières, pas de passages pour piétons (comparez avec Pompéi).

L'HOTEL DE MAITRE.

1) L'ATRIUM

impluvium, compluvium, chambres, mosaïques, fresques.

2) LE LARAIRE.

fronton, colonnes, entablement pour les offrandes.

3) LE TABLINUM.

3 nefs, pilastres.

cabinet de travail du maître.

4) LE TRICLINIUM.

lits de table.

salle à manger.

5) LE PERISTYLE.

jardin, colonnes, jets d'eau, statues, fresques, tuyaux.
comparez avec la Grèce.

CONCLUSION. Diapositives sonorisées.

TEXTE : A Rome, tous les monuments publics ne retracent que l'histoire politique, mais Pompéi revêt une tout autre apparence, c'est la vie privée des anciens tout entière qui s'offre à vous.

Le volcan qui a couvert toute cette ville de cendres, l'a aussi préservée des outrages du temps et les souvenirs enfouis se sont retrouvés tout entiers. Les peintures au lieu d'être tout écaillées, étaient encore toutes fraîches et tout est conservé d'une manière effrayante. Les amphores sont encore toutes préparées pour le festin du jour suivant; les restes d'une femme sont encore tout ornés de parures qu'elle portait et ses bras tout desséchés ne remplissent plus tout entiers le bracelet de pierreries qui les entoure. Toute autre représentation s'affaiblit devant une image aussi frappante de l'interruption subite de la vie.

Madame DE STAEL.

Fond sonore : VIVALDI.

SYNTHESE AU TABLEAU.

Le tableau, d'abord tenu fermé, est ouvert, seuls les titres ont été inscrits; avec l'aide des élèves, le professeur complète le résumé.

POMPEI ET HERCULANUM.

Situées près de Naples, elles furent détruites en 79 après J.-C. par une éruption du Vésuve.

1) LE FORUM :

centre politique, religieux, commercial.

2) DES TEMPLES :

fronton, cella, podium.

3) LA BASILIQUE :

bourse de commerce, tribunal, lieu de rendez-vous.

- 4) LES THERMES :
bains publics.
piscines, gymnases, salles de jeux, bibliothèques, marchands...
- 5) LE THEATRE :
en hémicycle.
gradins, orchestre, scène.
- 6) L'AMPHITHEATRE :
elliptique; gradins, arène.
combats de gladiateurs, jeux de fauves.
- 7) LES RUES :
étroites, dallées, trottoirs.
passages pour piétons.
- 8) UNE BOULANGERIE :
meules, pétrissage, four, boutique.
- 9) UNE TAVERNE :
comptoir avec amphores.
- 10) L'HOTEL DE MAITRE.
a) l'atrium : toit ouvert avec bassin;
b) le laraire : culte familial;
c) le tablinum : bureau du maître;
d) le triclinium : salle à manger;
e) le péristyle : jardin entouré de colonnes; appartements, mosaïques, fresques, statues.

LEXIQUE.

Lapilli : projections volcaniques de la grosseur d'un pois.

Velum : toile qui sert de toiture à un théâtre.

Cella : lieu où est placée la statue du dieu.

Podium : mur à hauteur d'appui pour disposer des objets.

Exercices.

1) Racontez votre visite à Pompéi et à Herculanium.

2) En quoi Pompéi et Herculanium diffèrent-elles de Rome ?

Coordination.

latin : traduction de la lettre de Pline le Jeune;

français : analyse littéraire du texte de Madame de Staël;

géographie : étude des volcans;

travail manuel : maquette d'un hôtel de maître.

A. PROVINS.

LES VIKINGS.

6^e Classe de Troisième.

I. Bibliographie.

1. OUVRAGES DE BASE.

- a) — F. LOT et F. L. GANSHOF : *Les destinées de l'empire en Occident de 768 à 888*, dans *Histoire générale* publiée sous la direction de Gustave Glotz. *Histoire du Moyen Age*, tome 1, 1^{re} partie, Paris, Presses Universitaires de France, 1941.
- A. FLICHE : *L'Europe occidentale de 888 à 1125*, *idem*, tome II, Paris, P.U.F., 1930.
- Ch. DIEHL et G. MARCAIS : *Le monde oriental de 395 à 1091*, *idem*, tome III, Paris, P.U.F., 1944.
- J. CALMETTE : *Le monde féodal*, dans *Clio*, tome IV, Paris, P.U.F., 1945.
- M. BLOCH : *La société féodale. La formation des liens de dépendance*, dans *Bibliothèque de Synthèse Historique* dirigée par H. Berr, *L'Evolution de l'Humanité*, tome XXXIV, Paris, Albin Michel, 1939.
- b) — L. HALPHEN : *Charlemagne et l'empire carolingien*, dans *idem*, tome XXXIII, Paris, Albin Michel, 1939.
- F. L. GANSHOF : *La Belgique carolingienne*, dans collection *Notre Passé*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1958.
- c) — J. MEUVRET : *Histoire des pays baltiques (Lithuanie, Lettonie, Esthonie, Finlande)*, dans *Collection Armand Colin*, n° 168, Paris, Armand Colin, 1934.
- H. HUBERT : *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, dans *Bibliothèque de Synthèse Historique* dirigée par H. Berr, *L'Evolution de l'Humanité*, tome XXI bis, Albin Michel, 1939.
- G. WELTER : *Histoire de Russie des origines à nos jours*, dans *Bibliothèque Historique*, Payot, 1949.
- d) — T. E. KARSTEN : *Les Anciens Germains. Introduction à l'étude des langues et civilisation germaniques*, dans *Bibliothèque scientifique*, Paris, Payot, 1931.
- G. DUMEZIL : *Mythes et dieux des Germains. Essai d'interprétation comparative*, dans *Mythes et Religions*, Paris, Ernest Leroux, 1939.

- e) — R. HUYGHE : *L'art et l'homme*, tome II, Paris, Larousse, 1958.
- P. GIOAN : *Histoire générale des littératures*, tome I : *Antiquité et Moyen Age*, Paris, Aristide Quillet, 1961.

2. OUVRAGES SPECIAUX.

- L. MUSSET : *Les peuples scandinaves au Moyen Age*, Paris, P.U.F., 1951.
- ANDRIEU-GUITRANCOURT : *Histoire de l'Empire Normand et de sa civilisation*, dans *Bibliothèque historique*, Paris, Payot, 1952.
- E. OXENSTIERNA : *Les Vikings. Histoire et civilisation*, dans *Bibliothèque historique*, Paris, Payot, 1962.
- F. DURAND : *Les Vikings*, dans collection *Que Sais-Je ?* n° 11, Paris, P.U.F., 1965.
- F. VERCAUTEREN : *Comment s'est-on défendu contre les invasions normandes*, dans *Annales du 30^e Congrès de la Fédération historique de Belgique*, 1936, p. 117-132.

3. MANUELS SCOLAIRES.

- L. GOTHIER : *Histoire universelle*, 1^{er} volume : *De la fin de l'Empire Romain au début du 17^e siècle*, Liège, H. Dessain, 1952, 3^e édition.
- H. DORCHY et G. GYSELS : *Moyen Age et Temps Modernes jusqu'en 1621*, dans *Collection de Manuels d'histoire* publiés sous la direction de MM. G. Michel et G. Gysels, Liège, Sciences et Lettres, 1950.

4. SOURCES DOCUMENTAIRES.

a) TEXTES.

Scandinaves.

- J. LECLERCQ : *La Saga de Hranínkel, prêtre de Frey. La Saga des Alliés. La Saga de Grumlaug Ormstanga. Histoire de Thora le Terrible. La Saga de Thorstein, fils de Viking. La Saga de Fridthjof le Hardi*, dans *Revue Britannique*, 1888-1893.
- *L'Islande et sa littérature, suivi du texte de Gisli le Proscrit*, dans *Mémoires 8^e Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres et Sciences Morales et Politiques, 2^e série, tome XVIII, Bruxelles, 1923.
- F. WAGNER : *Le Bjarkamal, chant héroïque du 9^e siècle*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, tome XX, Bruxelles, 1941, p. 599-613.
- *La saga du scalde Egil Skallagrimsson. Histoire poétique d'un viking scandinave*, Bruxelles, Office de Publicité, 1925.
- SNORRI STURLUSON : *Saga des rois de Norvège. Heimskringla. Saga de Saint-Olav*, Paris, Payot, 1930.

Romains.

- TACITE : *Dialogue des Orateurs - Vie d'Agricola - La Germanie*, traduit par H. Goelzer, H. Bornecque, G. Rabaud dans *Collection des Universités de France*, publié sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, Paris, Les Belles Lettres, 1923.

Carolingiens.

- G. H. PERTZ : *Capitularia Regum Francorum*, dans *Monumenta Germaniae Historica*, collection *In folio*, *Leges*, tomes I et II, Hanovre, 1835-1837.
- A. BORETIUS et J. KRAUSE : *Capitularia Regum Francorum*, dans *idem*, collection *in 4°*, *Leges*, Sectio II, Tome I, Hanovre, 1883, tome II, Hanovre, 1897.

Arabes.

- M. BRASSART : *De la Baltique à la Mer Noire*, dans *Cahiers de l'Histoire*, n° 15, *Histoire de la Suède*, Paris, Le Griffon, mars 1962.

b) DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES.

- PALAIS DES BEAUX-ARTS, BRUXELLES : *Art norvégien, des Vikings au 18^e siècle*, Ministère de l'Instruction Publique, Bruxelles, 1954.
- F. R. DONOVAN : *Les Vikings*, dans collection *Caravelle*, Paris, R.S.T., 1965.
- B. P. REVIEW : *L'Homme*, n° 3, Bruxelles, J. Defize, 1961.

II. MATERIEL DIDACTIQUE.

1. CARTOGRAPHIE.

- Carte murale de la Belgique au II^e siècle.
- Carte murale de l'Europe et de ses abords à l'époque carolingienne avec l'indication des expéditions normandes.
- Planisphère physique et muet avec l'indication à la craie de la route des épices et de la soie.
- Carte murale physique des Pays Scandinaves et du Nord de l'Allemagne. Cartes polycopiées de la base du Jutland indiquant le « détroit » du Schleswig, distribuées aux élèves.
- Cartes dynamiques de l'expansion normande :
 1. Les pays scandinaves du 8^e siècle.
 2. Les établissements scandinaves au 9^e siècle : Angleterre, Ecosse, Irlande, Islande, Groenland à l'Ouest; Russie et expédition russe contre Byzance, à l'Est.
 3. Les établissements scandinaves au 10^e siècle : la Normandie.
 4. Les établissements scandinaves au 11^e siècle : L'empire de Knut le Grand à l'ouest. Le royaume des Deux-Siciles et l'expédition normande contre Byzance à l'Est.

2. ICONOGRAPHIE : voir le cours de la leçon.

III. TEXTES.

LES INVASIONS NORMANDES.

1) « En 879 voyant que leurs débuts avaient été heureux, ils se mirent à parcourir en y portant le fer et le feu, toute la terre des Ménapiens. Puis ils s'embarquèrent sur l'Escaut et détruisirent par l'incendie et par le glaive toute la terre brabançonne. En 880, les Normands dévastent la cité de Tournai et tous les monastères par le fer et le feu; ils tuent les habitants ou les réduisent en captivité... Alors tous les moines résidant entre l'Escaut et la Somme et au-delà de l'Escaut, ainsi que les religieuses prennent la fuite avec les corps des saints... Cependant... au mois de Novembre, ils construisent un camp à Courtrai pour y passer l'hiver. Et de là, ils détruisent jusqu'à l'anéantissement les Ménapiens, parce qu'ils leur étaient très hostiles et la flamme dévorante consuma tout le pays. »

(Annales de l'abbaye de St-Vaast d'Arras.)

CONSEQUENCES DES INVASIONS NORMANDES.

2) « Certains hommes légers de ces comtés qui ont été dévastés par les Normands, dans lesquels ils avaient des biens et des serfs ainsi que des maisons, font le mal comme ils l'entendent... et parce qu'ils n'ont pas de maisons et de biens pour lesquels ils peuvent être poursuivis et saisis, ils disent... qu'ils ne peuvent être jugés légalement. »

(Edit de Pitres de Charles le Chauve du 25 juin 864).

ORIGINE DES NORMANDS.

3) « Depuis l'Océan Occidental s'étend vers l'Est sur une longueur inconnue... une mer sur le pourtour de laquelle vivent de nombreuses nations. Les Danois et les Suédois que nous appelons Normands en occupent les rives septentrionales. »

(EGINHARD, abbé de St-Pierre de Gand, secrétaire particulier de Louis le Pieux, *Vie de Charlemagne*, § 12, écrit vers 830.)

EXTENSION DES INVASIONS NORMANDES.

4) « Thorgård a élevé cette pierre pour Assur son oncle. Il est mort à l'Est en Grèce. Gulle, un bon paysan, a eu cinq fils. Près de Fyris (aux environs d'Uppsala en Suède) est tombé Asmund, le vaillant guerrier. Assur est mort dans l'Est en Grèce. Halvdan a été tué dans Bornholm (île de la Baltique). Käre est mort près de Dundee (en Irlande). Boe est mort aussi. »

(Pierre runique de Mjölby en Ostergottland, Suède.)

ASPECT DES NORMANDS.

5) Jamais je n'ai vu d'hommes de plus magnifique prestance. Ils sont hauts comme les palmiers, d'un blond roux et ont la peau claire. Ils n'usent ni de chemises ni de manteaux à manches. L'homme chez eux est vêtu d'un manteau qu'il jette sur ses épaules de façon à avoir

une main libre. Chaque homme porte une hache, un poignard et une épée. On ne les voit jamais sans ces armes. Leurs épées sont larges, rayées de cannelures en forme d'ondes et de fabrication franque. Du bout des ongles jusqu'au cou, ils sont tatoués d'arbres et de différentes figures. »

(IBN FADLAN, envoyé en 922 par le calife de Badgad à la ville de Bolgar, sur la Volga.)

LES PREMIERS NAVIRES DES NORMANDS.

6) *« Les cités des Suiones (ancêtres des Suédois)... tirent leur force de leurs flottes. La forme de leur navire n'est pas celle des nôtres; ils en diffèrent en ceci que, terminés en proue aux deux extrémités, ils présentent un front toujours prêt à aborder au rivage. On ne les manœuvre pas non plus à la voile et on n'attache pas les rames aux deux bouts de manière à ce que le rang en soit fixe; elles sont libres comme sur certains fleuves et, selon les circonstances, se transportent d'un côté à l'autre. »*

(TACITE, *La Germanie*, chap. XLIV, fin du 1^{er} siècle P. J. C.)

LA MENTALITE COMMERCIALE DES NORMANDS.

7) *« Avec des armes et des vêtements les amis doivent se faire plaisir... Ceux qui se rendent mutuellement les cadeaux sont le plus longtemps amis ... On doit être un ami pour son ami et rendre cadeau pour cadeau... Les cadeaux rendus doivent être semblables aux cadeaux reçus. »*

(*Les Paroles du Très-Haut*, poème eddique rédigé au 13^e siècle, mais remontant au 9^e siècle.)

8) *« Ils (les Rus) apportent du pain, de la viande, des oignons et des boissons enivrantes et se rendent auprès d'un haut poteau de bois dressé debout, lequel est pourvu de quelque chose qui ressemble à un visage humain... L'homme s'approche... du poteau, se jette à terre devant lui et dit : « Seigneur, je viens de loin apporter... tant et tant de peaux de martre ». Et après avoir énuméré toutes les marchandises qu'il a apportées avec lui... il pose le tout devant la statue de bois et dit : « Je désire que tu me donnes un acheteur qui ait beaucoup de pièces d'or et d'argent, m'achète tout ce que je veux et consente à toutes mes exigences. »*

(Ibn FADLAN.)

9) *« Chez ce peuple (les Suiones, ancêtres des Suédois), les richesses sont aussi en honneur; aussi obéit-il à un monarque qui, sans restriction aucune exerce un pouvoir dont le droit n'a rien de précaire. »*

(TACITE, *Germanie*, c. XLIV.)

10) *« Ce Röric, riche en ressources, était pauvre par sa manière d'en jouir... Il accumula des monceaux de métal et dédaigna de s'assurer le service d'amis libres. Quand il fut pressé par la flotte de Rolvo... il fit ouvrir de lourdes cassettes... apporter les coffres char-*

gés... et laissa en butin à l'ennemi tous ces gages qu'il n'avait pas eu la générosité d'offrir à des amis de chez lui. Le roi (Rolvo) sagement dédaigna les présents qui s'offraient à lui et lui ôta du même coup la richesse et la vie... Il distribua entre ses dignes amis ce qu'une main avare avait mis tant d'années à amasser. »

(SAXE GRAMMATICUS, *Histoire danoise*, II, 7, 13-14, écrite au 12^e siècle, d'après des écrits antérieurs.)

COMMENT ON DEVIENT COMMERÇANT.

11) Dès l'âge de 12 ans, Odd manifesta à son père l'intention de le quitter... Ufeig n'opposa aucune objection au départ de son fils et lui offrit ce que comportait la modicité de ses ressources. Odd décrocha de la muraille un attirail de pêche, emporta 12 aunes de toile et s'en alla... Il s'établit à Vatnsness avec quelques pêcheurs qui... voulurent bien lui fournir à crédit tous les objets dont il avait besoin. Odd passa avec eux plusieurs saisons de pêche... Au bout de 3 ans Odd eut amassé assez d'argent pour payer ce qu'il devait à chacun. Il acheta un bateau et continua à s'enrichir par les voyages qu'il poursuivit pendant plusieurs étés entre Midjford et d'autres points de la côte. Il fit si bien qu'il put acquérir un navire avec lequel il entreprit au loin des voyages de commerce qui lui procurèrent gain et popularité. »

(Saga des Alliés, écrite vers 950.)

DU COMMERCE A LA PIRATERIE.

12) Grim... s'adonnait, avec ardeur à la culture du sol, travaillait avec habileté le bois et le fer... Souvent en hiver, il allait à la pêche aux harengs... A l'âge de 20 ans, il organisa une expédition guerrière. Son père lui procura un long bateau... Quelques étés se passèrent en pérégrinations lointaines; en hiver, il restait à la maison auprès de son père. »

(La Saga d'Egil Skallagrimsson.)

LE VIKING.

13) « Béra était d'avis que son fils Egil possédait l'étoffe d'un Viking; sa destinée, dit-elle, demande qu'on mette à sa disposition un navire de guerre, dès qu'il aura atteint l'âge voulu. Egil dit cette strophe : « Ma mère est d'avis que l'on m'achète — un bateau et de belles rames. Je m'en irai avec les Vikings, je me tiendrai à la proue — je piloterai une superbe embarcation. Je ferai route vers la place de débarquement — et j'abattraï des hommes coup sur coup. »

(La Saga d'Egil Skallagrimsson, § 40.)

COMMERCE ET PIRATERIE.

14) « Thoroff et Egil... au printemps, aménagèrent un vaste long bateau, y placèrent des hommes et en été partirent pour les pays de l'Est. Ils pillèrent, amassèrent du butin et livrèrent de nombreux combats. Ils s'avancèrent aussi jusqu'en Courlande, conclurent avec les

gens du pays une trêve de quinze jours pour s'adonner au trafic. A l'expiration du délai, ils se mirent à piller et visitèrent différents endroits. »

(La Saga d'Egil Skallagrimsson, § 46.)

15) « Puisque pour la punition de nos péchés les Normands sont arrivés dans notre voisinage et que des cottes de mailles, des armes et des chevaux leur sont ou bien donnés par les nôtres en rachat ou leur sont vendus par eux pour prix de la cupidité... et qu'ainsi il leur est donné une aide contre nous au grand détriment de notre royaume et que beaucoup d'églises de Dieu sont détruites, d'innombrables Chrétiens dépouillés... nous décidons que quiconque... soit en rachat soit pour un prix quelconque, cède aux Normands une cotte de mailles, des armes ou un cheval, qu'il compose de sa vie sans appel et sans rachat. »

(Edit de Pitres de Charles le Chauve du 10 juin 864.)

16) « A l'approche de l'hiver, Thorolf entreprit un voyage dans les montagnes. Il avait avec lui une escorte considérable... Thorolf emmenait avec lui quantité de marchandises. Il fixa sans retard des entrevues avec les Finnois, reçut d'eux le tribut et fit le négoce avec eux. Ils traitèrent ensemble en parfait accord et en toute amitié; parfois il y eut de la part des Finnois une docilité dictée par la crainte. »

(La Saga d'Egil Skallagrimsson, § 10.)

17) « L'année de l'Incarnation du Seigneur 877... dans le palais de Compiègne, fut établi cet impôt... sur une partie du royaume que l'empereur Charles posséda avant la mort de Lothaire le Jeune, pour payer le tribut aux Normands de la Seine, afin qu'ils s'éloignent du royaume. »

(Les lois des Carolingiens.)

CAUSES DES INVASIONS NORMANDES.

18) « Coutume fut jadis longtemps — En Danemark, entre païens — Quand l'homme avait plusieurs enfants. — Et il avait nourri grands. — L'un des fils retenait par sort. — Qui est son hoir après sa mort. — Et celui sur qui le sort tournait. — En autre terre s'en allait. »

(Roman de Rou, écrit au 12^e siècle par le Normand de France, WACE.)

19) « Au printemps suivant le roi Hrald (de Norvège)... s'empara des Firdir et des Fjailr (îles norvégiennes) et distribua des terres à ses hommes... Tous les propriétaires durent se faire ses vassaux... Cependant à la suite de cette oppression, un grand nombre s'enfuirent du pays pour aller s'établir dans différentes contrées non peuplées et aussi dans les pays d'Ouest tels que les Hébrides... l'Irlande, la Normandie en Gaule, les Orcades, les Shetland, les Faroër. C'est vers cette époque (vers 869-870) qu'on découvrit l'Islande. »

(La Saga d'Egil Skallagrimsson, § 4.)

LA LUTTE POUR LA MAITRISE DES ROUTES DE COMMERCE.

20) « Les Rus... se rendent des régions les plus éloignées du pays des Slaves sur les côtes de la mer de Roum (Méditerranée) et y vendent des peaux de castor et de renard ainsi que des épées. L'empereur (de Byzance) se contente de prélever un dixième sur leurs marchandises. Les négociants Rus descendent aussi le fleuve des Slaves (la Volga), traversent le bras qui passe par la ville de Uhazars (Astrakhan) où le souverain prélève sur eux un dixième, puis ils entrent dans la mer de Djordan (la Caspienne) et se dirigent vers les points qu'ils ont en vue... Quelquefois les marchandises des Rus sont transportées à dos de chameaux de la ville de Djordan jusqu'à Bagdad. »

(Ibn KHORDADHBEH, maître des postes du califat de Bagdad, Livre des routes et des provinces, écrit au 9^e siècle.)

21) « 803. L'empereur (Charlemagne)... ayant conduit en été l'armée en Saxe, déporta tous les Saxons qui habitaient au-delà de l'Elbe... en Francie et donna les pays transalpins aux Abodrites (tribu slave avoisinante). 808... On annonça que Godefroid : roi des Danois avait traversé la mer avec une armée contre les Abodrites Godefroid, ayant détruit le port établi sur le littoral de l'Océan, qui s'appelait dans la langue danoise Reric (vers Kiel) et fournissait à son royaume de grands bénéfices par le paiement d'impôts, et ayant de là transporté les marchands, leva l'ancre et vint au port qui est appelé Sliesthorp (Hedeby en face de Schleswig). Là s'étant attardé quelques jours, il décida de munir d'un rempart la frontière de son royaume qui regarde la Saxe de telle manière que du golfe oriental qu'ils appellent Mer de l'Est (Baltique) jusqu'à l'Océan Occidental (Mer du Nord) il borde toute la rive nord du fleuve Eider. »

(Annales du royaume des Francs.)

22) « Alors que l'empereur... méditait une expédition contre le roi Godefroid, il reçut l'annonce qu'une flotte de 200 navires venue du pays des Normands avait abordé en Frise et que toutes les îles de la côte frisonne avaient été ravagées. Déjà cette armée avait abordé sur le continent et engagé des combats avec les Frisons. Les Danois victorieux avaient imposé aux vaincus un tribut dont 100 livres d'argent avaient déjà été versées. »

(Annales du royaume franc, a° 810.)

LES ETABLISSEMENTS NORMANDS.

23) Les Normands (de France) possèdent l'Apulie, ont vaincu la Sicile, défendent Constantinople, ont porté l'effroi à Babylone (Bagdad). Toute l'Angleterre se prosterne joyeuse à leurs pieds. »

(Guillaume de POITIERS, Histoire du duc Guillaume, II^e siècle.)

3. LEÇON.

1^{re} partie : Les invasions normandes.

TEXTE 1 : LES INVASIONS NORMANDES (*Annales Vedastini*, ed. B. de Simson, *Scriptores Rerum Germanicarum in usum scholarum*. Hanovre, 1919, p. 46-49 *passim*).

Carte murale de la Belgique au II^e siècle pour suivre le déroulement des faits.

Comment agissent les Normands à l'égard des habitants des régions envahies ? Ils les tuent ou les réduisent en captivité. Conclusion : les Normands font des prisonniers. Dans quel but ? pour les vendre comme esclaves. Par conséquent, l'intention des Normands n'est pas tant de massacrer que de faire des esclaves.

Pourquoi les religieux prennent-ils la fuite avec les corps des saints ? Intérêt des Normands pour les objets précieux (châsses). Donc attaques spécialement dirigées contre le clergé. Conclusion : les annales des abbayes ne peuvent être des documents impartiaux.

TEXTE 2 : CONSEQUENCES DES INVASIONS NORMANDES (Edit de Pîtres de Charles le Chauve du 25 juin 864, dans *Monumenta Germaniae Historica, Leges* I, 480).

Pourquoi les survivants des régions dévastées par les Normands échappent-ils à la justice ? Parce qu'ils n'ont plus de biens à saisir en cas d'infraction (rappel de la composition franque). Conclusion : les invasions normandes plongent les régions envahies dans l'anarchie.

TEXTE 3 : ORIGINE DES NORMANDS (Eginhard, *Vie de Charlemagne*, § 12, traduction Louis Halphen, dans *Classiques de l'histoire de France au Moyen Age*, Paris, 1923, p. 31).

Pourquoi y a-t-il dans la description omission des Norvégiens ? Absence de contacts entre Francs et Norvégiens à l'époque d'Eginhard (vers 830). Par contre, les incursions des Danois ont déjà commencé et les Suédois sont connus des Francs à la suite d'une ambassade suédoise en 829.

Normands = « hommes du nord », dénomination donnée par les Francs aux Scandinaves actuels. Délimitation des régions scandinaves au début du 9^e siècle, sur la carte de l'Europe et de ses abords à l'époque carolingienne.

Noms scandinaves :

Danois et Norvégiens : Vikings = pirates.

Suédois : Rus(se) = navigateurs ou Varègues = petits marchands.

TEXTE 4 : EXTENSION DES INVASIONS NORMANDES (Pierre runique de Mjölby en Ostergötland, Suède, dans OXENSTIERNA, *Les Vikings. Histoire et civilisation*, Paris, Payot, 1962, p. 243).

Conclusion : grande dispersion des expéditions normandes.

Carte de l'Europe et de ses abords à l'époque carolingienne : expéditions norvégiennes vers l'Ouest (Ecosse, Irlande), avec prolongement d'une part vers l'Amérique du Nord, d'autre part vers la Méditerranée; expédition des Danois au centre (Angleterre, Empire carolingien); expéditions des Suédois vers l'est (Russie).

TEXTE 5 : ASPECT DES NORMANDS (Ibn FADLAN, ambassadeur de Bagdad à Bolgar, capitale de la Bulgarie de la Volga, dans OXENSTIER-NA, *op. cit.*, p. 80).

Type nordique. Costume adapté à la vie de pirates. Origine franque des épées.

Dia : Tête de viking, sculpture en bois décorant l'angle postérieur du chariot d'Oseberg en Norvège vers 850 (Musée des Antiquités de l'Université d'Oslo, d'après R. HUYGHE, *L'art et l'homme*, II, n° 367, p. 131).

Résumé partiel.

Les invasions normandes se déroulent au 9^e siècle. Les Normands tuent les habitants ou les réduisent en esclavage. Ils pillent les églises et les monastères. Leur intention est moins de massacrer et de détruire que de s'enrichir par la piraterie et le pillage.

Après le passage des Normands, les régions dévastées sont plongées dans l'anarchie.

Origine des Normands.

Normands = Scandinaves actuels. Noms scandinaves : Vikings pour les Danois et les Norvégiens (pirates). Rus (navigateurs) ou Varègues (petits marchands) pour les Suédois.

Extension des expéditions normandes :

Norvégiens = Ecosse, Irlande : Amérique du Nord.
Méditerranée.

Danois = Angleterre, Empire carolingien.

Suédois = Russie.

2^e partie : Le caractère des invasions normandes.

La marine normande.

TEXTE 6 : LES PREMIERS NAVIRES DES NORMANDS (TACITE, *La Germanie*, ch. XLIV, traduction H. Goelzer, etc... Collection des Universités de France, Paris, 1923, p. 203).

Dia : Barque de Nydam, Danemark, 4^e siècle (Maquette du Peabody Museum of Salem, U.S.A., d'après F. R. DONOVAN, *Les Vikings*, New York et Paris, 1964-1965, p. 17).

Terminés en proue aux deux extrémités, la coque peu profonde en forme de V, ils sont manœuvrés à la rame et ne conviennent qu'au cabotage et à la navigation fluviale.

LES PROGRES DE LA NAVIGATION NORMANDE.

Dia : *Profils de bateaux normands* (OXENSTIERNA, *op. cit.*, p. 236).

Evasement progressif en forme de U et approfondissement de la coque, apparition du mât et de la voile. Aptitude à la navigation en haute mer.

Élément décisif : apparition de la quille permettant au navire de conserver son équilibre.

LES TYPES DE NAVIRES.

Dias : *Bateau d'Oseberg (Norvège) fin du 6^e siècle* (Universitetets Oldsaksamling, Oslo, d'après F. R. DONOVAN, *op. cit.*, p. 79).

Bateau de Gokstad (Norvège) fin 9^e siècle, reconstitution de la Smithsonian Institution, d'après les vestiges de l'Universitetets Oldsaksamling, Oslo, dans F. R. DONOVAN, *op. cit.*, p. 17.

Bateaux de plaisance, où la vitesse importe plus que la charge (servent de bateaux funéraires).

Reconstitution d'un knar, d'après Fr. DURANT, *Les Vikings*, Collection *Que Sais-je ?*, p. 62, Paris, 1965).

Bateaux de commerce où la charge importe plus que la vitesse.

Invasion de l'Angleterre par les Danois d'après un manuscrit anglo-saxon, dans F. R. DONOVAN, *op. cit.*, p. 54.

Bateaux de service où la vitesse et la charge doivent s'équilibrer. Ils servent au transport de troupes et non à la guerre navale (snekjar ou drakkar).

TEXTES 7-10 : LA MENTALITE COMMERCIALE DES NORMANDS.

Texte 7 : Les paroles du Très-Haut, poème eddique d'après G. DUMEZIL, *Les dieux des Germains*, p. 143.

Texte 8 : Rapport d'Ibn Fadlan, ambassadeur de Bagdad dans *La Bulgarie de la Volga* (OXENSTIERNA, *op. cit.*, p. 79).

Texte 9 : TACITE, *Germanie*, ch. XLIV, Collection des Universités de France (Budé), p. 203.

Texte 10 : SAXO GRAMMATICUS II, 7, 13-14, d'après DUMEZIL, *Les Dieux des Germains*, p. 148-149.

Conclusion : Les Normands ont une notion étendue de l'échange, base du commerce (texte 7). Leur religion est souvent tournée vers la satisfaction de leurs besoins commerciaux (texte 8). Le pouvoir royal est chez eux, basé plus sur la richesse que sur la force militaire (textes 9 et 10).

La civilisation des Normands :

Dia : *Tête d'animal d'Oseberg* (Universitetets Oldsaksamling, Oslo, d'après F. R. DONOVAN, *op. cit.*, p. 83).

Traineau d'Oseberg (carte-vue de l'Universitetets Oldsaksamling, Oslo).

Chariot culturel d'Oseberg (*idem*).

Bijoux en argent doré norvégiens du 6^e siècle (d'après l'Art Norvégien des Vikings au 18^e siècle, planche 7).

TEXTES 14-17 : L'ASSOCIATION DU COMMERCE ET DE LA PIRATERIE.

Texte 14 : La Saga d'Egil Skallagrimsson § 46 (dans F. WAGNER, *op. cit.*) : les Normands alternent commerce et piraterie.

Texte 15 : Edit de Pitres de Charles le Chauve du 10 juin 864 dans *Monumenta Germaniae Historica*, in *f^o Leges*, I, p. 494 : Les Normands pratiquent en même temps piraterie (destructions surtout d'églises) commerce (achat d'armes et de chevaux) et tribut (rachat de la vie ou de la liberté par des réquisitions d'armes et de chevaux).

Texte 16 : La Saga d'Egil Skallagrimsson § 10 dans F. WAGNER, *op. cit.* : A l'Est chez les Finnois, les Normands pratiquent le commerce en même temps qu'ils appliquent un système régulier et réglementé de tribut.

Texte 17 : Edit de Compiègne de Charles le Chauve du 7 mai 877, dans *Monumenta Germaniae Historica*, *f^o Leges* I, 536 : A l'Ouest, chez les Francs, les Normands n'obtiennent le tribut qu'après avoir mené une campagne de piraterie.

Conclusions : Les expéditions normandes ont pour but la conquête de richesses : objets de valeur et esclaves. Au lieu d'esclaves, ils en demandent le prix d'où système de rachat sous forme de tribut.

A l'Est, ce système fonctionne parfaitement parce qu'ils ne rencontrent pas d'Etat organisé. Mais à l'Ouest, ils rencontrent une résistance qui les conduit à la piraterie.

Résumé partiel :

Longtemps les Normands ne disposent que de simples barques mues à la rame et doivent se contenter de faire de la navigation côtière. Grâce à l'invention de la quille, ils construisent plus tard des bateaux à voiles qui leur permettent de naviguer en haute mer.

Leurs expéditions ont un but commercial et la piraterie n'est chez eux qu'un degré supérieur du commerce, imposé par la nécessité.

A l'Est, où ils ne rencontrent que les tribus des Finnois et des Slaves, ils se conduisent en Rus (= navigateurs) ou Varègues (= marchands). Mais à l'Ouest, où les Anglo-Saxons, les Francs et les Arabes, forment des Etats organisés, ils sont amenés à se conduire en pirates (= Vikings).

3^e partie : Les causes de la poussée normande au 9^e siècle.

TEXTE 18 : LA SURPOPULATION.

WACE, *Roman de Rou*, extrait dans ANDRIEU-GUITRANCOURT, *Histoire de l'Empire Normand*, p. 68.

TEXTE 19 : LA CENTRALISATION DU POUVOIR PAR LES ROIS SCANDINAVES.

La Saga d'Egil Skallagrimsson, *op. cit.*, § 4.

En étendant leur pouvoir sur les pays scandinaves, les rois scandinaves obligent les seigneurs à émigrer pour conserver leur indépendance.

TEXTES 20-22 : LA LUTTE POUR LA MAÎTRISE DES ROUTES DE COMMERCE.

Texte 20 : Le commerce des Suédois par les fleuves russes (Ibn KORDADBEH, *Livre des routes et des provinces au 9^e siècle*, dans *Cahiers d'histoire*, n° 15, mars 1962, p. 161).

Carte de l'Europe et de ses abords à l'époque carolingienne. Par où se faisait le commerce des Rus avec Byzance ? Par le Dniéper. Par quelle peuplade cette route était-elle barrée ? Par les Avars. Conclusion : en détruisant l'empire des Avars (rappel des leçons précédentes) Charlemagne a ouvert aux Suédois l'accès à Byzance.

Texte 21 : Les passages du Schleswig (*Annales Regni Francorum*, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, I, 191, a° 803; 195, a° 808).

Carte polycopiée de la base du Jutland indiquant les passages du Schleswig et carte murale des pays scandinaves. Importance des passages du Schleswig pour la liaison mer du Nord - Baltique : les détroits danois (Sund, Kattegat) sont trop dangereux pour la navigation de cette époque. Rôle important joué encore actuellement par le canal de Kiel à travers le Schleswig. Place de ces passages dans le cadre géographique général (planisphère mural) : l'accès de la Baltique ouvre celui des fleuves russes qui mènent à Byzance et à Bagdad. Importance de cette route alors que la Méditerranée est barrée par les Arabes (rappel des leçons précédentes).

Pourquoi Charlemagne déporte-t-il les Saxons de Trans-elbie et donne-t-il leur territoire aux Slaves Abodrites ? Pour gagner à sa cause ces derniers sur le territoire desquels se trouve Reric. Importance de Reric (près de Kiel) = tête du passage du Schleswig par l'Eider. Qui contrôlait ce port avant Charlemagne ? les Danois. Pourquoi le roi des Danois détruit-il le port de Reric et en déplace-t-il les marchands à Hedeby ? Pour fermer à Charlemagne les débouchés sur la Baltique par l'Eider et établir pour lui, plus au nord, un nouveau passage dont le contrôle sera protégé par un mur fortifié.

Texte 22 : Attaque des Normands contre la Frise (*Annales Regni Francorum*, a° 810, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, I, 199). Conclusion : les fières attaques danoises contre l'Empire carolingien étaient destinées à répondre aux tentatives de Charlemagne pour se frayer un chemin vers la Baltique.

Résumé partiel :

La poussée scandinave au 9^e siècle est due

1° à la surpopulation;

2° à l'unification royale;

3° à la lutte entre les Normands et les Francs pour la maîtrise du passage mer du Nord-Baltique par le Schleswig, en vue de l'accès aux fleuves russes et à Byzance.

4° partie : Les établissements des Normands.

TEXTE 23 : L'EXPANSION NORMANDE (GUILLAUME DE POITIERS, *Histoire du duc Guillaume*, dans ANDRIEU-GUITRANCOURT, *op. cit.*, p. 84).

CARTE DYNAMIQUE DE L'EXPANSION NORMANDE.

1° Les pays scandinaves au 8^e siècle.

2° Les établissements scandinaves au 9^e siècle :

A l'Ouest : Angleterre, Ecosse, Irlande, Islande, Groenland.

A l'Est : Russie. Expédition des Rus contre Byzance.

3° Les établissements scandinaves au 10^e siècle :

La Normandie.

4° Les établissements scandinaves au 11^e siècle :

A l'ouest : l'empire de Knut le Grand (Pays scandinaves et Angleterre).

A l'est : le royaume des Deux-Siciles. Expédition des Normands des Deux-Siciles contre Byzance.

Résumé partiel : Au cours des 9^e, 10^e et 11^e siècles, les invasions normandes aboutissent à la création d'Etats normands. Ces Etats (d'une part : Russie, d'autre part : Grande-Bretagne, Normandie et Deux-Siciles) jalonnent les routes maritimes du commerce.

4. Lexique.

Ménapiens - édit - cannelures - runique - proue - poème eddique - martre - saga - trêve - cupidité - détriment - hoir - anarchie.

5. Applications.

1° Remplacer les invasions normandes dans le cadre général des invasions germaniques et relier les invasions germaniques aux Croisades dans l'optique de l'Empire byzantin.

2° Suivre l'évolution des routes commerciales à l'époque carolingienne, à l'époque des Croisades (ouverture de la Méditerranée, foires de Champagne), depuis le milieu du 13^e siècle (avancement de la Reconquista, ouverture du détroit de Gibraltar, entrée en scène du Portugal) et à la fin du Moyen Age (avance des Turcs ottomans, conjonction des Génois et des Portugais, grandes découvertes et déplacement des routes commerciales).

6. Coordination.

1° Géographie :

Etude des pays scandinaves.

Etude des circuits actuels du commerce international.

2° Physique : les problèmes de la navigation.

3° Français :

le legs scandinave dans le lexique du français;

le rôle de la Normandie dans l'élaboration de l'épopée médiévale (chanson de Roland, roman breton).

7. Questions de révision.

1° Quels étaient les peuples scandinaves au 9^e siècle ? Dans quelles directions poussèrent-ils leurs expéditions ? Dans quels pays se sont-ils établis ?

2° Retracer l'évolution du navire scandinave.

3° Montrez le rôle important que la recherche commerciale joue dans la piraterie normande.

4° Quelles sont les routes commerciales ouvertes à l'époque carolingienne ? Montrez comment se déroula la lutte entre Normands et Francs pour la maîtrise de ces routes.

8. Questions d'examen.

1° Texte : « *Charles (le Chauve) poursuivant avec vigueur le siège des Normands dans le circuit de la cité d'Angers dompta à tel point les Normands que leurs chefs se rendirent auprès de lui et firent tous les serments qu'il ordonna..... de sortir à date fixée de la cité d'Angers et de plus faire aucune dévastation... Mais ils demandèrent à Charles qu'il leur fut permis de résider dans une île de la Loire jusqu'au mois de février et d'y tenir un marché...* » (*Annales de l'abbaye de St-Bertin*, A° 873 éd. WAITZ, *Scriptores Rerum Germanicarum ad usum scholarum*, 1883, p. 124).

D'après le texte ci-dessus dégager le caractère particulier de la piraterie normande en donnant un autre exemple similaire de cette attitude des Normands.

2° Comparez l'état des routes commerciales en Europe à l'époque des invasions arabes et à l'époque des invasions normandes.

M. KATZENELLEBOGEN.

1. Introduction
2. Objectifs
3. Méthodologie
4. Résultats
5. Discussion
6. Conclusion
7. Bibliographie
8. Annexes
9. Résumé

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

BORODINO, film soviétique de S. BONDARTCHOUK, 3^e époque de l'immense film consacré à GUERRE ET PAIX.

BONDARTCHOUK nous montre un déferlement de figurants, une volonté de l'épique, une recherche de l'exaltation du peuple russe dans sa tragique humanité. Le film n'est ici que le récit de la bataille avec une ampleur de moyens quasi illimitée. Six caméras de 70 mm., 20.000 figurants, prises de vues en hélicoptère.

L'œuvre n'est pas dénuée d'intérêt et la mêlée confuse du combat est bien transcrite en images. Mais peut-être en voulant multiplier les effets, l'essence de l'œuvre se disperse-t-elle dans un grandiose qui ne nous touche pas. Cependant, ce film est à conseiller aux élèves de seconde qui s'intéresseraient aux batailles napoléoniennes.

LA NUIT DES GENERAUX, film franco-américain de A. LITVAK, 1967.

Ce film qui aurait pu nous montrer des images de la destruction de Varsovie, en décembre 1942, de l'occupation de Paris en 1944, du complot contre Hitler, ne montre réellement qu'une enquête policière. Le nazi montré ici est un obsédé et l'intrigue peut nous choquer. Il est impossible de croire à cette production internationale où tous les Allemands, Polonais et Français parlent anglais et qui pourrait donner une idée fausse de la destruction de Varsovie, qui, pourrait être comprise comme une entreprise faite par un maniaque sexuel.

Film à déconseiller à tous les élèves.

MARGARETA LAZAROVA, réalisateur F. VLAEIL, Prague 1966.

Le film se passe au 13^e siècle. On voit revivre à l'écran l'histoire de la famille du gentilhomme-voleur Lazare et celle des farouches voleurs d'une autre famille. On évoque leurs rapports complexes, leurs rencontres et leurs luttes. Rapports où éclatent les passions humaines, la cruauté, le désir de la vengeance, la virilité, un érotisme naturel et un pur sentiment.

L'action gravite autour de l'histoire d'amour de la jeune Margareta, fille de Lazare et de Nicolas.

Pendant une des nombreuses rencontres des deux familles, Nicolas fait prisonnière Margareta, au moment où elle devait entrer au couvent. Quand le père les surprend tendrement enlacés, il les fait enchaîner l'un à l'autre. Leur pur amour a une fin tragique : Nicolas est exécuté et Margareta, le temps accompli, met au monde un fils.

Le réalisateur a voulu que ce soit un film pour de nombreux spectateurs. Il fait ainsi passer sous nos yeux des tableaux de l'histoire tchèque. Ce film, composé de très belles et de très frappantes images, peut nous donner un jour nouveau sur la cruauté des guerres de religion.

VIVE LA REPUBLIQUE, Tchécoslovaquie 1965-1968. Réalisation : Karel KACHYNA.

Commémorant le 20^e anniversaire de la libération de la Tchécoslovaquie, le film a pour sujet les événements de la fin de la seconde guerre mondiale : les mouvements du front, les déplacements des armées, l'une reculant à bout de forces, l'autre exténuée mais victorieuse, événements vus et vécus par un garçon de village, de 12 ans, que son père envoie cacher les chevaux dans la forêt. Le film dépeint un village de Moravie à la fin de la guerre.

LE JEUNE LASSIDY, Grande-Bretagne 1965, Réalisateur John FORD.

C'est la révolte irlandaise en 1916. Lassady, avec un vieux manuel militaire, acheté la veille, avait entraîné les hommes dans la montagne. Mais les chefs voulaient des uniformes, une armée marchant au pas. Lassidy s'était séparé d'eux, il voulait des combattants sans uniforme, il voulait apprendre à combattre et non à défiler. L'insurrection éclata mais fut écrasée dans le sang. Puis ce fut la paix, la naissance de la République Irlandaise et le compromis qui suivit maintenant la bourgeoisie réactionnaire au pouvoir.

C'est un film excellent, souvent émouvant, parfois drôle, toujours d'une admirable vérité. Film à conseiller aux élèves des classes supérieures qui, ainsi s'imprégneront du climat de l'Irlande révolutionnaire.

EN ANGLETERRE OCCUPEE, film anglais 1963-1964, réalisation : K. BROWNLOW et A. MONO, aidés de Tony RICHARSON.

Revenir plus de 20 ans en arrière pour analyser, en les recréant, les conséquences du fascisme, qui, toujours, peut resurgir — d'ailleurs plusieurs interprètes incarnant des membres de « l'organisation » imaginaire, appartiennent, en réalité, au parti national-socialiste anglais actuel, — telle a été la tentative originale de ces nouveaux réalisateurs.

Ce film réalisé avec foi, tact, courage et avec l'aide d'une rigoureuse documentation, nous montre donc l'Angleterre qui vient d'être occupée par les Allemands et ceux-ci tentent de politiser le pays au nom du national-socialisme. Les auteurs ont voulu développer deux idées principales. De la première, on peut dire qu'elle est pacifique, puisque le film condamne la guerre sous toutes ses formes, particulièrement dans la mesure où celle-ci pousse à la haine, implique une escalade et l'utilisation de moyens dans tous les cas criminels et répréhensibles. La seconde idée est d'avoir montré, malgré quelques simplifications historiques ou psychologiques, la puissance insidieuse d'un en-

grenage, d'avoir démonté, avec une parti pris d'objectivité, le mécanisme de la collaboration, tout en insistant sur cet instinct grégaire qui, dans certaines conditions de désarroi et de confusion politique, prédispose les hommes, à la fois à la lâcheté et au fanatisme.

Ce film n'est malheureusement pas resté suffisamment longtemps sur nos écrans.

LE TEMPS DES DORYPHORES, en collaboration avec Dominique REMY, Ivan AUDOUARD, François PERIER et Jacques DELAUNAY.

Ce film partant de documents d'époque, surtout de photos, nous montre l'Europe en guerre. Les arrestations arbitraires, la chasse aux jeunes, la déportation dans les camps de concentration. Mais ce film nous montre aussi une époque où le rire parfois timidement revenait à la surface. On nous montre aussi la vie quodotienne, le rationnement, les chaussures à semelles de bois, les Belges et les Français qui jouaient le jeu de l'Allemagne victorieuse, le marché noir, les expéditions à la campagne, la mode qui nous fait rire aujourd'hui. Mais aussi, il y avait le sabotage, les trains qui sautaient, les pylônes abattus, les convois qui tombaient dans des embuscades.

Ce film pourrait être un document extraordinaire, mais nous ne pensons pas qu'un tel film devrait faire rire, même s'il réveille de vieilles terreurs pas tellement oubliées. Tout ce qu'il traite est trop dramatique pour être traité sous un ton badin. Néanmoins les documents employés restent très intéressants.

Josette DEBACKER.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

NOTES et glanures

DICIONNAIRES

En format de poche, les éditions Larousse viennent de publier une série de petits dictionnaires qui offrent au lecteur pressé l'explication qu'il cherche. Le caractère sérieux de l'information et l'abondance des illustrations font de ces ouvrages d'excellents petits livres de référence pour une classe d'histoire. Voici les derniers titres qui nous paraissent bien convenir aux bibliothèques de classe :

VILLE Georges, *Dictionnaire d'archéologie*, Larousse, Paris, 1968.

RACHET Guy et M.-F., *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Larousse, Paris, 1968.

RACHET Guy et M.-F., *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Larousse, Paris, 1968.

FREDOUILLE J.-C., *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Larousse, Paris, 1968.

PIERRARD Pierre, *Dictionnaire de la troisième république*, Larousse, Paris, 1968.

ROUSSELOT Jean, *Dictionnaire de la poésie française contemporaine*, Larousse, Paris, 1968.

M.R.V.

ROBERTO BERARDI, *Dizionario di Termini Storici, Politici ed Economici moderni*, Firenze, Le Monnier, 1965.

Ce dictionnaire « de poche » répond à un besoin de la vie moderne et de l'enseignement d'aujourd'hui en particulier : devant la complexité des nouvelles structures, l'enseignant et l'élève se trouvent souvent embarrassés pour définir des termes d'un emploi aussi fréquent que ceux d'Etat, économie, inflation... L'auteur a eu le courage de ne jamais se dérober devant certains termes plutôt philosophiques ou économiques qu'à proprement parler historiques. Il a étendu le champ d'examen à tous les domaines touchant l'histoire. Par exemple, le mot « aliénation » est défini largement et donne au débutant une no-

tion claire et précise d'un terme essentiel pour l'histoire des révolutions du XX^e siècle; de même l'anarchie trouve une définition nuancée qui en retrace même l'évolution et qui permet de la distinguer du nihilisme. Il est évident que l'auteur a donné aux termes économiques une place importante et on ne pourrait raisonnablement pas le lui reprocher. Depuis la banque, les biens, le capital jusqu'aux sociétés anonymes et aux trusts, l'ensemble des termes principaux touchant l'histoire économique est défini aussi clairement qu'on pouvait le souhaiter. De même, les théories économiques modernes sont résumées et peuvent, dans leur définition, constituer le point de départ d'une étude plus approfondie. Cette fois, le socialisme est bien distingué du communisme, le marxisme est défini en quatre pages pleines, complétées par les définitions de la lutte des classes, de l'aliénation... L'auteur n'a pas craint non plus de définir des termes aussi politiques que patrie, race, révolution, peuple, nation, toujours avec objectivité et en laissant une possibilité de dépasser sa définition par une étude particulière. Les termes historiques ne sont nullement négligés, loin de là, et depuis le terme « bénéfice » jusqu'à celui de vassalité, la plupart des termes sont définis.

Malgré le léger handicap de la langue, nous possédons un manuel bien fait, honnête et qui peut constituer pour tout enseignant le complément indispensable d'un enseignement qui se veut moderne.

R.V.S.

MANUELS

Nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs qui enseignent l'histoire sur une série de manuels récents qui peuvent être d'une grande utilité dans le cadre de la rénovation de l'enseignement de l'histoire :

A. NOUSCHI, *Initiation aux sciences historiques*, Paris, Nathan, 1967, présente une orientation bibliographique récente, des chapitres consacrés à l'his-

toire sociale, économique, démographique, culturelle, accompagnée de textes, de tableaux chiffrés, de graphiques, d'exemples d'exercices.

J. RINAUDO et R. COSTE, *Initiation aux sciences économiques*, 2 vol., Paris, Nathan, 1968 se révèle un ouvrage indispensable aux professeurs d'histoire qui ne sont pas familiarisés avec les sciences économiques et leur offre une étude complète des problèmes économiques.

J. LIEF et H. GRIMAL, *Instruction civique, Notions sur les structures économiques du monde actuel*, Paris, Nathan, 1967, est un manuel abondamment illustré qui donne une vision d'ensemble du monde actuel qui insiste surtout sur les faits économiques et sociaux, opposant notamment pays développés et Tiers monde.

J.-L. MATHIEU, *Initiation aux faits économiques et sociaux*. T. III : L'homme au travail, Paris, Nathan, 1968, s'intéresse particulièrement à deux grands problèmes : les besoins économiques et leur satisfaction et l'homme au travail; urbanisme, logement, hygiène, loisirs, qualification professionnelle, chaque question est accompagnée de textes, de photos, de graphiques, de quelques sources bibliographiques.

M.R.V.

ATLAS

J. A. SPORCK et L. PIERARD, *Atlas de géographie*, éd. Asedi, Bruxelles, 1968, 395 F. B.

Sous la forme d'un ensemble de 250 cartes, les auteurs donnent une vision très complète du monde actuel. La démographie, l'économie, l'habitat y apparaissent à bonne place et apportent un excellent matériel au professeur d'histoire ou de sciences sociales. La bonne lisibilité des cartes, l'utilisation fréquente de graphiques clairs font de cet atlas un parfait outil d'initiation et de travail pour les élèves.

La Belgique occupe 67 cartes qui ne négligent aucun aspect d'ensemble sans toutefois laisser de côté les caractéristiques régionales.

De plus, l'ouvrage s'alimente aux sources mondiales les plus récentes. Ce nouvel atlas aurait sa place dans toute

classe d'histoire ou de sciences sociales.

M.R.V.

STATISTIQUES

La population active et sa structure, sous la direction de P. BAIROCH, coll. « Statistiques Internationales Rétrospectives », vol. I, Institut de Sociologie de l'U.L.B., Bruxelles, 1968.

Jusqu'ici, toute recherche de séries statistiques homogènes portant sur une longue période s'avérait longue, fastidieuse et surtout infructueuse. Ce premier volume annonce une série qui, une fois terminée, réunira les principales statistiques économiques pour tous les pays du monde, pour les périodes où elles existent.

Ce volume-ci porte sur la population active telle qu'elle se présente dans tous les pays du monde; les tableaux sont faits de 10 en 10 ans depuis les premiers relevés effectués dans chaque pays jusqu'aux recensements les plus récents (plus ou moins 1960).

La première partie donne la population active par sexe de chaque pays et sa répartition par grands secteurs d'activité.

La deuxième partie est consacrée à une description statistique plus détaillée de la population active de huit pays significatifs (dont la Belgique).

La troisième partie offre une bibliographie générale sur les problèmes de la population active.

Chaque série de tableaux est accompagnée d'une courte introduction et des sources.

L'utilité de ce volume s'inscrit tout naturellement dans l'optique de la réforme des programmes et de la création de la section de sciences humaines.

M.R.V.

P. BAIROCH et G. VANDEN ABEELE, *L'économie belge et internationale, Tableaux synoptiques 1913-1967*, Institut de Sociologie de l'U.L.B., Bruxelles, 1968.

Ce volume comporte deux parties : une partie belge qui offre en 27 tableaux, une vue très complète de la vie économique et

sociale en Belgique; une partie internationale groupant en 28 tableaux l'activité économique et sociale d'une quarantaine de pays. Trois tableaux de synthèse (1 pour la Belgique, 2 pour l'économie internationale) complètent ce volume qui a l'avantage de fournir sous un volume réduit des données très récentes et des séries comparatives assez longues.

M.R.V.

RECUEILS DE TEXTES

FOHLEN Claude et SURATTEAU Jean R., *Textes d'histoire contemporaine*, dans la collection « Regards sur l'histoire », 1^{re} série : « Sciences auxiliaires de l'histoire », Paris, Société d'édition d'Enseignement supérieur, 1967.

La récente réforme de la licence instituant une séparation entre l'histoire moderne et l'histoire contemporaine dans les Universités françaises (1966-1967) explique la publication de cette nouvelle collection. Elle prend le relais du petit volume d'André Latreille, paru en 1944, *L'explication des textes historiques*. Le but est de pourvoir les étudiants en histoire d'un matériel capable de les aider efficacement dans la préparation de l'épreuve d'explication de textes historiques. L'introduction fournit des indications bibliographiques sur les ouvrages de base et les ouvrages spécialisés sur l'histoire contemporaine, des conseils sur la préparation des textes et sur l'exposé de l'explication. Quelques textes sont expliqués en guise de modèle. Le choix de textes et de documents va du témoignage d'Arthur Young sur la Grande Peur, aux statistiques de consommation de l'électricité en France pour 1962. Il concerne la France et les pays étrangers d'Europe et d'ailleurs. La sélection révèle le souci de rénovation des matériaux, d'élargissement des points de vue et de multiplication des domaines de l'histoire.

On est surpris de l'absence de toute allusion aux régimes autoritaires, ainsi qu'aux conflits mondiaux.

DEVEZE Michel et MARX Roland, *Textes et documents d'histoire moderne*, dans *Ibidem*, Paris, 1967.

Ce volume s'attache comme le précédent à aider les étudiants en leur four-

nissant des indications plus développées encore sur la réforme des examens d'histoire, sur le choix des lectures à faire dans une bibliographie très substantielle de langues française et étrangères, y compris les revues. Chaque texte est précédé d'une courte notice et suivi d'une bibliographie particulière. Le choix est très large comme dans le volume précédent. L'aspect social n'y est guère représenté toutefois.

Deux précieux instruments pour enrichir le cours d'histoire, nouvelle manière.

R.V.S.

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE

GALLE Hubert, *La « famine du coton » 1861-1865, Effets de la guerre de Sécession sur l'industrie cotonnière gantoise*, Bruxelles, Ed. Institut de Sociologie, 1967.

En 1846, 55% du total des broches en activité en Belgique tournent à fond et le continent européen dépend des U.S.A. pour 75% des fournitures en coton. Le blocus des côtes sudistes et l'arrêt des envois de coton américain vers l'Europe provoquent une crise grave de 1861 à 1865. L'ouvrage de M. Galle commence par la description de l'industrie cotonnière gantoise avant la crise : nombre d'établissements, importance des entreprises, équipement technique, organisation financière, conditions de vie des ouvriers.

Ensuite l'auteur décrit les différentes phases de la crise cotonnière à fond et élargit son point de vue par de fréquentes comparaisons avec la situation d'autres pays également touchés, l'Angleterre principalement.

De 1861 à 1865, on peut considérer que 40% des ouvriers cotonniers sont en chômage; en octobre 1862, 4.045 familles ouvrières reçoivent une aide du Cercle commercial et industriel de fond qui a ouvert une souscription nationale et obtenu des fonds récoltés à l'étranger. Ces fonds s'épuisent vite, commune et Etat organisent une série de travaux publics pour occuper la main-d'œuvre. De son côté, le Bureau de Bienfaisance aide les ouvriers. Tous ces secours restent cependant insuffisants devant l'importance de la crise et la détresse qu'elle suscite.

Malgré la gravité de la situation, les ouvriers restent calmes et se résignent. Il

semble que l'abondance des récoltes à partir de 1862 et la baisse des prix des céréales et des pommes de terre interviennent pour beaucoup dans cet aspect de la crise gantoise, à côté de la désorganisation des associations ouvrières.

L'étude de M. Galle s'accompagne de nombreux tableaux, graphiques, diagrammes et d'une abondante liste de sources inédites et imprimées ainsi que d'une excellente bibliographie.

M.R.V.

Jean CHESNEAUX, *Les Sociétés secrètes en Chine (19^e et 20^e siècles)*, Collection Archives, Juliard, Paris, 1965, 62 fr. belges, 277 pages.

Nous connaissons déjà cette excellente petite collection, qui aide beaucoup les professeurs d'histoire. Ce livre en aborde un chapitre plus connu et s'ouvre sur un titre prometteur « de l'ordre confucéen à la Chine populaire ». Les différentes sociétés secrètes sont analysées et expliquées au point de vue historique et politique. D'excellents textes nous donnent notamment des rituels d'initiation. D'après l'auteur, c'est au moment où les Occidentaux vers 1840 et 1842, forcent les portes de la vieille Chine et ouvrent la première guerre de l'opium, que vont se manifester des multitudes de sociétés secrètes, existant à côté de l'ordre établi dans l'Empire du Milieu. Jusqu'à la victoire des communistes en 1949, ces sociétés secrètes ont tenu une place importante dans la vie politique et sociale chinoise. Ce petit livre contient des documents officiels émanant des sociétés secrètes elles-mêmes, des souvenirs et des témoignages des anciens membres ou de personnes ayant été en relation suivie avec elles. Cette importante documentation avait été recueillie par les Mandarins de l'ancienne bureaucratie impériale, aussi bien que les services de police des territoires coloniaux où les émigrés chinois étaient nombreux. Un tiers environ des documents présentés a été traduit directement du chinois, un autre tiers se compose de documents chinois dont une traduction française ou anglaise était disponible, le dernier tiers se compose de textes originaux écrits en français, en anglais ou en russe. Au 19^e comme au 20^e siècle, les sociétés secrètes se sont peut-être montrées incapables de faire l'histoi-

re à elles seules. Mais elles ont été intimement liées à la lutte que le peuple chinois livre inlassablement à ses adversaires de l'intérieur et de l'extérieur.

J. D.

Evelyne SULLEROT, *Histoire et sociologie du travail féminin*, Editions Gauthier, Paris, 1968, 217 fr., 395 pages.

Depuis six mille ans qu'il y a des femmes et qui travaillent il n'existait jusqu'ici aucune histoire du travail des femmes. Ce sont les lois particulières à ces travailleuses qu'Evelyne Sullerot, spécialiste internationale de la sociologie féminine, s'est attachée à détacher d'une vaste documentation. L'auteur étudie tous les aspects actuels du travail féminin dans les pays évolués d'Europe et d'Amérique. Ouvrage riche d'enseignements, sévère, et conduit nous le pensons à examiner à nouveau l'aménagement du travail des hommes... et des femmes. Ce livre est adressé à Claire Préaux, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique qui comme le dit l'auteur « m'a fait la confiance et l'amitié de me demander de donner à la même université le cours qui est à l'origine de ce livre, en témoignage respectueusement amical ». Cet ouvrage est dédié à tous ceux et à toutes celles qui possèdent à propos du travail des femmes, des opinions bien arrêtées et bien absolues, qu'ils le déplorent comme un trait affreux de notre époque moderne ou qu'ils en fassent la panacée et la seule voie offerte aux femmes sans en voir les difficultés.

Qu'appelle-t-on travail ? Quand une occupation ou une activité peuvent-elles être considérées comme travail ? Quelles ont été les idées et les attitudes à l'endroit du travail au cours de l'histoire ? Les idées et attitudes à l'endroit du travail des femmes suivent-elles toujours la même évolution ou divergent-elles ? A toutes ces questions, l'auteur a tenté de répondre objectivement. Madame Evelyne Sullerot préconise des enquêtes qui permettraient une coopération mondiale bénéfique tant sur le point humain que sur le point scientifique.

Elle couperait court aux rationalisations a posteriori de la précaire situation de la femme dans le travail; aux procès sans preuves; aux suppositions gratuites.

Cet ouvrage devrait être lu par toutes les femmes celles qui travaillent ou celles qui ne travaillent pas. Il ne suffit pas d'essayer de s'adapter au travail comme sur un lit de torture, c'est d'après l'auteur le travail qui doit être adapté au rythme, aux possibilités diverses des femmes.

Elle termine peut-être sur une parole un peu sceptique : « Mais pourquoi parler d'étudier sérieusement le travail des femmes selon les âges, ou de réduire les temps de travail en répartissant mieux les activités et (les profits) semble-t-il plus fou que l'idée d'aller dans la Lune ? Sans doute parce que c'est plus difficile ».

J. D.

HISTOIRE DE L'EGLISE

Annie JAUBERT, *Les premiers chrétiens, « Le temps qui court »*, Editions du Seuil, Paris, 1967.

Ce petit livre divisé en trois grandes parties : le premier siècle, le deuxième siècle et l'aube du troisième siècle, nous donne donc l'évolution du christianisme en partant des actes des apôtres qui décrivent la première communauté chrétienne. L'auteur explique comment se recrutaient les croyant de la première heure, notamment chez des Juifs qui avaient entendu la prédication de Jean-Baptiste. Il est certain que la proclamation de l'Evangile avait suscité de grandes inquiétudes chez les autorités de Jérusalem. Et c'est alors que commencèrent les premières persécutions. Pour la mission chrétienne, Rome, siège de l'Empire, était le centre d'attraction par excellence.

Annie Jaubert, après les premiers évangélistes dans l'Empire, aborde le deuxième siècle sous le règne de Trajan et commente ce document remarquable : la correspondance de Pliny le Jeune et de Trajan qui permet de comprendre le point de vue des autorités romaines. Au début du troisième siècle, l'expansion géographique du christianisme est spectaculaire en même temps que beaucoup de païens s'intéressent au christianisme. Ce livre parsemé de textes est admirablement illustré, mais aussi et nous devons le faire remarquer, engagé : en effet l'auteur nous dit ce que l'âme était dans le corps, le chrétien l'était dans le monde; des branches tombaient, l'arbre croissait. Une lis-

te d'abréviations employées et des indications bibliographiques complètent l'ouvrage.

J. D.

MAHIEU Eric, *Le protestantisme à Mons, des origines à 1575*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 1965-1967, t. 66, pp. 129-247.

C'est en 1525 que des documents signalent pour la première fois l'existence de protestants à Mons, mais il est impossible de préciser avec exactitude la date d'apparition du protestantisme dans la capitale du Hainaut. La réforme s'est développée clandestinement au cours de la première moitié du XVI^e siècle malgré les arrestations et les exécutions capitales. En 1548, elle subit l'influence de Bucer mais par la suite elle deviendra surtout calviniste. A partir de 1563, les protestants montois deviennent audacieux (chants dans les rues la nuit, bris de statues de la Vierge, outrages aux ecclésiastiques...) malgré les réactions du magistrat et du pouvoir central. En 1566, les incidents se multiplient et un prêche est organisé dans le bois de Ghlin (200 personnes). Les protestants prétendent être deux mille à Mons. Les autorités locales et le pouvoir central (la gouvernante Marguerite de Parme, pensait se réfugier à Mons) parviennent toutefois à reprendre le contrôle de la situation. Les arrestations et les condamnations se font de plus en plus nombreuses. En 1572, après la prise de la ville par Louis de Nassau, les protestants sont très actifs. Mais ce triomphe sera de courte durée, la reconquête de Mons par les troupes du duc d'Albe est fatale au protestantisme montois. Celui-ci n'avait d'ailleurs pas réussi à percer dans les milieux du clergé ni dans les classes dirigeantes. De plus, la ville n'a jamais eu une église calviniste organisée. Le protestantisme a quand même secoué la vie religieuse et politique de Mons.

Cet excellent travail vient compléter après la belle thèse de M. Gérard Moreau (*Histoire du protestantisme à Tournai jusqu'à la veille de la révolution des Pays-Bas*, Paris, 1962, 425 pp.) notre connaissance de la diffusion du protestantisme dans le Hainaut. A l'importance de la réforme dans la ville marchande de Tournai, cette étude oppose le « succès moyen » de ce courant d'idée dans la

ville de Mons. Voici un très bon article d'information pour les professeurs d'histoire du Hainaut.

J.-P. D.

JACQUES Emile, *Les sympathies jansénistes à Mons à la fin du XVII^e siècle*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 1965-1967, t. 66, p. 249-309.

Si l'on connaît généralement bien l'influence religieuse et politique du Jansénisme en France, on oublie souvent que celui-ci bénéficiait de ramifications dans diverses régions d'Europe (Pays-Bas espagnols, Lorraine, Hollande...). L'auteur s'attache ici à étudier les sympathies jansénistes dans la ville de Mons, à la fin du XVII^e siècle.

Le libraire Gaspard Migeot, qui a appris son métier auprès du libraire janséniste parisien d'origine montoise Charles Savreux, a joué un rôle dans l'édition de la traduction du Nouveau Testament (dite de Mons) réalisée par les Jansénistes. L'abbé de Pontchâteau, agent actif du jansénisme, est venu plusieurs fois à Mons et y a été très bien accueilli. Pierre Nicole et Antoine Arnauld, exilés de Paris, séjournèrent quelque temps à Mons avant de se retirer à Bruxelles. Les milieux jansénistes de Mons comportent des juristes du Conseil souverain de Hainaut, des Oratoriens, des personnes responsables d'œuvres d'enseignement ou de charité, des membres de divers ordres religieux influencés par les pères de l'Oratoire, en général des personnes d'une grande piété religieuse. Le Magistrat de Mons et les Jésuites furent les adversaires les plus acharnés des amis du jansénisme, tandis que le doyen Maes semble être resté impartial dans ces luttes religieuses.

Par l'intermédiaire d'influences françaises, « les milieux montois ont été amenés à prendre part au conflit qui, aux Pays-Bas espagnols comme en France, divisait les esprits quant aux problèmes de la grâce, de la prédestination, de la théologie morale et de la pratique des sacrements ».

Cette belle étude nous offre un exemple concret des querelles religieuses du XVII^e siècle ainsi que de leurs implications politiques.

J.-P. D.

MAYEUR Jean-Marie, *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat* (1905), Paris, 1966, Julliard, coll. Archives, in-12°.

Art. 1. — La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2. — La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Ces deux articles de la loi de Séparation de 1905 marquaient la fin de la situation établie par le Concordat de 1801. Le mouvement de laïcisation commencé au XVIII^e siècle s'achevait au début du XX^e siècle. Cette loi avait vu s'opposer violemment les partis de droite et de gauche en de longues discussions parlementaires. La lutte pour la laïcité et contre le cléricalisme était le ferment d'union des hommes de gauche et était au centre de la vie politique française. L'A. n'abandonne pas la situation, une fois la loi votée. Il en analyse les conséquences du point de vue religieux et politique. La Séparation entraîna un reclassement des partis politiques. L'Ecole demeure encore un sujet de préoccupation pour la gauche et un objet de contestation, mais dès 1906, la montée de l'agitation sociale, celle des périls extérieurs, l'action nationaliste de l'Action française imprimèrent une autre orientation à la vie politique.

Du point de vue religieux, on assiste à la victoire de Rome et de l'ultra-montanisme. La vie religieuse française se trouva placée directement sous l'autorité du Vatican, par crainte, semble-t-il d'un regain du gallicanisme. De très nombreux documents assez peu connus forment un ensemble très utile pour l'étude de cette matière.

Une carte indiquant les manifestations consécutives aux inventaires clôture l'étude.

P. B.

LA REVOLUTION RUSSE

Les Paroles qui ébranlèrent le Monde, Anthologie 1917-1924, textes traduits du russe et présentés par Jean-Jacques MARIE. Editions du Seuil, L'histoire immédiate, Paris, 1967.

Cet ouvrage est particulièrement utile au public de langue française qui ne con-

naît pour l'histoire de la révolution d'octobre, de la guerre civile, des premières années de la révolution soviétique que quelques textes et les œuvres complètes de Lénine. Ce volume tente de faire revivre cette révolution par ceux qui eurent le temps ou la possibilité d'être ses témoins. Près de la moitié des textes présentés ici sont inédits en français et en dehors des récits proprement dits, l'auteur a cherché à les choisir pour la lumière qu'ils jettent sur un personnage, pour leur signification politique et aussi pour leur actualité. Les textes traitent des journées avant juillet 1917, de la révolution d'octobre, de la paix de Brest-Litovsk, de la guerre civile, de l'Internationale, de la nouvelle économie politique à la victoire du « socialisme dans un seul pays ». Les notes biographiques qui terminent l'ouvrage nous sont d'une grande utilité si nous cherchons à situer les auteurs de ces textes. Il nous semble certain que les professeurs d'histoire feront de cet ouvrage un élément de travail et de préparation pour leurs leçons.

J. D.

La Révolution Russe de 1917, Questions d'histoire, Editions Flammarion, Collection dirigée par M. FERRO, Paris, 1968, 35 francs, 142 pages.

1917 est certainement l'un des problèmes les plus discutés de l'époque contemporaine, puisqu'il s'agit du passage de la Russie du Tsarisme au bolchevisme. Dans ce petit livre, la présentation est la même que dans *Les origines du Fascisme*, et nous avons diverses interprétations données : positions partisans le plus souvent qui participaient d'une conception de l'histoire héritée tantôt de la tradition libérale, tantôt de diverses interprétations du marxisme. Cinquante ans après octobre, un historien, M. Ferro, fait une mise au point.

En nous expliquant la faillite de l'ancien régime, les aspirations de la société russe, la crise d'avril et la prise de pouvoir par les bolchéviques, l'auteur nous raconte les faits. Dans la deuxième partie, les révolutionnaires prennent la parole, puis les contemporains jugent et nous avons à nouveau des querelles d'interprétation, notamment Lénine et les Allemands, le rôle de Trotski et l'état de l'économie russe à l'avènement du bolchevisme.

La liste des ouvrages prévus ou en préparation nous donne l'espoir d'avoir en main d'excellents instruments de travail.

J. D.

Georges GOGNIOT, *Prométhée s'empare du savoir, La Révolution d'Octobre, La Culture, L'Ecole*, Préface de F. Billoux, Editions Sociales, Paris, 1967, 261 pages, 12 francs français.

Ecrit à l'occasion du 50^e anniversaire de la révolution d'octobre, ce livre est non seulement un bilan, mais aussi un livre d'espoir. Georges Gogniot a étudié deux des problèmes essentiels qui se posent au moment de l'instauration d'un régime socialiste : celui de la culture et celui de l'éducation. Il est relativement aisé, en théorie ou des banques et de déposséder les grands propriétaires, mais la culture qui nous vient du passé et la pédagogie elle-même sont fortement imprégnées par l'idéologie des classes dominantes. Comment dans ce qui nous vient des siècles précédents, distinguer ce qui est vraiment un maquis d'humanité tout entière et ce qui en porte l'empreinte parfois bien camouflée d'une pensée rétrograde. Les fondateurs du marxisme scientifique, Georges Gogniot le rappelle, ont souvent abordé ces questions. L'auteur résume l'esprit et le mot d'ordre de l'époque : « unir la révolution prolétarienne à la culture bourgeoise débarrassée de ses aspects réactionnaires et apologétiques; unir l'expérience et la connaissance léguées par le passé à l'énergie et à l'activité rénovatrice des masses. » Il est certain que l'instauration d'un enseignement de masse et d'une pédagogie renouvelée ne va pas sans difficulté ni tâtonnements. Les conceptions traditionnelles restaient fortes, d'autre part des courants gauchistes, voire anarchiques se faisaient jour qui voulaient donner aux élèves une telle liberté qu'une véritable rupture s'installait entre l'école des enfants et la société où ils devaient vivre. L'auteur décrit très bien les premières années de la révolution d'octobre car il l'a vécue de très près. En effet rappelons que dès 1925 il était l'un des membres les plus actifs de l'Internationale de l'enseignement qui avait son siège à Paris et à laquelle la fédération panrusse des travailleurs de l'enseignement venait de confirmer son adhésion

l'année précédente. De 1930 à la seconde guerre mondiale. Il assurera la charge du secrétariat de cette organisation, ce qui lui permit d'avoir de nombreux contacts avec les militants de tous les pays et notamment avec Kroupskaïa, la compagne de Lénine. Ce livre nous parle de faits, mais c'est aussi un livre de théorie et un livre de combat. Cinq chapitres nous montrent les premiers développements de l'école soviétique jusqu'en 1928 puis sautant rapidement jusqu'à l'époque actuelle, il explique l'organisation de l'enseignement en U.R.S.S.; comment on y comprend l'enseignement polytechnique, comment on y combat le surmenage des élèves et la surcharge des classes, comment on y conçoit l'instruction civique ou l'éducation des adultes, comment enfin on y organise l'enseignement supérieur et la recherche. Il ne cache pas les quelques défauts qui subsistent encore dans un enseignement qui doit s'étendre sur un pays si grand et couvrir les besoins de 240.000.000 d'habitants répartis en de nombreuses nationalités. Pour terminer, Cogniot écrit à la page 211 : « L'école soviétique est profondément optimiste ». Il est certain que ce livre est profondément engagé mais n'en reste pas moins un témoignage intéressant et documenté sur la grande révolution d'octobre et sur le sujet traité : La culture et l'école en Union soviétique.

J. D.

SECONDE GUERRE MONDIALE ET RESISTANCE

Saul FRIEDLANDER, *Hitler et les Etats-Unis (1939-1941)*, Editions du Seuil, Collection l'Histoire Immédiate, Paris, 1966, 319 pages.

Né à Prague, citoyen israélien depuis 1948, Friedlander est actuellement professeur d'histoire contemporaine à l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève. Il traite ici de l'attitude d'Hitler à l'égard de ce qui était déjà une très grande puissance du monde, les Etats-Unis, jusqu'à leur entrée en guerre en 1941. En utilisant des documents d'archives en grande partie inédits, provenant notamment du Ministère des Affaires Etrangères du Reich, du Ministère de l'Amirauté et de la Propagande allemande, l'auteur conduit son récit et évo-

que l'ensemble des crises politiques et militaires et particulièrement le jeu de relations entre le Reich hitlérien et le Japon. Il présente Hitler ici comme un personnage rationnel, calculateur. Et peut-être est-ce parce que son sujet est restreint et précis. Dans son introduction, l'auteur essaie de nous expliquer la psychologie du national-socialisme ainsi que de son Führer bien-aimé. Il semble certain qu'au printemps 1941 Hitler se trouvait placé devant trois inconnues principales : le degré d'imminence de l'intervention américaine, les intentions réelles des Japonais, et la capacité de résistance des Russes. Craignant d'être abandonné par les Japonais en cas d'intervention des Américains, il pousse Tokyo à agir aussi rapidement que possible. Si nous comprenons ce que le Führer craignant l'Amérique fit pour empêcher leur participation à la lutte, il ne comprit cependant pas, lui, que au lieu de vouloir à tout prix encourager les Japonais à agir, il aurait dû au contraire les freiner et retarder ainsi le plus possible, l'intervention américaine. Selon l'auteur lorsque deux jours après le début de la contre-offensive de la Russie devant Moscou, les bombes japonaises tombèrent à Pearl-Harbour, le Reich et ses alliés avaient perdu la partie. Comme toujours la bibliographie est pour nous un excellent instrument de travail.

J. D.

Le parti communiste français dans la résistance, Editions sociales, 1967, Paris, 350 pages, 186 francs.

Cette publication de l'Institut Maurice Thorez a été élaborée par une commission dirigée par Jacques Duclos et Victor Joannès. Il s'agit d'un hommage à tous les héros de la lutte antifasciste, à tous les communistes qui se sont tenus fermement à leurs postes de combat, aux dizaines de milliers de militants qui sont morts pour que vive la France. Nous savons que de toute l'histoire, fort controversée du parti communiste français, la période la plus contestée est probablement celle qui s'ouvre avec le pacte germano-soviétique. Les communistes ont payé par de lourds sacrifices l'influence que leur a valu leur courage contre l'occupant. Il est certain que ce livre montre d'une façon séduisante la thèse fondamentale : deux politiques s'opposant qui

datent des années trente; d'un côté, le parti communiste à la tête d'un mouvement populaire, de l'autre côté la grande bourgeoisie dont les intérêts et ceux de la France sont inconciliables. C'est par l'appel du 10 juillet 1940 que commence la résistance communiste. Nous ne pouvons trancher, n'étant pas suffisamment au courant, la polémique concernant cet appel. Mais nous devons reconnaître que le parti communiste clandestin a d'abord fait face à Vichy puis s'est opposé peu à peu aux Allemands.

La résistance a commencé sur le plan idéologique et dans les milieux intellectuels et étudiants, puis par des sabotages. Les auteurs ont disposé grâce aux archives de l'Institut Maurice Thorez d'une documentation considérable, et c'est ce qui pour nous historiens est extrêmement intéressant. Le livre nous parle de la constitution d'un front national de lutte pour l'indépendance de la France dès le 15 mai 1941 et de différents essais de collaboration avec le Général de Gaulle. Il est certain qu'ici il y a eu des dissensions, car le parti communiste recrute, combat et perd beaucoup des siens. Il recrute pour lui-même, pour le front national et son organisation militaire; il s'adresse à tous les officiers et sous-officiers de réserve; il combat choisissant l'action immédiate malgré les consignes de Londres. L'insurrection et la libération de Paris sont expliquées selon l'idéologie marxiste. Et l'appel à l'insurrection va démontrer aux commandements alliés que le moment favorable était proche, qu'une action directe sur la capitale était possible si l'on y dirigeait au plus vite la deuxième division blindée française commandée par le général Leclerc. D'après les auteurs, l'union nationale demandée par le parti communiste est menacée alors par le Général de Gaulle. En effet, celui-ci prend immédiatement ses distances vis-à-vis du comité national de résistance dont il dira plus tard dans ses mémoires qu'il n'avait alors « plus de raison d'être en tant qu'organe d'action ». Le gouvernement provisoire est remanié le 9 septembre et les communistes ont alors deux ministères : Aide et Santé publique. Dès 1945, le besoin d'unité se répand dans les différentes couches sociales qui ont pris une part active dans la résistance et où l'audience du parti communiste a grandi. Il reste alors au lendemain de la Libération, à la victoire, à dégager une double tâche : continuer la résistance populaire dans un mouvement

d'approfondissement de la démocratie, et empêcher à tout prix le retour à la guerre.

Cet ouvrage est certainement partial, mais les témoignages authentiques et les détails vrais marquant la pensée cohérente en font un ouvrage que devraient lire ceux qui ignorent encore le rôle du parti communiste dans la résistance française.

J. D.

Eberhard JACKEL, *La France dans l'Europe de Hitler*, traduit de l'allemand par Denise Meunier, Les grandes Etudes Contemporaines, Editions Fayard, Paris, 1968.

Ce livre, nul historien et plus généralement nul esprit curieux de ce que fut l'Allemagne hitlérienne ne peut l'ignorer. Né en 1929, l'auteur est actuellement Maître de Recherches pour l'Histoire Moderne et Contemporaine à l'Université de Kiel; il n'a donc pas vraiment vécu la guerre, mais il y est concerné en tant qu'historien et Allemand.

Cet ouvrage est écrit d'abord pour un public allemand et est destiné à éclairer l'opinion d'après-guerre sur ce que furent l'occupation et les souffrances imposées à une population étrangère au nom du Reich hitlérien. L'auteur étudie d'innombrables documents et peut ainsi expliquer la politique allemande vis-à-vis de la France. Nous retrouvons ici le mépris et la haine de Hitler pour la France, et nous nous apercevons que chez Hitler il n'y a jamais eu le moindre désir d'un rapprochement germano-français.

Le destin de la France devait être réglé après la victoire du Reich : ce pays serait avant tout un pays de tourisme et de modes, un fournisseur.

Il est difficile après avoir lu ceci, de croire à la naïveté d'Otto Abetz qui à travers tout l'ouvrage apparaît comme le praticien d'un singulier et inquiétant double jeu. Peut-être les archives officielles françaises encore inaccessibles contiennent-elles des documents qui n'ont pas encore été repris dans les nombreux ouvrages justificatifs publiés par ou pour les hommes qui ont gouverné aux côtés du Maréchal Pétain. Les documents allemands montrent combien leurs efforts étaient d'emblée ambigus quant aux résultats possibles. L'auteur suggère aussi que les historiens français ont tendance à exa-

gérer l'ampleur et l'importance militaire de la résistance. Eberhard Jäckel éveille une réflexion sur les jugements politiques que nous portons sur le passé et qui sont à la base de notre attitude civile d'aujourd'hui. Et ceci est une terrible leçon.

Une liste des abréviations employées ainsi que des sources non encore publiées terminent l'ouvrage.

J. D.

Roger MANVELL et Heinrich FRAENKL,
Le Crime absolu, Editions Stock, Paris,
1968, 310 pages, 257 francs.

Ce livre traduit de l'anglais, voudrait élucider les modules du « crime absolu », organisé par l'Univers concentrationnaire du troisième Reich. Très solidement documenté, riche en détails, cet ouvrage cependant n'est pas une réponse à la grande question qu'il pose. Certains chapitres notamment : « les communautés de la mort » sont à notre avis trop longs. Quant à celui consacré à la découverte par l'opinion allemande de la réalité des camps il ne semble pas très objectif, l'évocation de l'attitude des Alliés devant le drame juif, de la dérobade et de la commiseration passive apporte pour certains des éléments nouveaux. Le récit est rédigé dans le style journaliste qui ne convient pas tout à fait pour un livre qui traite un sujet aussi sérieux. Quand les auteurs nous disent que jamais crime ne succita un tel besoin de réparation chez ceux qui se rendent compte à présent que Hitler l'avait ordonné en leur nom, nous restons sceptiques. Ce qui pour les professeurs serait le plus intéressant dans ce livre sont certainement les notes et les sources qui ici sont réparties d'après les différents chapitres ainsi que la bibliographie qui nous donne une liste assez intéressante d'ouvrages écrits sur la question ou pouvant éclairer la signification profonde du crime de génocide.

J. D.

Marie-Madeleine FOURCADE, *L'Arche de Noé*, Editions Fayard, Paris, 1968, 285 francs, 716 pages.

Marie-Madeleine Fourcade nous livre 25 ans après, ses mémoires concernant la

résistance. Elle faisait partie d'un réseau de renseignement militaire qui a combattu sans interruption en France de 1940 à 1945. Elle écrit cet ouvrage, comme elle le dit, afin que l'on n'oublie pas les hommes et les femmes qui au prix de leurs existences ont résisté à la domination nazie. L'Arche de Noé est le nom donné à ce réseau par les Allemands. L'ouvrage se divise en quatre époques : la première 40-41, l'année 42, l'année 43 ou année terrible et la dernière époque 1944-1945 ou la sainte victoire. 3.000 soldats émetteurs, une liaison par mois avec Londres ont fait de l'Arche de Noé un des plus importants réseaux de renseignements militaires de la guerre de l'Ouest. Marie-Madeleine Fourcade avait 30 ans quand elle participa dès 1940 à la création de l'organisation de résistance qui allait devenir « l'alliance ». Ses mémoires constituent réellement un événement. Évidemment parce qu'enfin nous sont livrés des faits réels vécus par l'auteur qui nous raconte une bouleversante aventure et qui nous montre une résistance qu'on ne connaissait pas encore sous ce jour. Agréable à lire, passionnant, émouvant, ce livre nous fait revivre toutes les péripéties par lesquelles sont passés les membres du réseau. Certains chapitres sont extrêmement passionnants, d'autres sont intéressants, notamment ceux qui parlent du début de la résistance et de l'organisation du réseau. Le livre s'achève lorsque Marie-Madeleine Fourcade recherche ses amis dans les prisons et les camps nazis. Elle découvre que tous les membres d'alliance découverts par les Allemands ont été massacrés quelques heures avant l'arrivée des Alliés. Comme elle le dit « ses amis étaient morts pour que vive la France mais comment réapprendre à vivre ».

J. D.

Jacques DELARUE, *Trafics et crimes sous l'occupation*, Editions Fayard, 245 fr., 491 pages.

L'auteur entre dès 1942 dans la police; résistant, il est arrêté durant l'occupation; à la libération, de 1945 à 1952, il est chargé de la liquidation des séquestrés de l'occupation. Le travail lui permit de consulter de nombreux documents restés secrets et ce livre a donc pour base des documents que les hasards de la guerre avaient dispersés. L'occupation allemande

de en France durant la deuxième guerre mondiale est mal connue et la situation confuse a favorisé la naissance de multiples trafics financiers et commerciaux, de combinaisons politiques, et des individus sans scrupules purent saisir les opportunités du moment pour édifier de rapides fortunes. Jacques Delarue nous dévoile : la légion des volontaires français contre le bolchevisme, le marché noir et le rôle des agents allemands, la destruction systématique du vieux port de Marseille, et pour terminer la division SS « Das Reich » dans le Sud-Ouest de la France de mars à juillet 1944 qui nous révèle ici d'autres drames que ceux que nous connaissons déjà de Tulle et d'Oradour. L'auteur nous dit que c'est avec le double désir d'assembler des matériaux pour les historiens de demain et d'informer exactement les auteurs d'aujourd'hui que ce livre a été écrit. Toutes les sources sont d'une authenticité indéniable et lui ont permis de reconstituer avec précision l'histoire d'organisations et d'événements qui permettent une vue même du débat. Chaque grand chapitre comprend une liste des sources utilisées. Delarue reste très attentif à tout ce qui se passe actuellement en Allemagne et, si certains traîtres sont maintenant assurés de terminer leurs jours dans le confort et la paix, respectés de leurs voisins, il espère que les souvenirs les assaillent et que peut-être comme le traître Lammerding ils ne rêvent pas seulement à ces ravissants petits villages du Sud de la France où le Soleil y était si tiède, le vin frais et la vie... vraiment pour rien. Comme pour l'histoire de la Gestapo, nous nous trouvons ici devant une œuvre riche et solide.

J. D.

Albert OUZOULIAS, *Les Bataillons de la Jeunesse*, Editions sociales, Paris, 1967, 495 pages, 206 francs.

Albert Ouzoulias ou le Colonel André, est chargé à 26 ans de la direction des bataillons de la Jeunesse avec à ses côtés le colonel Fabien. Membre du comité militaire national des F.E.P., il connaît les combats et les hommes dont il parle.

Comme le dit l'auteur, la résistance française fut l'œuvre de « ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas », mais elle appartient au peuple français et à lui seul. Ce livre écrit pour la jeunesse afin qu'elle sache que les hommes qu'elle rencontre aux champs, à l'usine, à l'école, au bureau, sont peut-être des témoins vivants de ces pages d'histoire. Il ne s'agit pas de leur apprendre la haine du peuple allemand, mais il s'agit avant tout de leur faire comprendre que ce combat est avant tout celui de l'humanisme et de la dignité de l'homme. Nous ne voulons plus revoir le « temps du malheur » comme disait Bertold Brecht, « ne chantons pas victoire hors de saison. Le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde ». Il est certain qu'il est impossible de faire l'histoire de toute la jeunesse dans la résistance, mais que ce livre sera celle de quelques jeunes francs-tireurs. Et parmi ceux-ci un des chapitres les plus importants sera consacré à Pierre-Georges, entré dans l'histoire sous le nom du colonel Fabien. L'ouvrage se lit avec intérêt, passion, émotion. Et comme nous le rappelons, l'ouvrage s'adresse surtout aux jeunes d'aujourd'hui. L'auteur termine son introduction par cette phrase : « Veuillez accepter ce livre comme un message d'espoir d'une génération à l'autre ». Un document complète les 20 chapitres ainsi qu'un hommage aux membres du comité central des jeunesses communistes tombés dans les combats de la résistance.

Livre engagé certes, mais ne faut-il pas apprendre à notre jeunesse à être elle aussi engagée ?

Nous voudrions que ce livre puisse être distribué aux élèves des classes supérieures notamment comme prix d'histoire.

J. D.

INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS DES CAHIERS DE CLIO

Conseils pour la rédaction des manuscrits.

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en *italique* seront soulignés d'un trait continu, tant pour les minuscules que pour les capitales.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de deux traits continus, les GRANDES CAPITALES seront soulignées trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et les sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Pour les leçons-types, le sujet de la leçon tiendra lieu de titre. Le niveau d'enseignement auquel la leçon est destinée figurera ensuite. Le nom de l'auteur sera écrit à la fin de la préparation, suivi de la mention de l'établissement auquel il est attaché et du groupe de travail dont il fait partie. Le prénom précédera le nom.
6. Les références bibliographiques et les appels de notes seront rédigés selon les modèles suivants :
MORAZE Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Toute référence sera aussi complète que possible afin de faciliter l'identification par le lecteur de l'ouvrage mentionné : le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italique, le reste (y compris le prénom) en romain bas de casse; tous ces éléments seront séparés par des virgules, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même référence bibliographique. Les références relatives à une même note formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera reprise dans l'ouvrage suivant :
HALKIN Léon E., *La technique de l'Edition, Conseils aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte sera transcrite en *italique*. Les textes documentaires accompagnant les leçons types seront munis d'une notice d'identification et pourvus d'une référence complète aux ouvrages dont ils sont extraits.



LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des prochains numéros :

Civilisations méditerranéennes, hier et aujourd'hui.

L'Afrique noire.

La maison des hommes.

L'homme se soigne.

Du muscle humain à l'énergie atomique.

Les chemins dans l'histoire.

L'homme et ses dieux.

Les misères de la guerre.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clío XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :

100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.

à virer au C.C.P. 20.86.80 des **Editions Labor**, 342, rue Royale
Bruxelles 3,

TABLE DES MATIERES

	Pages
TRIBUNE LIBRE.	
J. PORTES et A. REYNAUD, <i>Antimémoire et revalorisation</i>	5
DIALOGUE.	
R. VAN SANTBERGEN, <i>Dialogue dans le cadre des sciences humaines</i>	13
INFORMATION HISTORIQUE.	
G. DONNAY, <i>Les fouilles belges de Thorikos</i>	31
M. BRÜWIER, <i>La révolution industrielle en Hainaut.</i>	42
J. SURET-CANALE, <i>Colonisation, décolonisation et enseignement de l'histoire — L'Afrique noire</i>	57
INFORMATION PEDAGOGIQUE.	
LEÇONS-TYPES.	
A. PROVINS, <i>Deux villes de province : Pompéi et Herculaneum</i>	77
KATZENELLEBOGEN, <i>Les Vikings</i>	83
CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE.	
par J. DEBACKER	99
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.	
NOTES ET GLANURES	105

LINGUISTIQUE

La communication et l'articulation linguistique

par Eric BUYSENS

Table des matières : I. **Sémiologie** : L'acte sémique — Définition du sème — Classification des sèmes — Combinaisons de sèmes — Les signes — Connaissance et signification — Caractères fondamentaux des langues — II. **Linguistique** : La convention linguistique — Tempo et sonorité — La première articulation segmentaire intégrale — La ligne prosodique et la ligne monémique — L'articulation de la phrase — L'articulation du mot — Equivalences et transformations — Le monème — L'articulation segmentaire formelle — L'articulation longitudinale formelle — Classification des phonèmes — La pertinence et la neutralisation — Voyelles et consonnes.

Un volume, 16 x 24 cm., de 176 pages (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, tome XXXI)

Prix : 199 francs.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

EDITIONS LABOR

342, rue Royale - Bruxelles 3

C. C. P. 2086.80

Tél. : 16.81.50



IMPRIME EN BELGIQUE.